

VÉGÉPHYL

Association pour la Santé des Végétaux

COMMISSION DE TERMINOLOGIE

RÉPERTOIRE TERMINOLOGIQUE EN PROTECTION DES PLANTES

<i>1^{ère} édition : Décembre 2000</i>	<i>2^{ème} édition: Janvier 2002</i>	<i>3^{ème} édition : Décembre 2003</i>
<i>4^{ème} édition : Décembre 2004</i>	<i>5^{ème} édition : Mai 2007</i>	<i>6^{ème} édition : Décembre 2011</i>
<i>7^{ème} édition : Septembre 2017</i>	<i>8^{ème} édition : Octobre 2018</i>	<i>9^{ème} édition : Octobre 2019</i>
<i>10^{ème} édition : Octobre 2020</i>	<i>11^{ème} édition : Novembre 2021</i>	<i>12^{ème} édition : Novembre 2023</i>
<i>13^{ème} édition : Novembre 2024</i>		

OBJET DU DOCUMENT

Document élaboré par Commission «Terminologie» de Végéphyll.

Le but de ce groupe de travail, constitué en mars 1998, est de mettre à jour et de compléter les définitions des termes employés en protection des plantes et de les mettre en conformité avec les connaissances scientifiques, techniques et réglementaires (en particulier, les directives européennes et les normes internationales).

Le répertoire se compose de trois parties :

- 1) Liste des termes définis
- 2) Tableau d'équivalence français – anglais
- 3) Tableau d'équivalence anglais – français

Actuellement, la liste des termes définis comporte plus de six cents entrées. Il s'agit là d'une liste non exhaustive, et des mises à jour périodiques sont publiées. En outre, de nombreux termes déjà publiés à ce jour (voir bibliographie ci-après), s'ils n'ont pas fait l'objet d'une rectification dans le présent document, sont toujours d'actualité.

Les lecteurs sont cordialement invités à transmettre leurs observations sur les définitions existantes et à signaler les nouveaux termes qui mériteraient d'y être intégrés avec éventuellement des propositions de définition.

Coordonnateur : **D. AMBROSI** (dca.ambrosi@gmail.com)

Membres du groupe ayant œuvré à la dernière mise à jour : **BERNARD AMBOLET, J.-L. BERNARD, M. DELATTRE, J. GASQUEZ, L. PELCÉ et P. PROVÉ.**

Ont également participé à l'élaboration de ce document certains experts que nous avons sollicités ponctuellement et qui ont bien voulu nous transmettre leurs observations, notamment pour cette douzième édition les membres des commissions CEB, MPPI et Épidémiosurveillance de Végéphyll.

SOMMAIRE

Cliquer sur l'initiale du mot ou locution ou rubrique recherché :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

TABLEAU D'ÉQUIVALENCE FRANÇAIS - ANGLAIS – ESPAGNOL - ITALIEN

TABLEAU D'ÉQUIVALENCE ANGLAIS - FRANÇAIS

BIBLIOGRAPHIE

Entrées nouvelles ou révisées de la 13^{ème} édition :

Agriculture de conservation (des sols)
Agriculture de précision
Allèle
Allélopathie
Auxiliaire
Biocontrôle
Biovigilance
Facteur de résistance (FR)
Fréquence de résistance
Lutte biologique par conservation
Lutte génétique
Lutte microbiologique
Population
Produit de biocontrôle
Produit utilisable en agriculture biologique (Produit UAB)
Protection biologique
Protection génétique
Protection microbiologique
Résistance
Résistance liée à la cible (RLC)
Résistance non liée à la cible (RNLC)
Résistance croisée
Résistance multiple
Résistance systémique acquise (RSA)
Substance naturelle
Substance d'origine naturelle
Surveillance biologique du territoire (SBT)

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

adj. : adjectif qualificatif
ex. : exemple
f. : féminin
inv. : invariable

loc. : locution
m. : masculin
n. : nom commun
p. : pluriel

syn. : synonyme
v. : voir
v.t. : verbe transitif

Par ailleurs, certaines locutions font l'objet d'une abréviation (ou sigle) recommandée. Celle-ci se réfère soit au code international des types de formulation (GIFAP-CROPLIFE, 2002), soit aux recommandations regroupées dans le glossaire bilingue de termes et d'abréviations (AFPP, 2006).

A

ABSCISSION n.f.

V. **Zone d'abscission.**

ABSORPTION n.f.

Processus par lequel un tissu vivant incorpore les matériaux mis en contact avec lui. Par extension, on parle aussi d'absorption pour désigner la pénétration d'une substance dans un milieu (absorption d'eau par un sol).

Note : ne pas confondre avec « **adsorption** » (voir ce terme).

Ex. *Absorption d'un herbicide par les racines ou les feuilles d'une mauvaise herbe.*

ACARICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les acariens.

ACARIEN n.m.

Arthropode de la classe des Chélicérates au corps plus ou moins circulaire, sans étranglement (Tétranyques, Tyroglyphes, Tiques...) ou parfois allongé et vermiforme (Ériophyides ou Phytoptes) et dont la taille est comprise entre 0,2 et 8 mm.

Note : le nom vernaculaire anglais « mite » est à proscrire puisqu'il correspond, en français, à celui de teigne. Le terme « araignée » (jaune ou rouge) doit aussi être rejeté puisqu'il ne s'agit pas d'araignées mais d'acariens.

ACÉPHALE adj.

Caractérise une larve d'insecte ne présentant pas de tête bien individualisée et discernable.

Ex. *Asticot des diptères.*

ACIDE ABCISSIQUE (ABA) loc.m.

Hormone végétale, antagoniste des gibbérellines, qui intervient dans l'abscission (chute des feuilles et des fruits).

V. **Zone d'abscission, gibbérellines.**

ACTION SECONDAIRE loc.f.

V. **Effet non intentionnel.**

ADAPTITUDE n.f.

Capacité génétique d'une souche d'organisme nuisible à survivre et à s'adapter au sein d'une population.

Note 1 : ce terme est principalement employé dans le contexte de l'étude et de la gestion de la résistance (voir ce terme).

Note 2 : ce terme doit être préféré à « fitness ».

Syn. **Capacité d'adaptation, capacité de survie.**

ADHÉSIF n.m. et adj.

Adjuvant ou formulant qui assure l'adhérence et la présence durable d'un produit phytopharmaceutique sur la surface où il est appliqué.

ADJUVANT n.m. et adj.

Préparation dépourvue d'activité phytopharmaceutique jugée suffisante dans la pratique, mais capable de modifier les propriétés physiques, chimiques ou biologiques des substances actives et/ou de la bouillie, lorsqu'elle est ajoutée en mélange extemporané à une préparation phytopharmaceutique au moment de la constitution de la bouillie.

Note 1 : une activité faible, transitoire ou aléatoire, notamment de nature physique sur les organismes nuisibles, à la dose revendiquée pour un usage adjuvant, n'est pas considérée comme phytopharmaceutique au sens réglementaire.

Note 2 : le Règlement (CE) N°1107/2009 prévoit d'inclure les adjuvants dans les produits phytopharmaceutiques soumis à autorisation de mise sur le marché.

Note 3 : en France, les adjuvants constituent une catégorie de préparations soumises à autorisation de mise sur le marché. Ne pas confondre avec « **formulant** » (voir ce terme).

V. **Produit phytopharmaceutique.**

ADMISSION n.f.

Procédure administrative d'enregistrement des semences et des plants au catalogue officiel des espèces et des variétés.

Syn. **Inscription.**

ADSORPTION n.f.

Rétention réversible d'une substance à l'interface de deux phases non miscibles. Ce phénomène est particulièrement marqué dans le cas des solides poreux ou pulvérulents.

Ex. Adsorption d'une substance sur un support en chromatographie.

Note 1 : l'adsorption joue un rôle très important dans les sols. Note 2 : ne pas confondre avec « **absorption** » (voir ce terme).

V. **Désorption.**

ADULTE n.m.

Insecte, acarien ou nématode ayant terminé son cycle de développement, parvenu à l'état imaginal, et capable de se reproduire.

Note : chez les insectes holométaboles, l'adulte est généralement désigné par le terme d'imago.

V. **Hémimétaboles, holométaboles, imago.**

ADVENTICE n.f. et adj.

Espèce végétale non semée ou plantée là où elle se trouve.

Elle peut être indigène ou introduite depuis plus ou moins longtemps, et plus ou moins adaptée aux conditions agronomiques des milieux cultivés dans lesquels elle se développe.

Note : en agronomie, ce terme est souvent utilisé comme synonyme de « **mauvaise herbe** » bien qu'ils ne soient pas exactement synonymes (voir cette locution).

AÉROSOL n.m.

Suspension dans l'air de fines particules solides ou liquides, avec peu ou pas de sédimentation.

Note : dans le cas de particules liquides, ce terme est souvent utilisé pour désigner un brouillard (par exemple, pulvérisateurs ménagers sous pression, médicament sous forme d'aérosol).

V. **Brouillard, fumée.**

AGENT D'AMERTUME loc.m.

V. **Amérisant.**

AGENT CHIMIQUE D'HYBRIDATION (ACH) loc.m.

Substance induisant sélectivement, après application sur un végétal, une stérilité mâle. Note : cette locution doit être préférée à « **gamétocide** ».

AGENT D'ÉMULSION loc.m.

V. **Tensioactif**.

AGENT FILMOGÈNE loc.m.

V. **Pelliculant**.

AGENT MASQUANT loc.m.

V. **Désodorisant**.

AGENT DE PELLICULAGE loc.m.

V. **Pelliculant**.

AGENT DE SURFACE loc.m.

V. **Tensioactif**.

AGENT PORTEUR loc.m.

V. **Support**.

AGRÉATION n.f.

Terme utilisé en Belgique pour "**Autorisation d'un produit phytopharmaceutique**" (voir cette locution).

AGRICULTURE BIOLOGIQUE loc.f.

Mode de production sur sol vivant en place excluant l'emploi d'intrants de synthèse, tels que les produits phytopharmaceutiques, les médicaments ou les engrais de synthèse, et d'organismes génétiquement modifiés.

Note 1 : l'agriculture biologique est encadrée au niveau européen par les Règlements (CE) N°889/2008 et (UE) 2018/848 sous le nom de "**Production biologique**".

Note 2 : les produits de synthèse rigoureusement identiques aux produits naturels sont utilisables en agriculture biologique.

Note 3 : les procédés et les produits de l'agriculture biologique font l'objet d'une certification.

Synonyme : Production biologique

Autres définitions :

- La production biologique est un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques en matière d'environnement et d'action pour le climat, un degré élevé de biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et des normes de production élevées répondant à la demande exprimée par un nombre croissant de consommateurs désireux de se procurer des produits obtenus grâce à des substances et à des procédés naturels. (Règlement (UE) N°2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018).

- L'agriculture biologique (AB) est un mode de production basé sur des pratiques agricoles qui excluent l'utilisation de biocides de synthèse et des organismes génétiquement modifiés (OGM) ou des produits obtenus à partir d'OGM.

(Agroécologie, consulté le 15/04/2021)

Mode de production agricole excluant l'emploi de substances de synthèse, telles que les pesticides, les médicaments ou les engrais de synthèse, et d'organismes génétiquement modifiés.

Note : les procédés et les produits de l'agriculture biologique font l'objet d'une certification. (JORF 2012).

L'agriculture biologique est une méthode de production agricole qui exclut le recours à la plupart des produits chimiques de synthèse, utilisés notamment par l'agriculture industrielle et intensive depuis le début du XX^{ème} siècle, les organismes génétiquement modifiés par transgénèse et la conservation des cultures par irradiation. (Wikipédia, consulté le 15/04/2021)

AGRICULTURE CONVENTIONNELLE loc.f.

Mode de production n'excluant pas le recours aux intrants de synthèse (en particulier produits phytopharmaceutiques et engrais) ni aux organismes génétiquement modifiés, dans le respect de la réglementation.

Note : l'agriculture « conventionnelle » ou « classique » se définit par opposition à l'agriculture biologique, qui exclut les intrants de synthèse et les organismes génétiquement modifiés. De ce fait, cette locution recouvre une grande diversité de systèmes de production. Cette agriculture est actuellement la plus largement pratiquée en termes de surface et de production.

Synonyme : Agriculture classique

AGRICULTURE DE CONSERVATION (DES SOLS) loc.f.

Définition Végéphyll :

Ensemble de pratiques agricoles fondé sur le non-labour, la couverture permanente du sol par des végétaux et des rotations longues et diversifiées, visant à assurer une protection et un renforcement tant physique que biologique de la qualité des sols.

Note 1 : l'agriculture de conservation s'inscrit dans la démarche de l'agroécologie, en limitant au maximum le travail superficiel du sol.

Note 2 : dans l'état actuel des connaissances, il est extrêmement difficile de pratiquer l'agriculture de conservation des sols sans utiliser de glyphosate.

Équivalent anglais : conservation agriculture *ou* conservation farming

Autres définitions :

Systeme cultural qui favorise une perturbation minimale du sol (c'est-à-dire sans travail du sol), le maintien d'une couverture permanente du sol et la diversification des espèces végétales.

(FAO)

Agriculture qui repose sur trois grands principes agronomiques appliqués simultanément : la suppression de tout travail systématique du sol, la couverture (végétale ou organique) permanente du sol ainsi que la diversification dans le temps et dans l'espace des végétaux cultivés.

(Dictionnaire Agroécologie)

Ensemble de pratiques agricoles qui visent à restaurer, à maintenir ou à améliorer la qualité des sols en utilisant une grande diversité d'espèces et en allongeant le rythme de rotation des cultures, en réduisant les labours, voire en les supprimant, et en assurant la couverture permanente des sols.

(JORF 2021)

AGRICULTURE DE PRÉCISION loc.f.

Définition Végéphyll :

Ensemble de pratiques agricoles numériques et mécaniques qui adapte les techniques appliquées aux hétérogénéités intra-parcellaires (caractéristiques du sol et des végétaux, présence d'organismes nuisibles ...).

Note : Conciliant préoccupations économiques et environnementales, l'agriculture de précision repose sur l'emploi de techniques devenues disponibles : informatique embarquée sur les machines agricoles, localisation par satellite, reconnaissance d'images, réglage individuel des buses de pulvérisateur, drones, robots...

Équivalent anglais : precision agriculture *ou* precision farming

Autres définitions :

L'agriculture de précision est un concept de gestion de l'agriculture moderne qui utilise des techniques numériques pour contrôler et optimiser les processus de production agricole.
(Parlement européen)

Nouvelle approche de l'agriculture, fondée sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication et dans laquelle le milieu (relief, sol, couvert végétal ...) est caractérisé dans toute sa variabilité spatiale et non ramené de façon classique à un ensemble homogène. Le processus de production peut ainsi être piloté localement et optimisé pour chacune des interventions culturales : travail du sol, semis, fertilisation ...

Zwaenepoel, Le Bars (1997)

Ensemble des pratiques agricoles qui, grâce aux techniques agricoles de pointe, prennent en compte les caractéristiques de chaque parcelle et ajustent ainsi dans l'espace et dans le temps les interventions des machines et les applications d'intrants.

(JORF 2021)

AGRICULTURE DURABLE loc.f.

Mode de production conforme aux principes de développement durable qui visent à concilier la protection de l'environnement, l'efficacité économique et la justice sociale, en vue de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Note : cette locution doit être préférée à « agriculture soutenable », mauvaise traduction de l'anglais « sustainable agriculture ».

Autres définitions :

- Agriculture conforme aux principes de développement durable.

Voir aussi : Développement durable

(JORF 2012).

- L'agriculture durable reprend les principes du [développement durable](#) en les ajustant au monde agricole : son but est d'amener les exploitations à être autonomes, viables économiquement, écologiquement saines, transmissibles, socialement acceptables et actrices de leur territoire.
(Agroécologie, consulté le 16/04/2021)

- L'agriculture durable est l'application à l'agriculture des principes du développement durable tels que définis par la communauté internationale à Rio de Janeiro en juin 1992. Il s'agit d'un système de production agricole qui vise à assurer une production pérenne de nourriture, de bois et de fibres en respectant les limites écologiques, économiques et sociales qui assurent la maintenance dans le temps de cette production.

(Wikipédia, consulté le 16/04/2021)

- Agriculture économiquement viable, écologiquement saine et socialement équitable

(VILAIN L. et coll., 2008)

- L'agriculture durable est l'application à l'agriculture des principes du développement durable. Il s'agit donc d'assurer la production de nourriture, de bois et de fibres en respectant les limites écologiques, économiques et sociales qui assurent la durabilité dans le temps de cette production. Elle ne porte pas atteinte à l'intégrité des personnes et des êtres vivants. L'agriculture durable limite l'usage de pesticides qui peuvent nuire à la santé des agriculteurs et des consommateurs ; elle vise à protéger la biodiversité.
(Dictionnaire d'Actu-Environnement. Consulté le 16/04/2021)

- L'agriculture durable doit favoriser des écosystèmes sains et une gestion durable de la terre, de l'eau et des ressources naturelles, tout en garantissant une sécurité alimentaire mondiale.
Pour être durable, l'agriculture doit répondre aux besoins des générations présentes et futures quant aux produits et aux services, tout en garantissant une rentabilité, une santé environnementale, et une équité sociale et économique.
(FAO-1, consulté le 16/04/2021)

AGRICULTURE EXTENSIVE loc.f.

Mode de production privilégiant un faible niveau d'investissement dans les facteurs de production (travail, matériel, intrants...).

Note 1 : le niveau et la régularité de la production par unité de surface sont le plus souvent affectés, de même que la rentabilité, car le faible niveau d'investissement est choisi *a priori* sans s'appuyer sur des outils de raisonnement.

Note 2 : en France, l'agriculture extensive est peu présente dans le domaine des productions végétales.

Autre définition :

L'agriculture extensive est, par opposition à l'agriculture intensive, un système de production agricole qui consomme moins de facteurs de production par unité de surface. Elle utilise ainsi peu d'intrants, est moins mécanisée que l'agriculture intensive à surface équivalente, et se caractérise par des rendements relativement faibles.
(Wikipédia, consulté le 16/04/2021)

AGRICULTURE INTÉGRÉE loc.f.

Mode de production fondé sur l'intégration de l'ensemble des facteurs de production disponibles pour produire les cultures et les protéger. Ces facteurs de production incluent par exemple : rotation, prophylaxie, génétique, date de semis, densité, fertilisation ... et produits phytopharmaceutiques qui se trouvent de ce fait minimisés.

Synonyme : Production agricole intégrée

Autres définitions :

- L'agriculture intégrée est une agriculture visant à minimiser le recours aux intrants extérieurs à l'exploitation agricole par la mise en œuvre d'une diversité d'ateliers de production, de rotations longues et diversifiées, de restitutions des résidus de cultures ou des déjections animales au sol. Leur mise en œuvre favorise le recyclage des éléments minéraux et la qualité des sols et réduisent les problèmes liés aux ravageurs et aux maladies.
(Agroécologie, consulté le 16/04/2021)

- L'agriculture intégrée est un ensemble de pratiques agricoles mêlant agricultures biologique et conventionnelle. L'objectif de ces moyens de production est de proposer une agriculture plus durable, notamment en utilisant des moyens naturels et des mécanismes régulateurs proches de ceux qui existent dans la nature. Il s'agit en particulier de remplacer les intrants, problématiques car polluant les sols, producteurs de gaz à effet de serre et coûteux.
(Wikipédia, consulté le 16/04/2021)

AGRICULTURE INTENSIVE loc.f.

Mode de production fondé sur un fort niveau d'investissement dans les facteurs de production (intrants, matériel, travail ...), visant à minimiser la prise de risque et à maximiser la production par unité de surface ou par unité de travail.

Note 1 : Historiquement, dans l'Union Européenne, l'agriculture intensive a été assez largement pratiquée jusqu'en 1992, quand les aides de la Politique Agricole Commune (PAC) étaient attribuées à la quantité produite dont le prix était élevé. Depuis que les aides PAC sont attribuées par unité de surface, le prix de l'unité produite a diminué en proportion et cette agriculture intensive a évolué vers les agricultures raisonnée et intégrée.

Note 2 : Ce mode de production peut conduire à des interventions systématiques, voire excessives.

Autres définitions :

- L'agriculture intensive est un système de production agricole caractérisé par l'usage important d'intrants, et cherchant à maximiser la production par rapport aux facteurs de production, qu'il s'agisse de la main d'œuvre, du sol ou des autres moyens de production (matériel, intrants divers).

(Dictionnaire d'Actu-Environnement, consulté le 16/04/2021)

- L'agriculture intensive est un système de production agricole fondé sur un accroissement de la production agricole optimisé par rapport à la disponibilité des facteurs de production (moyens humains, matériels et surfaces cultivées).

(Wikipédia, consulté le 16/04/2021)

AGRICULTURE RAISONNÉE loc.f.

Mode de production visant à raisonner l'emploi des intrants de façon à assurer la rentabilité de l'exploitation tout en minimisant leur impact sur l'environnement.

Note 1 : les intrants concernés peuvent être les semences, les fertilisants, les produits phytopharmaceutiques, les aliments pour animaux etc.

Note 2 : le raisonnement s'appuie sur l'observation et sur des outils d'aide à la décision (OAD) tels que les modèles, les analyses...

Note 3 : Historiquement, en France, l'agriculture raisonnée s'est appuyée à partir de 1993 sur la démarche du Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement (FARRE). En 2010, la plupart des exploitants de grandes cultures se réclamaient de ses orientations. Depuis 2011 cette démarche est progressivement remplacée par la certification environnementale des exploitations agricoles.

Autres définitions :

- L'agriculture raisonnée est une approche globale de l'entreprise agricole, qui prend en compte de manière équilibrée les objectifs économiques des producteurs, les attentes des consommateurs et le respect de l'environnement (FARRE)

- L'agriculture raisonnée est un mode de gestion des productions agricoles, visant à minimiser l'impact de l'agriculture sur l'environnement en optimisant les intrants (produits phytosanitaires, fertilisants, aliments pour animaux, etc.) tout en maintenant, voire en améliorant la rentabilité économique des fermes.

(Agroécologie, consulté le 16/04/2021)

- L'agriculture raisonnée est une démarche, en France, qui s'applique aux productions agricoles prenant en compte la protection de l'environnement, la santé et le bien-être animal. Le principe central de l'agriculture raisonnée est d'optimiser le résultat économique en maîtrisant les quantités d'intrants utilisées. Utilisé par les autorités françaises à partir de 2002, il a été abandonné au profit de la certification environnementale.

(Wikipédia, consulté le 16/04/2021)

- L'agriculture raisonnée est un système de production agricole dont l'objectif premier est d'optimiser le résultat économique en maîtrisant les quantités d'intrants, et notamment les substances chimiques utilisées (pesticides, engrais) dans le but de limiter leur impact sur l'environnement.

(Dictionnaire d'Actu-Environnement, consulté le 16/04/2021)

AGROÉCOLOGIE n.f.

Ensemble des pratiques agricoles privilégiant les interactions biologiques et visant à une utilisation optimale des possibilités offertes par les agrosystèmes en intégrant tous les moyens disponibles et en raisonnant leur mise en œuvre, dans le respect de l'homme et de son environnement.

Autres définitions :

- L'agroécologie vise à promouvoir des systèmes alimentaires viables respectueux des hommes et de leur environnement. Ces systèmes engagent des modes de productions agricoles et des filières valorisant les potentialités écologiques, économiques et sociales d'un territoire. Leur développement s'appuie sur des approches transdisciplinaires réunissant professionnels du monde agricole, scientifiques, acteurs des mouvements sociaux de l'agroécologie et des politiques publiques.

(Agroécologie, consulté le 17/04/2021)

- Ensemble de pratiques agricoles privilégiant les interactions biologiques et visant à une utilisation optimale des possibilités offertes par les agrosystèmes.

Note : L'agro-écologie tend notamment à combiner une production agricole compétitive avec une exploitation raisonnée des ressources naturelles.

(JORF 2015)

- L'agroécologie consiste à appliquer des concepts et principes écologiques de manière à optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, les humains et l'environnement, sans oublier les aspects sociaux dont il convient de tenir compte pour que le système alimentaire soit durable et équitable.

(FAO-2, consulté le 17/04/2021)

- L'agroécologie, ou agro-écologie, est un ensemble de théories et de pratiques agricoles nourries ou inspirées par les connaissances de l'écologie, de la science agronomique et du monde agricole.

(Wikipédia, consulté le 17/04/2021)

AGROPHARMACIE n.f.**V. Phytopharmacie.****AJUSTAGE** n.m.

Ensemble d'opérations réalisées sur un système de mesure pour qu'il fournisse les indications prescrites correspondant à des valeurs données des grandeurs à mesurer. Ce sont de ce fait des opérations destinées à amener un instrument de mesure à un état de fonctionnement convenant à son utilisation. L'ajustage peut être automatique, semi-automatique ou manuel. Après un ajustage d'un système de mesure, le système demande généralement à être ré-étalonné.

(VIM, Végéphyll, DT 16, DT19)

ALGICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les algues.

ALLÈLE n.m.

Chacun des variants d'un même gène résultant d'une ou plusieurs mutations.

ALLÉLOPATHIE n.f.

Définition Végéphyll

Interaction négative entre deux plantes d'espèces généralement différentes, due à des substances phytotoxiques libérées par un des organes vivant ou mort de l'une d'elles et agissant sur la croissance de l'autre.

Note : L'étymologie du mot sous-entend que ces interactions sont négatives, mais l'acception actuelle inclut également des interactions positives, comme les phénomènes de coopération ou la stimulation des microorganismes.

Équivalent anglais : allelopathy

ALLERGIE n.f.

Réaction anormale d'un sujet (homme, animal) vis-à-vis d'un antigène. Note : terme à ne pas confondre avec « **sensibilisation** » (voir ce terme).

ALLOMONE n.f.

Substance produite par les individus d'une espèce, qui induit, chez ceux d'une autre espèce, une réaction favorable à l'espèce émettrice.

Note : Une allomone peut être, par exemple, une substance répulsive ou toxique pour les insectes phytophages, ou un parfum, émis par une fleur, attirant les insectes pollinisateurs.

Voir aussi : **kairomone, synomone**

(JORF 2011).

Note Végéphyll : voir aussi **phéromone, médiateur chimique**

Ex. Les propriétés antiappétitives d'une allomone végétale rendent la plante répulsive ou impropre à la consommation par l'organisme phytophage dont elle freine ou inhibe la prise alimentaire.

AMÉRISANT n.m. et adj.

Formulant destiné à rendre amère une préparation pour en prévenir la consommation accidentelle. Syn. **Agent d'amertume.**

ANNUELLE n.f. et adj.

Plante dont le cycle biologique complet (de la germination à la fructification) n'excède pas douze mois. La plante disparaît après avoir fructifié.

ANOREXIGÈNE adj.

V. **Antiappétitif, ive.**

ANTAGONISME n.m.

Phytopharmacie. Action conjuguée de deux substances ou plus se traduisant par un effet de leur combinaison inférieur à celui que l'on peut prédire à partir de leurs effets individuels.

Biologie. Action négative d'un organisme vivant sur un autre.

Note : cette propriété peut être utilisée en protection biologique.

V. **Synergie.**

ANTIAPPÉTITIF, IVE adj.

Qualifie une substance qui supprime ou réduit la consommation d'un aliment par un animal. Syn. Anorexigène.

V. **Appétitif.**

ANTIDICOTYLÉDONE n.m. et adj.

Substance active ou préparation herbicide permettant de lutter spécifiquement contre les dicotylédones (voir ce terme).

ANTIDOTE n.m.

Substance capable de neutraliser une substance toxique ou de s'opposer à ses effets, par un mécanisme physique, chimique, biochimique ou pharmacologique.

ANTIGEL n.m. et adj. inv.

Formulant qui permet d'abaisser la température de congélation d'une préparation aqueuse.

ANTIGERME n.m. et adj.

V. **Inhibiteur de germination.**

ANTIGRAMINÉE n.m. et adj.

Substance active ou préparation herbicide permettant de lutter spécifiquement contre les graminées (voir ce terme).

Syn. **Graminicide.**

ANTIORMONE, n.f.

Molécule qui se fixe sur les récepteurs d'une hormone et agit comme antagoniste.

Voir aussi : **antagoniste, récepteur.**

(JORF 2011).

ANTIMOTTANT n.m. et adj.

V. **Mottage.**

ANTIMOUSSANT n.m. et adj.

V. **Tensioactif.**

ANTIMOUSSE n.m. et adj.

Substance active ou préparation herbicide permettant de lutter spécifiquement contre les mousses.

Note : ne pas confondre avec « **antimoissant** » (voir ce terme).

ANTIOVIPOSITION adj. inv.

Qualifie une substance ou une préparation capable d'empêcher un insecte de déposer ses œufs sur leur support habituel.

ANTIOXYDANT n.m. et adj.

V. **Stabilisant.**

ANTISPORULANT n.m. et adj.

Qualifie une substance ou une préparation ayant la propriété d'inhiber, chez les champignons, l'émission de spores et, chez les bactéries, leur transformation en spores.

APHICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les pucerons.

APODE adj.

Caractérise un animal dépourvu de pattes.

Note : certaines larves présentent ce caractère : asticots, larves de charançons, de buprestes...

APPÂT n.m.

Denrée qui a la propriété d'attirer un animal, qui en général la consomme. On distingue l'appât simple et l'appât « empoisonné ».

L'appât simple est le plus souvent destiné à attirer un animal dans un piège.

L'appât « empoisonné » contient une ou plusieurs substances actives contre des ravageurs. Dans ce dernier cas, l'appât correspond à une formulation de produit phytopharmaceutique. On distingue différents types d'appâts.

- **Appât (prêt à l'emploi) (RB)**
- **Appât en bloc (BB)**
- **Appât sur brisures (SB)**
- **Appât sur grains (AB)**
- **Appât granulé (GB)**
- **Appât en plaquettes (PB)**

APPÉTENCE n.f.

Penchant d'un être vivant pour un substrat pouvant satisfaire ses instincts, surtout la nutrition. Note : ce terme est employé à tort pour désigner le caractère appétitif ou attractif d'un substrat vis-à-vis d'un être.

V. **Appétitif, attractif.**

APPÉTITIF, IVE adj.

Qualifie une substance qui favorise la consommation d'un aliment par un animal.

Note 1 : un agent appétitif peut être employé comme formulant dans un appât ou une préparation phytopharmaceutique.

Note 2 : ne pas utiliser les termes appétant ou appéteut (V. **Appétence**). Ne pas confondre avec « **attractif** » (voir ce terme).

V. **Antiappétitif.**

APPLICATION n.f.

V. **Traitement.**

APPORT JOURNALIER loc.m.

Quantité de résidus de produits phytopharmaceutiques ingérés quotidiennement dans l'alimentation par un être humain. Elle est exprimée en milligramme de substance par individu et par jour. On distingue généralement différentes expressions de cet apport journalier :

- AJMT : apport journalier maximal théorique
- AJME : apport journalier maximal estimé
- AJE : apport journalier estimé
- AJA : apport journalier admissible (V. **Dose journalière admissible**).

APPROBATION D'UNE SUBSTANCE ACTIVE loc.f.

Acte administratif par lequel la Commission Européenne permet aux États membres de délivrer des autorisations de produits phytopharmaceutiques ou biocides contenant cette substance, en application du Règlement (CE) N°1107/2009 ou du Règlement (CE) N°528/2012.

APTÈRE adj.

Caractérise un insecte dépourvu d'ailes ou d'ailes fonctionnelles.

ARAIGNÉE n.f.

Arthropode prédateur, de la classe des Chélicérates, dont le corps est formé d'un céphalothorax et d'un abdomen. Le céphalothorax porte les pièces buccales qui comprennent une paire de chélicères et une paire de pattes-mâchoires ou pédipalpes, ainsi que les quatre paires de pattes.

ARRÊT D'ACTIVITÉ loc.m.

V. **Quiescence**.

ARTHROPODE n.m.

Animal invertébré à pattes articulées (exemple : insectes, crustacés, araignées, acariens...).

ASSOCIATION PHYTOPHARMACEUTIQUE loc.f.

Préparation contenant plusieurs substances actives.

Note : lorsque le contexte ne prête pas à confusion, on utilise aussi le terme « association » sans adjectif.

ASTICOT n.m.

Larve apode et acéphale de la plupart des diptères.

ATTRACTIF n.m. et adj.

Substance qui a la propriété d'attirer plus ou moins sélectivement des organismes vivants.

Note : un attractif peut être employé comme formulant dans un appât ou une préparation phytopharmaceutique.

ATTRACTIF SEXUEL loc.m.

V. **Phéromone**.

ATTRITION n.f.

Phénomène produisant une modification de la distribution granulométrique, résultant d'une diminution de la taille des particules. Il peut être observé notamment lorsque les particules se frottent ou se heurtent entre elles.

Syn. **Usure**.

V. **Friabilité**.

AUTORISATION DE DISTRIBUTION POUR EXPÉRIMENTATION (ADE) loc.f.

Locution remplacée en 2016 par le **Permis d'expérimentation** (voir cette locution) délivré par l'Anses.

AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ (AMM) loc.f.

Acte administratif par lequel l'autorité compétente d'un État membre de l'Union Européenne autorise la mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique ou biocide sur son territoire.

Syn. Autorisation d'un produit phytopharmaceutique.

V. **Homologation.**

AUTORISATION D'UN PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE loc.f.

Acte administratif par lequel l'autorité compétente d'un État membre autorise la mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique sur son territoire.

(Règ.1107/2009)

En France, acte administratif par lequel l'autorité compétente autorise la mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique ou biocide sur le territoire.

Syn. **Autorisation de mise sur le marché (AMM, France), Agréation (Belgique)**

V. **Homologation.**

(Végéphyll)

AUTRE LIQUIDE (AL) loc.m.

Formulation liquide, non définie par un code propre, applicable sans dilution.

AUTRE POUDRE (AP) loc.f.

V. **Poudre.**

AUXILIAIRE n. m. et adj.**Définition Végéphyll :**

Animal prédateur ou parasite qui, par son mode de vie, limite la prolifération de ravageurs nuisibles aux cultures.

Note : les auxiliaires des cultures sont généralement des animaux, mais ils peuvent aussi être des microorganismes, par exemple des agents pathogènes de bioagresseurs.

Équivalent anglais : beneficial, beneficial organism

Autres définitions :**Auxiliaire des cultures**

Organisme utile aux plantes cultivées, soit en tant que prédateur ou parasite des bioagresseurs des cultures, soit en tant que pollinisateur indispensable à la fécondation de nombreuses espèces.

Note : les auxiliaires des cultures sont généralement des animaux, mais ils peuvent aussi être des microorganismes, par exemple des agents pathogènes de bioagresseurs, voire des plantes.

(JORF 2018)

Un auxiliaire de culture, au sens large, est un organisme vivant qui fournit des services écosystémiques permettant de faciliter la production agricole. Il remplace tout ou partie du travail et des intrants apportés par l'agriculteur.

Cette définition englobe des microorganismes et des invertébrés antagonistes de bioagresseurs ainsi que des vertébrés tels que certains oiseaux, mammifères et amphibiens se nourrissant de ravageurs ou de graines de mauvaises herbes.

On y retrouve aussi les insectes pollinisateurs qui permettent la fécondation de plantes cultivées.

Au sens plus restreint, les auxiliaires désignent les ennemis naturels, organismes qui de par leur mode de vie, développement et/ou alimentation, régulent les populations de ravageurs de culture. On distingue trois types d'ennemis naturels :

les prédateurs : se nourrissant aux dépens d'autres animaux (proies)

les parasitoïdes : hyménoptères (guêpes) ou diptères (mouches) dont les larves se développent aux dépens d'un individu entraînant sa mort

les microorganismes parasites : nématodes, bactéries, champignons ou virus entraînant de par leur développement la mort des bioagresseurs.

(Agroécologie)

AUXINE n.f.

Hormone naturelle de la croissance végétale.

Ex. Acide β -indolyle acétique (AIA).

Note 1 : ce terme doit être préféré à « phytohormone ».

Note 2 : les herbicides qui possèdent un mode d'action similaire sont appelés « mimétiques de l'auxine » ou « auxinomimétiques ».

AVIFUGE n.m. et adj.

V. Répulsif.

Végéphyll

B

BACTÉRICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les bactéries.

BACTÉRIOSTATIQUE adj.

Qualifie une substance ou une préparation qui empêche la multiplication des bactéries sans les tuer.

BÂTONNET (PR) n.m.

Formulation solide, se présentant sous forme de bâtonnet, habituellement de quelques centimètres de long et de quelques millimètres de diamètre.

BINAGE n.m.

Façon culturale superficielle d'entretien destinée à améliorer la structure du sol, et de ce fait pouvant détruire les mauvaises herbes.

Note : ne pas confondre avec « **sarclage** » (voir ce terme).

BIOAGRESSEUR n.m.

Définition Végéphyll :

V. **Organisme nuisible**

Autre définition :

BIOAGRESSEUR DES CULTURES loc.m.

Organisme vivant qui cause des dommages aux plantes cultivées ou aux récoltes.

Notes :

1. Les bioagresseurs des cultures peuvent être des ravageurs, des agents phytopathogènes ou des plantes adventices.
2. On trouve aussi, parfois employé dans ce sens, le terme « ennemi des cultures ».
(JORF 2018)

BIOCÉNOSE n.f.

Ensemble des êtres vivants de toutes espèces végétales et animales coexistant dans un milieu déterminé qui offre les conditions nécessaires à leur vie.

V. **Biotope**.

BIOCIDE adj.

V. **Produit biocide**.

BIOCONTRÔLE n.m.

V. Protection biologique

Autres définitions :

- Ensemble de méthodes de protection des végétaux basé sur l'utilisation de mécanismes naturels. Seules ou associées à d'autres moyens de protection des plantes, ces techniques sont fondées sur les mécanismes et interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel. Ainsi, le principe du biocontrôle repose sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication (Masa).

- Regroupement de méthodes de protection des cultures utilisables par l'agriculteur ayant en commun :
 - de résulter de la connaissance des interactions entre plante cultivée, bioagresseurs et autres organismes vivants du milieu naturel,
 - de favoriser, grâce à une action volontaire de l'agriculteur, la régulation des bioagresseurs à l'aide des agents vivants présents dans le milieu agricole local (parcelle, exploitation, microrégion),
 - d'utiliser des agents de protection vivants ou issus du vivant pour mettre en place les mesures indirectes qui s'imposent pour une culture donnée ou les moyens directs d'intervention dont la mise en œuvre découle de l'observation de la culture en saison.(Académie d'agriculture, 2017)

- Concept de protection envers les bioagresseurs des plantes cultivées des zones agricoles, ou de régulation de leurs populations, des Jevi et des forêts. Il concerne aussi la protection des denrées stockées et des semences. Le biocontrôle met en jeu un ensemble d'agents d'origine biologique et de méthodes basées sur des interactions naturelles. Il participe à une stratégie visant à la réduction ou à la substitution de produits à risques pour la santé et l'environnement, tout en assurant une production durable (Académie du biocontrôle).

- Agents et produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - 1° Les macro-organismes ;
 - 2° Les produits phytopharmaceutiques comprenant des micro-organismes, des médiateurs chimiques comme les phéromones et les kairomones et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.(Code rural, L-253-6)

BIOPESTICIDE n.m.

V. Produit biologique.

BIOPROTECTION n.f.

V. Protection biologique.

BIOSTIMULANT n.m.

Définition Végéphyll :

Substance ou micro-organisme dont la fonction, lorsqu'appliqué aux plantes ou à la rhizosphère, est la stimulation des processus naturels qui favorisent/améliorent l'absorption ou l'utilisation des nutriments, la tolérance aux stress abiotiques, la qualité ou le rendement de la culture.

Autres définitions :

BIOSTIMULANT DES VÉGÉTAUX loc.m.

Un produit qui stimule les processus de nutrition des végétaux indépendamment des éléments nutritifs qu'il contient, dans le seul but d'améliorer une ou plusieurs des caractéristiques suivantes des végétaux :

- a) l'efficacité d'utilisation des éléments nutritifs,
- b) la tolérance au stress abiotique,
- c) les caractéristiques qualitatives
- d) la disponibilité des éléments nutritifs confinés dans le sol ou la rhizosphère.

(Règ. 2019/1009)

PHYTOSTIMULANT n.m.

Produit qui est utilisé pour stimuler l'absorption des nutriments et permettre une meilleure utilisation de ceux-ci par les plantes cultivées, pour renforcer la résistance de ces plantes aux agressions abiotiques, ou pour améliorer la qualité des récoltes.

Notes :

1. Un phytostimulant peut contenir **un organisme vivant tel qu'une bactérie ou un champignon, une substance naturelle ou synthétique.**
2. Les températures extrêmes, la sécheresse, l'excès d'eau, le vent ou la salinité des sols peuvent constituer des agressions abiotiques.
3. La valeur nutritionnelle, la durée de conservation, la pigmentation des fleurs sont des exemples de qualité des récoltes.

4. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « additif agronomique ».

Synonyme : biostimulant des plantes.

(JORF 2018)

BIOSTIMULATION n.f.

Stimulation de la germination des semences par la maîtrise d'un environnement microbiologique favorable.

BIOTECHNOLOGIE n.f.

Étude des techniques mettant en œuvre des processus biologiques pour produire un bien industriel ou de consommation.

Ex. Production sélective d'isomères de molécules organiques par des micro-organismes.

BIOTIQUE adj.

Qualifie un facteur qui participe au fonctionnement vital.

BIOTOPE n.m.

Milieu de vie, généralement de faible étendue, qui constitue l'habitat normal d'une ou plusieurs espèces végétales et animales.

V. **Biocénose.**

BIOTRANSFORMATION n.f.

Terme très général désignant toute modification moléculaire par l'action d'un organisme vivant.

Ex. Biodégradation.

BIOTYPE n.m.

Population qui, au sein d'une espèce, présente des caractères génétiques particuliers.

BIOVIGILANCE n.f.

V. Surveillance biologique du territoire (SBT)

Note : ce terme est aussi utilisé dans le domaine de la santé humaine ou animale.

BISANNUELLE n.f. et adj.

Plante dont le cycle biologique complet (de la germination à la fructification) est supérieur à douze mois mais n'excède pas deux années. La plante disparaît après avoir fructifié.

BIVOLTIN adj.

Qualifie un insecte ayant deux générations par an.

V. Voltinisme.

BLOC n.m.

Ensemble d'unités expérimentales de même nature et aussi semblables que possible, mais pouvant être différent de l'ensemble des unités d'un autre bloc.

Note : un essai peut être divisé en plusieurs blocs disposés de façon à prendre en compte l'hétérogénéité du terrain d'expérimentation.

V. Unité expérimentale.

BOIS n.m.

Tissu lignifié conducteur de la sève brute (eau et éléments nutritifs) de la racine vers la tige.

Syn. **Xylème.**

BONNES PRATIQUES AGRICOLES (BPA) loc.f.p.

Définition OEPP / Végéphyll :

Ensemble de règles à respecter dans l'implantation et la conduite des cultures de façon à optimiser la production agricole, tout en réduisant le plus possible les risques liés à ces pratiques, tant vis-à-vis de l'homme que vis-à-vis de l'environnement.

En matière de protection des plantes, on peut également les nommer « **bonnes pratiques phytosanitaires (BPP)** » (voir cette locution).

Note : ne pas confondre avec « **conditions normales d'emploi** » (voir cette locution).

Autre définition :

Pratiques de culture et d'élevage conformes à des règles qui permettent à la fois l'amélioration de la production agricole et la réduction des risques pour l'homme et pour l'environnement.

Notes :

1) Les bonnes pratiques agricoles obéissent à des règles imposées par un cahier des charges, la coutume ou la pression sociale.

2) Les risques peuvent concerner l'innocuité des aliments ou l'intégrité de l'environnement. Ils peuvent se traduire par des pollutions, de l'érosion, des atteintes à la biodiversité ou au paysage.

Voir aussi : innocuité des aliments.

(JORF 2012)

BONNES PRATIQUES D'EXPÉRIMENTATION (BPE) loc.f.p.

Définition OEPP / Végéphyll :

Les BPE se rapportent au mode d'organisation des essais d'évaluation biologique et aux conditions dans lesquelles les essais sont planifiés, réalisés, contrôlés, enregistrés et exploités en vue d'obtenir des données comparables et fiables. Elles recouvrent différents aspects relatifs à la qualification du personnel, à l'emploi de matériel et d'installations appropriés, de protocoles et de modes opératoires, et à l'enregistrement des résultats.

Notes Végéphyll :

Note 1 : ne pas confondre avec « **bonnes pratiques de laboratoires (BPL)** » (voir cette locution).

Note 2 : les produits phytopharmaceutiques ne disposant pas d'un permis d'expérimenter ne peuvent être testés que par des organismes agréés BPE.

V. Essai biologique.

BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE (BPL) loc.f.p.

Définition OCDE / Dir.2004-10 / Végéphyll :

Les bonnes pratiques de laboratoire (BPL) forment un système de garantie de qualité portant sur le mode d'organisation des études de sécurité non cliniques ayant trait à la santé et à l'environnement et sur les conditions dans lesquelles ces études sont planifiées, réalisées, contrôlées, enregistrées, archivées et diffusées.

Notes Végéphyll :

Note 1 : en Europe les BPL font l'objet d'un agrément officiel préalable, contrôlé en France par le Cofrac.

Note 2 : ces procédures peuvent être étendues à certains essais de plein champ ou sous abri, en particulier pour les études de résidus. Ne pas confondre avec « **bonnes pratiques d'expérimentation (BPE)** » (voir cette locution).

BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES (BPP) loc.f.p.

Définition Végéphyll :

Ensemble de règles à respecter pour assurer une efficacité optimale des préparations phytopharmaceutiques ou des autres techniques de protection des plantes, tout en réduisant le plus possible les risques liés à leur emploi. Elles impliquent, entre autres, de respecter la dose d'emploi, le nombre d'applications, ainsi que le délai d'emploi avant récolte.

Note : ne pas confondre avec « **conditions normales d'emploi** » (voir cette locution).

V. Bonnes pratiques agricoles, délai d'emploi avant récolte.

Autre définition :

Bonne pratique phytosanitaire : pratique impliquant que les traitements au moyen de produits phytopharmaceutiques appliqués à des végétaux ou produits végétaux donnés, conformément aux conditions de leurs utilisations autorisées, soient sélectionnés, dosés et dispensés dans le temps de manière à assurer une efficacité optimale avec la quantité minimale nécessaire, compte tenu des conditions locales et des possibilités de contrôle cultural et biologique.

(Règ.1107/2009)

BOUILLIE PHYTOPHARMACEUTIQUE loc.f.

Dilution, généralement dans l'eau, d'une préparation phytopharmaceutique destinée à être appliquée par pulvérisation, arrosage ou trempage.

Note : une bouillie peut contenir plusieurs préparations et des adjuvants.

BRIQUETTE (BR) n.f.

Bloc solide conçu pour une libération progressive de la substance active en milieu aquatique.

BROUILLARD n.m.

Suspension dans l'air de fines gouttelettes de liquide. Note : ne pas confondre avec « **fumée** » (voir ce terme).

V. **Brumisation**.

BROYAGE n.m.

Opération qui consiste à réduire, par fragmentation, la masse ou le volume végétal. Note 1 : le broyage peut être réalisé sur végétation sur pied ou préalablement coupée. Note 2 : ne pas confondre avec « **fauchage** » (voir ce terme).

BRUMISATION n.f.

Pulvérisation dans l'air de fines particules liquides permettant la formation d'un **brouillard**, par exemple de très fines gouttelettes d'eau afin d'humidifier l'atmosphère ou de permettre l'humectation d'organes végétaux sans ruissellement.

Note : ne pas confondre avec « **nébulisation** » (voir ce terme).

BULBE n.m.

Tige souterraine courte entourée de pièces foliaires déformées.

Ex. Ail des vignes.

BUSE n.f.

Pièce ou ensemble de pièces dont le rôle est de réaliser l'épandage d'un liquide, d'une poudre ou d'un granulé. On distingue différents types de buses.

- **Buse basse pression** loc.f.

Buse à fente dont la configuration permet au jet de se former dès la pression de 1,5 bar selon l'angle prévu.

- **Buse centrifuge** loc.f.

Buse composée d'un élément en rotation (disque, cage...) capable de fractionner par la force centrifuge le liquide acheminé sur la partie centrale.

- **Buse à courants contrariés** loc.f.

Buse de pulvérisation hydraulique conçue de telle façon que la pulvérisation soit obtenue par choc, entre elles, de plusieurs veines liquides.

- **Buse à dérive limitée** loc.f.

Buse à fente composée d'une pastille de calibrage, d'une chambre de détente et d'un insert percé d'un orifice en forme de fente, qui produit un jet plat dont la proportion de petites gouttes est réduite par rapport à une buse classique, à pression égale.

- **Buse double à fente** loc.f.

Buse à fente comportant deux orifices séparés.

- **Buse à fente** loc.f.

Buse de pulvérisation hydraulique ayant un orifice en forme de fente et produisant un jet plat.

- **Buse à fente excentrée** loc.f.

Buse à fente dont l'angle de pulvérisation et la distribution sont asymétriques par rapport à l'axe de la buse.

- **Buse à granulés** loc.f.

Pièce ou ensemble de pièces assurant l'éjection directionnelle de granulés.

- **Buse à jet réglable** loc.f.

Buse de pulvérisation hydraulique conçue pour que la forme du jet puisse être modifiée sans changement de pièce.

- **Buse à miroir** loc.f.

Buse de pulvérisation hydraulique comportant un déflecteur produisant un jet de faible épaisseur.

- **Buse obturable** loc.f.

Buse comportant un dispositif d'obturation utilisable sans changement de pièce.

- **Buse orientable** loc.f.

Buse dont on peut modifier l'orientation par rapport à la rampe ou à la lance.

- **Buse de poudrage** loc.f.

Dispositif assurant l'éjection directionnelle d'un flux d'air chargé de poudre.

- **Buse de pulvérisation hydraulique** loc.f.

Pièce ou ensemble de pièces permettant d'obtenir la pulvérisation par le passage d'un liquide sous pression au travers d'un orifice.

- **Buse à turbulence** loc.f.

Buse de pulvérisation hydraulique dans laquelle la mise en rotation du liquide produit un jet conique.

C

CAMBIUM n.m.

Assise cellulaire génératrice des tissus végétaux secondaires (écorce, liber et bois).

CANCER VÉGÉTAL loc.m.

Tumeur apparaissant sur les végétaux, due à des causes bactériennes ou fongiques.

Ex. **Tumeur à Agrobacterium, balai de sorcière.**

Note : cette locution n'a aucun point commun avec les cancers animaux.

CANCÉRIGÈNE adj.

V. **Cancérogène.**

CANCÉROGÈNE adj.

Qualifie une substance capable d'engendrer des tumeurs malignes ou de favoriser leur apparition.

Note : ce terme doit être préféré à « carcinogène » et « cancérigène ».

CAPACITÉ D'ADAPTATION, CAPACITÉ DE SURVIE loc.f.

V. **Adaptitude.**

CARCINOGENÈNE adj.

V. **Cancérogène.**

CATÉGORIE D'EMPLOI loc.f.

V. **Usage.**

CÉCIDIE n.f.

Excroissance végétale, correspondant à une réaction d'un organe de la plante à la présence et au développement d'un organisme parasite. La forme de cette excroissance est liée à la fois au végétal attaqué et à l'organisme cécidogène ou galligène (acarocécidie, bactériocécidie, entomocécidie...).

Syn. **Galle.**

CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE loc.m.

Composante de la surveillance biologique du territoire qui repose sur une étiquette réglementée pour l'entrée ou la sortie des végétaux et produits végétaux de l'Union Européenne (UE).

Note : les Départements et Territoires d'Outre-Mer sont considérés comme pays tiers au titre du règlement de la santé des végétaux UE de 2019.

CERTIFICATION n.f.

Procédure de contrôle de la qualité des lots commerciaux de semences et de plants, basée sur le respect de protocoles de production *in situ* et sur l'analyse de la qualité finale de ces lots (pureté, aptitude à la germination, qualité sanitaire...).

CHAMP D'ACTIVITÉ (d'un produit phytopharmaceutique) loc.m.

Ensemble des ravageurs, des agents pathogènes ou des mauvaises herbes maîtrisés par un produit phytopharmaceutique.

Note : ce terme doit être préféré à « spectre d'efficacité ».

CHANCRE n.m.

Phytopathologie. Plaie ouverte consécutive à une atteinte infectieuse, ayant tendance à se creuser et à s'élargir. Les parties ligneuses et herbacées de la plante (tronc, rameaux, tiges) peuvent être affectées.

Ex. Chancre bactérien de la tomate, chancre à Nectria du pommier.

Zoologie. Plaie ouverte consécutive à la piqûre et la salive de certains pucerons.

Ex. Chancre dû au Puceron lanigère du pommier.

CHARGE n.f.

V. **Support.**

CHÉLATANT n.m. et adj.

V. **Stabilisant.**

CHÉLICÉRATE n.m.

Arthropode pourvu d'une seule paire d'appendices buccaux : les chélicères, à fonction préhensile.

Ex. Arachnides.

CHENILLE n.f.

Larve des Lépidoptères. Elle possède, outre les trois paires de pattes thoraciques, deux à cinq paires de fausses pattes abdominales à ventouse et couronne de crochets.

Note : ne pas confondre avec « fausse chenille » (voir ce terme).

CHORION n.m.

Membrane protéinique de l'œuf des insectes (coque), résistante et perméable à l'eau et à l'air. Elle est sécrétée par les cellules folliculaires de l'ovaire avant la fécondation et la ponte.

CHRYSLIDE n.f.

Nymphe des lépidoptères, correspondant à l'état intermédiaire entre la chenille et le papillon. La chrysalide peut être nue ou entourée d'un cocon.

CHUTE PHYSIOLOGIQUE loc.f.

Chute naturelle de certains organes (bourgeons, fleurs, fruits...) formés par un végétal.

CIBLE BIOLOGIQUE loc. f.

Voir Bioagresseur

CLASSEMENT n.m.

V. **Classification (réglementation).**

V. **Mode d'observation (expérimentation).**

CLASSIFICATION n.f.

Réglementation : Répartition normalisée des substances ou mélanges de substances chimiques selon des catégories ou classes de danger.

Notes Végéphyll :

Note 1 : Le règlement (CE) N°1272/2008, dit "CLP" ("Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures"), définit les règles européennes en matière de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques.

Note 2 : La position d'une substance ou d'une préparation dans cette classification est dénommée « classement ».

Note 3 : Ce classement est indiqué sur les étiquettes des préparations phytopharmaceutiques ou biocides, comme sur celles des substances ou mélanges de substances chimiques.

Ex. Inflammable, nocif.

V. Étiquetage, Mention de danger, Mention d'avertissement, Conseil de prudence.**CLOT** loc. m.**Définition JORF 2013 / Végéphyll :**

Cours en Ligne Ouvert à Tous (équivalent français de MOOC = Massive Open Online Course)

COFORMULANT n.m.**V. Formulant.****COLÉOPTILE** n.m.

Organe en forme d'étui recouvrant la tige embryonnaire et les premières feuilles des jeunes plantules chez les graminées.

COLÉORHIZE n.m.

Organe en forme d'étui recouvrant la radicule embryonnaire et la jeune racine chez les graminées.

COLORANT n.m. et adj.

Formulant coloré qui sert généralement d'indicateur pour avertir les utilisateurs.

Ex. En traitement de semences, il est utilisé pour distinguer facilement les semences traitées de celles qui ne le sont pas et éviter ainsi leur consommation comme grain.

COMPÉTITION n.f.

Interaction qui s'établit entre deux ou plusieurs organismes pour l'utilisation d'une même ressource (lumière, eau, éléments nutritifs) lorsque la demande dépasse les disponibilités.

COMPRIMÉ (TB) n.m.

Formulation solide se présentant sous forme de pastilles de taille identique. Les comprimés sont généralement de forme cylindrique et leur épaisseur est inférieure au diamètre. On distingue différents types de comprimés.

- **Comprimé dispersable (WT)** loc.m.

Comprimé applicable après délitage et dispersion dans l'eau.

- **Comprimé prêt à l'emploi (DT)** loc.m.

Comprimé applicable tel quel, sans préparation préalable de bouillie.

- **Comprimé soluble dans l'eau (ST)** loc.m.

Comprimé applicable après dissolution dans l'eau sous forme de solution vraie de la substance active, mais pouvant contenir des formulants insolubles.

Note : ce terme doit être préféré à « tablette ».

CONCENTRATION D'EMPLOI loc.f.

Quantité (masse ou volume) de préparation (ou de substance active) contenue dans l'unité de volume de bouillie à épandre.

Note : pour éviter toute ambiguïté, on exprime généralement en kilogrammes ou en litres une quantité de préparation, et en grammes la quantité correspondante de substance active.

V. Bouillie, dose d'emploi.**CONCENTRATION LÉTALE (CL)** loc.f.

Dans un régime alimentaire ou dans un milieu, concentration de substance qui entraîne la mort des animaux de laboratoire qui y sont exposés. Elle est généralement exprimée en milligramme ou microgramme par unité de volume (eau, air...) ou de masse (sol, nourriture...).

Ex. CL_{50} : concentration entraînant 50 % de mortalité.

Note : on rencontre également les locutions : concentration inhibitrice (CI) ou concentration efficace (CE) pour décrire des effets toxiques ou biologiques autres que la mortalité, éventuellement sur des espèces végétales ou des micro-organismes (algues, champignons...).

Ex. CE_{50} : concentration entraînant 50 % d'effet.

CONCENTRATION SANS EFFET (CSE) loc.f.

Dans un régime alimentaire ou dans un milieu, concentration maximale de substance qui ne se traduit pas par des effets indésirables sur des animaux de laboratoire qui y sont exposés. Elle est généralement exprimée en milligramme ou microgramme par unité de volume (eau, air...) ou de masse (sol, nourriture...).

On distingue généralement différentes expressions de cette concentration sans effet :

- CSEO : concentration sans effet observé,
- CSENO : concentration sans effet néfaste observé.

CONCENTRÉ n.m.

Formulation liquide ou solide, à diluer avant emploi, généralement dans l'eau. On distingue différents types de concentrés.

- **Concentré dispersable (DC)** loc.m.

Concentré liquide homogène applicable sous forme de dispersion de la substance active après dilution dans l'eau.

- **Concentré émulsionnable (EC)** loc.m.

Concentré liquide homogène applicable sous forme d'émulsion après dilution dans l'eau. Note : cette locution doit être préférée à « concentré émulsifiable » et à « solution émulsionnable ».

- **Concentré sous forme de gel ou pâte (PC)** loc.m.

Concentré sous forme de gel ou de pâte applicable après dilution dans l'eau.

- **Concentré pour préparation d'appât (CB)** loc.m.

Concentré liquide ou solide à mélanger à une denrée pour préparer un appât.

- **Concentré soluble (SL)** loc.m.

Concentré liquide homogène, applicable sous forme de solution vraie de la substance active après dilution dans l'eau.

Syn. **Solution concentrée.**

CONCURRENCE n.f.

Interaction qui s'établit entre deux ou plusieurs organismes et dont l'origine peut être chimique (allélopathie) ou énergétique (compétition).

V. **Allélopathie, compétition.**

CONDITION n.f.

V. **Modalité.**

CONDITIONS NORMALES D'EMPLOI (CNE) loc.f.

Ensemble des recommandations d'application d'une préparation phytopharmaceutique, conforme aux bonnes pratiques phytosanitaires.

V. **Bonnes pratiques agricoles, bonnes pratiques phytosanitaires.**

CONSEIL DE PRUDENCE loc. m.

Définition Végéphyll :

Dans le cadre de l'étiquetage des produits chimiques, énoncé normalisé d'une recommandation destinée à atténuer le risque lié à un danger.

Note 1 : Le règlement (CE) N°1272/2008, dit "CLP" ("Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures"), établit la liste de ces conseils de prudence ; chaque conseil est identifié par un code commençant par la lettre P, suivie de trois chiffres.

Note 2 : ces conseils de prudence sont indiqués sur les étiquettes des préparations phytopharmaceutiques, comme sur celles des substances ou mélanges de substances chimiques ou des produits biocides.

V. Classification, Étiquetage, Mention de danger, Mention d'avertissement.

Ex. P102 : tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Autre définition :

Une phrase décrivant les mesures recommandées qu'il y a lieu de prendre pour réduire au minimum ou prévenir les effets néfastes découlant de l'exposition à une substance ou à un mélange dangereux en raison de son utilisation ou de son élimination.

CONSERVATEUR n.m. et adj.

Formulant qui permet de limiter ou d'empêcher la dégradation microbiologique d'une préparation.

CONTACT n.f.

Mode d'absorption d'une substance, par pénétration à travers l'épiderme ou la cuticule d'un être vivant.

CONTAMINATION n.f.

Phase d'installation d'un parasite sur son hôte. Elle correspond à la mise en place de l'agent pathogène dans la plante, la fonction parasitaire n'étant pas encore amorcée (pour les champignons, seules les réserves contenues dans la spore ou l'hyphe alimentent le développement du mycélium).

Note : lorsque l'on provoque artificiellement une contamination, on réalise une « **inoculation** » (voir ce terme).

V. **Infestation.**

CONTRÔLE n.m.

En expérimentation des produits de protection des plantes :

Le contrôle est l'opération destinée à déterminer, avec des moyens appropriés, si le « produit » contrôlé est conforme ou non à ses spécifications ou exigences préétablies et incluant une décision d'acceptation, de rejet ou de retouche.

Dans ce document on entend par contrôle, tout examen visuel sans obligation d'enregistrement.

DT 16 (contrôle des matériels d'application)

Note : en protection des plantes, ce terme est fréquemment utilisé dans le sens de "maîtrise" (voir ce terme).

CONTRÔLE BIOLOGIQUE loc.m.

V. **Protection biologique**

CONTRÔLER v.t.

V. **Maîtriser**.

CORNICULE n.f.

Expansion en forme de tube, située en position latéro-dorsale sur le cinquième segment abdominal des pucerons. Les deux cornicules, plus ou moins développées, permettent l'excrétion de gouttelettes de liquide contenant des phéromones.

CORVIFUGE n.m. et adj.

V. **Répulsif**.

COTYLÉDON n.m.

Feuille primordiale chez l'embryon des végétaux supérieurs. On en compte un chez les monocotylédones, deux chez les dicotylédones, et jusqu'à douze chez les conifères.

CRIBLAGE n.m.

Définition Végéphyll :

En protection des plantes : Ensemble d'épreuves donnant la possibilité de choisir, parmi un certain nombre de substances ou d'organismes vivants, ceux qui possèdent des propriétés permettant leur mise en œuvre dans la pratique phytopharmaceutique ou biocide.

Note : les substances peuvent être d'origine chimique ou biotique ; les organismes vivants comprennent les microorganismes et les macroorganismes.

Autre définition :

En biologie/biochimie et biologie moléculaire/génétique : Tri effectué, au sein d'une population, afin d'isoler les individus qui possèdent des caractères particuliers.

Note : le criblage permet notamment de sélectionner, dans des cultures cellulaires, des gènes conférant l'auxotrophie ou la résistance aux antibiotiques, dans une population végétale, des plantes résistant à certaines maladies et, dans une population animale, des individus choisis pour leur groupe sanguin.

(JORF 2011)

CULTURE MINEURE loc.f.

Culture de faible importance économique nationale.

CUNIFUGE n.m. et adj.

V. **Répulsif**.

CURATIF adj.

Phytopathologie. Qualifie une substance ou une préparation capable d'arrêter une infection dont la phase parasitaire a été amorcée.

Note : par extension, certaines substances préventives d'arrêt sont assimilées à des substances curatives.

V. **Infection, préventif**.

CYCLE BIOLOGIQUE loc.m.

Succession des différents états de développement d'un organisme animal ou végétal dont le terme ramène à l'état initial (œuf, spore, graine...).

Syn. Cycle évolutif.

D

DÉBROUSSAILLANT n.m. et adj.

Substance active ou préparation utilisée pour la dévitalisation des broussailles (végétation ligneuse ou semi-ligneuse).

Note : la dévitalisation s'applique également aux arbustes, arbres sur pied et souches d'arbres.

DÉFANANT n.m. et adj.

V. **Dessiccant**.

DÉFOLIANT n.m. et adj.

Substance ou préparation appliquée sur les plantes pour provoquer la chute des feuilles.

DÉGRADATION (d'une substance) n.f.

Transformation d'une substance en une ou plusieurs autres de structure moins complexe. Dans un milieu ou l'un des compartiments de l'environnement (sol, air, eau...), la disparition ou la dissipation d'une substance est due à l'action simultanée ou successive de la dégradation et des transferts vers d'autres milieux ou d'autres compartiments de l'environnement.

Note : on caractérise généralement la vitesse de disparition ou de dissipation par la durée nécessaire à la réduction de 50 % ou de 90 % de la quantité initiale de substance (DT₅₀ ou DT₉₀). Les valeurs de DT₅₀ ou DT₉₀ déterminées en plein champ sont généralement différentes des valeurs déterminées en laboratoire. Lorsque la dégradation d'une substance est linéaire (cinétique d'ordre 1), la DT₅₀ est encore dénommée « demi-vie », symbolisée par « t_{1/2} ».

DÉLAI D'EMPLOI AVANT RÉCOLTE (DAR) loc.m.

Délai minimal autorisé entre le dernier traitement et la récolte d'une culture.

Note : on emploie aussi la locution « délai avant récolte », qui a donné le sigle DAR.

DÉLAI DE RENTRÉE DES PERSONNES (DRP) loc.m.

Durée pendant laquelle il est interdit de pénétrer dans les lieux où a été appliquée une préparation phytopharmaceutique (champs, jardins, locaux...).

Note : la locution « délai de ré-entrée » calquée sur l'anglais « re-entry » est incorrecte.

Syn. Délai de retour.

DÉLAI DE RÉINTRODUCTION DES ANIMAUX (DRA) loc.m.

Durée pendant laquelle il est interdit d'introduire des animaux dans les lieux où a été appliquée une préparation phytopharmaceutique (champs, jardins...).

DÉLITAGE n.m.

Désagrégation d'un granulé.

Note : on appelle « agent de délitage » un formulant destiné à faciliter le délitage d'une préparation sous forme de granulé, au contact de l'eau ou de l'air. Cette locution doit être préférée au terme « délitant ».

DEMI-VIE n.f.

V. **Dégradation.**

DÉMONSTRATION n.f.

Opération destinée à faire connaître, dans un esprit de vulgarisation, certaines propriétés ou certains effets de préparations phytopharmaceutiques après que des essais les ont mis en évidence.

Note : la locution « parcelle de démonstration » doit être préférée à celles d'« essai de démonstration », « essai de vulgarisation », « essai de développement » ou « essai économique ».

DÉODORANT n.m. et adj.

V. **Désodorisant.**

DÉPISTAGE n.m.

V. **Sélection.**

DÉPRÉDATEUR n.m.

V. **Ravageur.**

DÉRIVE n.f.

Entraînement, hors de la parcelle traitée, des particules, liquides ou solides, résultant d'une pulvérisation, d'un poudrage ou de l'épandage de granulés à sec.

Note : ce terme n'englobe pas la volatilisation éventuelle de substance active postérieure à l'application.

DÉSHERBAGE n.m.

Opération qui vise à éliminer les adventices nuisibles sur tout (traitement généralisé) ou partie (traitement localisé ou traitement dirigé) de la parcelle. Cette opération peut être réalisée manuellement (désherbage manuel), à l'aide d'outils spécifiques (désherbage mécanique ou sarclage), par la chaleur (désherbage thermique), à l'aide d'organismes animaux ou végétaux ou de micro-organismes (protection biologique) ou par application de préparations phytopharmaceutiques (désherbage chimique). Le désherbage chimique peut être sélectif (par utilisation d'herbicides sélectifs) ou total (par utilisation d'herbicides totaux).

V. **Traitement généralisé, traitement localisé, traitement dirigé, herbicide sélectif, herbicide total.**

DÉSHERBAGE CHIMIQUE loc.m.

V. **Désherbage.**

DÉSHERBAGE MANUEL loc.m.

V. **Désherbage.**

DÉSHERBAGE MÉCANIQUE loc.m.

V. **Désherbage.**

DÉSHERBAGE SÉLECTIF loc.m.

V. **Désherbage, herbicide sélectif.**

DÉSHERBAGE THERMIQUE loc.m.

V. **Désherbage**.

DÉSHERBAGE TOTAL loc.m.

V. **Désherbage, herbicide total**.

DÉSHERBANT n.m. et adj.

V. **Herbicide**.

DÉSODORISANT n.m. et adj.

Formulant destiné à masquer l'odeur d'une préparation. Syn. **Désodorant, agent masquant** ou masque.

Note : ce terme doit être préféré à « déodorant ».

DÉSORPTION n.f.

Phénomène qui consiste, pour un solide, à libérer les substances adsorbées.

Ex. Les études d'adsorption et désorption d'une substance active dans le sol.

V. **Adsorption**.

DESSICCANT n.m. et adj.

Substance ou préparation appliquée sur les plantes herbacées pour dessécher les parties aériennes.

Note : pour la pomme de terre, on utilise le terme de « **défanant** ». L'orthographe « dessiccant » est incorrecte.

DÉVELOPPEMENT EMBRYONNAIRE loc.m.

Ensemble des transformations qui se succèdent dans l'œuf entre la fécondation de l'ovule et la formation complète de l'embryon, aboutissant à l'éclosion de l'œuf et à la naissance d'un nouvel individu.

Syn. **Embryogenèse**.

V. **Incubation**.

DÉVELOPPEMENT POSTEMBRYONNAIRE loc.m.

Chez les Arthropodes, ensemble des transformations qui se succèdent, durant les états larvaires et nymphal, entre l'éclosion de l'œuf et l'apparition de l'état imaginal.

DÉVITALISATION n.f.

Opération qui consiste à provoquer la mort des tissus des plantes ligneuses ou semi-ligneuses sans destruction de leur structure.

Ex. Dévitalisation des broussailles au moyen d'un débroussaillant.

DIAPAUSE n.f.

État de repos obligatoire, indispensable à la survie de certaines espèces d'arthropodes. Il résulte de la modification d'un ou de plusieurs processus métaboliques au cours de l'une des phases du cycle évolutif (embryonnaire, larvaire, nymphale, imaginale). Il est caractérisé par un ralentissement ou une interruption annuelle prolongée des fonctions de relation ou de développement.

Note : ne pas confondre avec « **quiescence** » ni avec « **dormance** » (voir ces termes).

DICHOTOMIQUE adj.

Qualifie une clé ou un tableau de détermination qui permet d'identifier un organisme par une succession d'alternatives opposant des caractères le plus souvent morphologiques.

Note : ce terme qualifie aussi certains types de croissance (végétaux, coraux...).

DICLINE adj.

Caractérise une plante dont les fleurs sont unisexuées (mâles ou femelles). Cette plante peut être **monoïque** ou **dioïque** (voir ces termes).

DICOTYLÉDONE n.f. et adj.

Végétal dont la graine renferme un embryon à deux cotylédons. La section des tiges et des racines s'accroît grâce à l'activité des cambiums et les feuilles sont à nervures ramifiées.

V. **Cambium, cotylédon.**

DICÉCIQUE adj.

Entomologie. Caractérise une espèce dont le cycle évolutif complet se déroule sur deux hôtes non apparentés (un hôte primaire et un hôte secondaire). On parle aussi d'espèce migrante.

Note : ce terme peut aussi être orthographié « diécique ».

DIOÏQUE adj.

Caractérise une espèce végétale dont les fleurs mâles et femelles sont portées par des individus différents.

V. **Monoïque.**

DISPERSANT n.m. et adj.

V. **Tensioactif.**

DISPERSION n.f.

Entomologie. Déplacement à faible distance des individus d'une population, à la recherche de nourriture.

Ex. Déplacement des femelles ailées chez certains pucerons.

V. **Émigration, migration.**

DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL loc.m.

Disposition des unités expérimentales sur le terrain, permettant une analyse statistique des observations élémentaires.

DISPOSITIF VÉGÉTALISÉ PERMANENT loc.m.

Zone recouverte de façon permanente de plantes herbacées (dispositif herbacé) ou comportant, sur au moins une partie de sa largeur, une haie arbustive (dispositif arbustif).

Note : la présence d'un tel dispositif, continu en bordure d'un point d'eau, permet, selon la réglementation française, de réduire la largeur de la zone non traitée.

DISSÉMINATION n.f.

Pathologie végétale et malherbologie. Dispersion des organes de reproduction (semences chez les végétaux, inoculum chez les champignons...) par un agent vecteur (par exemple : vent, pluie, insectes...).

DISTRIBUTION GRANULOMÉTRIQUE loc.f.

Représentation, sous forme de table de nombres ou de graphique, des caractéristiques de taille et de forme des particules mesurées expérimentalement.

DOMINANCE APICALE loc.f.

Phénomène de nature auxinique qui favorise le développement de la partie sommitale d'une plante.

DORMANCE n.f.

État de vie ralenti chez les végétaux. Il se traduit par le fait qu'un organe, pourtant placé dans des conditions propices à sa croissance, n'évolue pas ; l'état dormant est induit et levé par certaines conditions climatiques ou physiologiques.

V. **Diapause.**

DONNÉE BRUTE loc.f.**Définition Végéphyt**

Valeur attribuée à une variable observée.

V. **Variable observée**

Autres définitions

Ensemble des données originales issues des observations élémentaires, des mesures relatives à la réalisation d'un essai, ou d'une activité ayant une incidence sur un essai ou des essais. Ces données font l'objet d'un enregistrement conformément aux § 5.2 et § 9.5. Elles peuvent se présenter sous la forme de notes manuscrites, de saisie directe sur support informatique, de photographies ou de schémas.

BPE

Les données brutes représentent l'ensemble des comptes rendus et des documents originaux de l'installation d'essai, ou des copies conformes de ceux-ci, qui résultent des observations et des travaux originaux réalisés dans le cadre d'une étude. Les données brutes peuvent aussi comporter, par exemple, des photographies, des copies sur microfilm ou sur microfiche, des données sur support informatique, des relevés d'observations sur cassette, des enregistrements automatiques de données ou tout autre moyen de conservation de données réputé capable d'assurer un stockage des informations en toute sécurité pour une certaine durée.

BPL OCDE

DONNÉE ÉLABORÉE loc. f.**Définition Végéphyt**

Valeur calculée pour une variable élaborée.

V. **Variable élaborée**

Autre définition

Donnée issue d'un calcul ou toute forme de traitement mathématique (manuel ou informatique) à partir de données brutes.

BPE

DONNÉE TRANSFORMÉE loc.f.

Valeur résultant de la transformation mathématique d'une donnée brute ou d'une donnée élaborée.

V. **Variable transformée**

DONNEUR D'ORDRE (ou COMMANDITAIRE) loc.m.

Définition BPE / Végéphyll

En expérimentation des produits de protection des plantes :

Personne morale ou physique qui commande à un organisme la mise en place et la réalisation d'un essai biologique suivant un cahier des charges défini au préalable.

Autre définition

Le donneur d'ordre est la personne morale qui commande, parraine ou soumet une étude de sécurité non clinique ayant trait à la santé et à l'environnement.

(OCDE)

DOSE D'EMPLOI loc.f.

Quantité (masse ou volume) de préparation (ou de substance active) appliquée par unité de matériel traité. Cette unité est généralement une surface (hectare ou mètre carré), mais peut être aussi un volume (litre, hectolitre, mètre cube...), une masse (kilogramme, quintal, tonne) ou une longueur (mètre linéaire).

Note : pour éviter toute ambiguïté, on exprime généralement en kilogramme ou en litre une quantité de préparation, et en gramme la quantité correspondante de substance active.

V. Concentration d'emploi.

Ex. Un traitement effectué avec un volume de bouillie de 1 000 litres par hectare à la concentration d'emploi de 100 grammes par hectolitre correspond à une dose d'emploi de 1 000 grammes par hectare.

DOSE JOURNALIÈRE ADMISSIBLE (DJA) loc.f.

Quantité de substance qu'un être humain peut absorber quotidiennement sa vie durant, sans effet néfaste pour sa santé. Elle est exprimée en milligramme par kilogramme de poids corporel et par jour.

Note : la DJA est calculée à partir de la dose sans effet (DSE) la plus basse observée chez des mammifères de laboratoire, à laquelle sont appliqués des coefficients de sécurité, dont la valeur finale, variable en fonction du risque encouru, n'est jamais inférieure à 100.

La locution « **Apport journalier admissible (AJA)** » correspond au même concept lorsqu'on l'exprime en milligramme de substance par individu et par jour.

V. Apport journalier, dose sans effet.

DOSE LÉTALE (DL) loc.f.

Quantité de substance qui, administrée à des animaux de laboratoire, entraîne la mort. Elle est généralement exprimée en milligramme par kilogramme de poids corporel.

Ex. DL₅₀ : dose entraînant 50 % de mortalité.

DOSE SANS EFFET (DSE) loc.f.

Quantité maximale de substance dont l'absorption quotidienne ne se traduit pas par des effets toxiques sur des animaux de laboratoire. Elle est généralement exprimée en milligramme par kilogramme de poids corporel et par jour.

On distingue généralement différentes expressions de cette dose sans effet :

- DSEO : dose sans effet observé,
- DSENO : dose sans effet néfaste observé.

DRAGEON n.m.

Tige aérienne émise à partir des racines souterraines.

Ex. Passage drave.

Végéphyll

E

ÉBOURGEONNEMENT n.m.

Destruction des bourgeons ou inhibition de leur développement.

Syn. **Ébourgeonnage**.

ÉCHAUDAGE n.m.

Chez une céréale, interruption de la croissance des grains due, soit à l'effet conjugué d'une température anormalement élevée associée à une hygrométrie très faible, soit aux attaques de champignons pathogènes (en particulier, *Gaeumannomyces graminis*, agent responsable du Piétin-échaudage).

ÉCHAUDURE n.f.

Accident physiologique survenant au cours de la conservation des fruits et caractérisé par le brunissement de la pulpe.

ÉCLAIRCISSEMENT n.m.

Opération qui consiste à supprimer dans une culture certaines plantes ou parties de plantes pour permettre aux autres de prospérer.

Note : cette opération peut être réalisée mécaniquement ou par voie chimique.

ÉCLOSION n.f.

Zoologie. Chez les animaux ovipares ou ovovivipares, sortie de l'œuf, soit d'une larve, soit d'un jeune ayant terminé son développement embryonnaire.

Pathologie végétale. Apparition des premiers symptômes d'une maladie à la suite de l'incubation de celle-ci.

ÉCOSYSTÈME n.m.

Ensemble interactif constitué par une **biocénose** et son **biotope** (voir ces termes).

Note : cet ensemble est défini essentiellement par son fonctionnement et non par son territoire.

ÉCOTYPE n.m.

Population qui, au sein d'une espèce, présente des caractères morphologiques ou physiologiques particuliers et stables, consécutifs à une adaptation à un environnement défini.

EFFET DOSE loc.m.

Relation entre l'effet observé d'un produit phytopharmaceutique et sa dose d'emploi, dans les mêmes conditions de traitement.

Note : cette locution doit être préférée à « réponse dose ».

V. **Dose d'emploi**.

EFFET NON-INTENTIONNEL (ENI) loc.m.

On appelle effet non-intentionnel d'un produit phytopharmaceutique utilisé dans des conditions normales, toute action bien caractérisée, autre que celle pour laquelle le produit est employé, qu'elle soit bénéfique ou indésirable, immédiate ou différée.

Note : cette locution doit être préférée à « action secondaire ».

Ex. Certains fongicides actifs contre l'oïdium freinent le développement des acariens ; inversement, certains insecticides favorisent les acariens.

Syn. **Effet secondaire.**

EFFET SECONDAIRE loc.m.

V. **Effet non intentionnel.**

EFFICACITÉ n.f.

Niveau de réduction des organismes nuisibles ciblés ou des dégâts occasionnés par ceux-ci sur le végétal, après application d'un traitement, par rapport à un témoin non-traité.

V. **Essai biologique.**

EFFLUENT PHYTOPHARMACEUTIQUE loc.m.

Fluide contenant des déchets provenant de l'application de produits phytopharmaceutiques. Il peut s'agir de fonds de cuve, d'eaux de rinçage ou de nettoyage du matériel d'application ou, après leur récupération, du résultat de leur traitement.

V. **Fond de cuve.**

ÉLICITEUR n. m.**Définition Végéphyll :**

Molécule produite par un agent pathogène ou un ravageur, qui induit chez une plante une réaction de défense par la production de phytoalexines ; par extension, toute molécule qui déclenche un mécanisme de défense avec production de substances défensives.

Toute molécule qui déclenche chez la plante une réaction biologique de défense. L'éliciteur peut être libéré ou porté par un agent pathogène ou un ravageur (éliciteur exogène) ou produit par la plante elle-même sous l'action d'un stress (éliciteur endogène).

Syn. Stimulateur de défense naturelle, stimulateur de défense des plantes.

Autre définition :

Molécule spécifique, appartenant à des familles chimiques variées, produite par un microorganisme phytopathogène ou une plante parasite et déclenchant des réactions de défense de la part des cellules de la plante attaquée.

JORF 2008

ÉLONGATION n.f.

Croissance en longueur d'une cellule ou d'un organe.

EMBALLAGE ASSOCIATIF loc.m.

Spécialité composée de l'association, dans un même emballage compartimenté, de deux préparations correspondant, en général, à des types de formulation différents pour application simultanée en mélange. On distingue différents types d'emballages associatifs.

- **Emballage associatif liquide/liquide (KL) loc.m.** Emballage associant deux liquides.
- **Emballage associatif solide/liquide (KK) loc.m.** Emballage associant un solide et un liquide.
- **Emballage associatif solide/solide (KP) loc.m.** Emballage associant deux solides.

EMBRYOGENÈSE n.f.

V. **Développement embryonnaire.**

ÉMERGENCE n.f.

V. **Levée.**

ÉMÉTIQUE n.m. et adj.

Formulant destiné à faire vomir en cas d'ingestion accidentelle d'une préparation.

Syn. **Vomitif.**

ÉMIGRATION n.f.

Passage de l'hôte primaire à l'hôte secondaire et *vice versa*, chez les pucerons diéciques (vol d'émigration).

Note : l'émigration est un cas particulier de la migration.

V. **Dispersion, migration.**

ÉMULGATEUR n.m.

V. **Tensioactif.**

ÉMULSIFIANT n.m. et adj.

V. **Tensioactif.**

ÉMULSION n.f.

Formulation fluide, hétérogène, stable, constituée de gouttelettes contenant la ou les substance(s) active(s), dispersées dans un autre liquide non miscible. On distingue différents types d'émulsions.

- **Émulsion pour traitement de semences (ES)** loc.f.

Émulsion applicable sur les semences en l'état ou après dilution.

- **Émulsion de type aqueux (émulsion aqueuse) (EW)** loc.f.

Émulsion dans une phase aqueuse continue de gouttelettes de solution organique contenant la substance active, applicable après dilution.

- **Émulsion de type huileux (émulsion inverse) (EO)** loc.f.

Émulsion dans une phase organique continue de gouttelettes de solution aqueuse contenant la substance active, applicable après dilution.

- **Micro-émulsion (ME)** n.f.

Émulsion de type aqueux dans laquelle les gouttelettes de solution organique sont de très petite taille, donnant à l'émulsion une apparence homogène, transparente ou translucide, applicable après dilution.

ÉMULSIONNANT n.m. et adj.

V. **Tensioactif.**

ENDOPTÉRYGOTE n.m. et adj.

V. **Holométabole.**

ENDOTHÉRAPIQUE adj.

V. **Systémique.**

ENFOUISSEMENT LOCALISÉ loc.m.

Opération qui consiste à placer un produit phytopharmaceutique sous la surface du sol à un emplacement déterminé.

Ex. Enfouissement localisé dans le lit de semences.

ENNEMI DES CULTURES loc.m.

Expression générale désignant un organisme vivant, nuisible aux plantes cultivées (mauvaise herbe, agent pathogène, ravageur).

V. **Organisme nuisible.**

ENROBAGE n.f.

Technique de traitement consistant à déposer sur la semence des substances inertes permettant d'en modifier la forme ou la taille, en vue de faciliter le semis.

Note : l'enrobage peut être associé à un traitement de protection.

ENTOMOFAUNE n.f.

Ensemble des espèces d'arthropodes répertoriées sur une culture ou dans un milieu déterminé.

Ex. Entomofaune d'une prairie, d'une mare...

Syn. **Faune entomologique.**

ENTOMOPHAGE adj.

Caractérise un organisme animal qui se nourrit d'arthropodes qu'il capture (prédateur) ou aux dépens desquels il se développe (parasite ou parasitoïde).

ÉPAISSISSANT n.m. et adj.

Formulant destiné à augmenter la viscosité d'une suspension pour ralentir la sédimentation des particules solides de substance active.

ÉPAMPRAGE n.m.

Action de supprimer, par voie mécanique ou chimique, des jeunes pousses (pampres) inutiles à la base des pieds de vigne.

ÉPIDÉMIOLOGIE n.f.

Discipline qui étudie les différents facteurs intervenant dans l'apparition de maladies (infectieuses ou non) ou de phénomènes morbides déterminés, ainsi que leur fréquence, leur distribution, leur évolution, en vue de mettre en œuvre les moyens nécessaires à leur prévention ou à leur éradication.

ÉQUIVALENT ACIDE loc.m.

Quantité de substance active exprimée en acide libre, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente (sel, ester...).

ÉRADICANT adj.

Qualifie une substance ou une préparation qui supprime l'infection en éliminant le parasite après l'apparition des symptômes.

ÉRINOSE n.f.

Réaction d'un organe végétal (principalement les feuilles) caractérisée par une cécidie formée de poils hypertrophiés. Elle est due aux piqûres d'un acarien ériophyde.

V. **Acarien**.

ESPÈCE ENVAHISSANTE loc. f.

Espèce introduite dans une région qui envahit les parcelles cultivées et les aires non cultivées et colonise des surfaces croissantes.

(Ex. : ambrosies, séneçon du Cap, moustique-tigre, chrysomèle du maïs, graphiose de l'orme...)

ESSAI BIOLOGIQUE loc.m.

Définition Végéphyll :

Opération expérimentale portant sur du matériel vivant, conduite selon une méthode et dans des conditions définies pour étudier les propriétés agronomiques et les conditions d'emploi des produits phytopharmaceutiques. Un essai biologique comporte en général des répétitions, un témoin non-traité et/ou un traitement de référence.

Note : cette définition ne s'applique pas aux démonstrations (voir ce terme).

On distingue trois principaux types d'essai :

- **Essai d'efficacité** loc.m.

Type d'essai ayant pour objet principal d'évaluer les effets recherchés d'une ou plusieurs préparations phytopharmaceutiques vis-à-vis des organismes nuisibles.

- **Essai de sensibilité de la culture** loc.m.

Type d'essai ayant pour objet d'évaluer les effets intrinsèques d'une ou plusieurs préparations phytopharmaceutiques sur une plante cultivée. Il convient alors d'éviter ou d'éliminer les effets des organismes nuisibles susceptibles d'être présents dans ou sur la culture.

Note : cette locution doit être préférée à « essais de sélectivité » (voir « **sélectivité** »).

- **Essai de valeur pratique** loc.m.

Type d'essai ayant pour objet d'évaluer pour une culture les implications techniques et éventuellement technico-économiques de l'emploi d'une ou de plusieurs préparations phytopharmaceutiques utilisées dans des conditions proches de leurs futures applications agronomiques.

Autres définitions : ESSAI

Essais et études : recherches ou expériences visant à déterminer les propriétés et le comportement d'une substance active ou de produits phytopharmaceutiques, à prévoir l'exposition à des substances actives et/ou à leurs métabolites pertinents, à fixer des niveaux de sécurité en matière d'exposition et à définir les modalités d'un emploi inoffensif des produits phytopharmaceutiques.

(Règ.1107/2009)

Toute opération expérimentale depuis sa conception (comprenant sa réalisation, sa déclaration, l'éventuelle destruction des récoltes) jusqu'à la présentation des résultats obtenus, conduite selon une méthode expérimentale et dans des conditions définies, pour obtenir des données biologiques conformes aux exigences du dispositif d'autorisation de mise sur le marché et pour étudier certains effets, propriétés et conditions d'emploi des produits phytopharmaceutiques (par exemple essais d'efficacité, essais de phytotoxicité et essais de sensibilité d'une culture).

Un essai est conduit soit au niveau d'une unité d'expérimentation ou une station d'expérimentation, soit au niveau d'un site mis à disposition par un tiers selon un contrat d'expérimentation. Un protocole expérimental doit être établi par essai.

(BPE)

ESSAI DE LONGUE DURÉE loc.m.

V. Réseau d'essais.

ESSAI PLURIANNUEL loc.m.

V. Réseau d'essais.

ESSAIS PLURILOCAUX loc.m.

V. Réseau d'essais.

ESTIMATION VISUELLE loc.f.

V. Mode d'observation.

ÉTALONNAGE n.m.

Définition Végéphyll

Ensemble des opérations établissant, dans des conditions spécifiées, la relation entre les valeurs de la grandeur indiquées par un appareil de mesure et les valeurs correspondantes de la grandeur obtenues à l'aide d'étalons.

Autre définition

Opération qui, dans des conditions spécifiées, établit en une première étape une relation entre les valeurs et les incertitudes de mesure associées qui sont fournies par des étalons et les indications correspondantes avec les incertitudes associées, puis utilise en une seconde étape cette information pour établir une relation permettant d'obtenir un résultat de mesure à partir d'une indication

Note 1 : Un étalonnage peut être exprimé sous la forme d'un énoncé, d'une fonction d'étalonnage, d'un diagramme d'étalonnage, d'une courbe d'étalonnage ou d'une table d'étalonnage. Dans certains cas, il peut consister en une correction additive ou multiplicative de l'indication avec une incertitude de mesure associée.

Note 2 : Il convient de ne pas confondre l'étalonnage avec l'ajustage d'un système de mesure, souvent appelé improprement « auto-étalonnage », ni avec la vérification de l'étalonnage.

Note 3 : La seule première étape dans la définition est souvent perçue comme étant l'étalonnage.

Équivalent anglais : calibration

(VIM)

ÉTAT n.m.

Chez les Arthropodes, et spécialement les insectes, ensemble des caractères qui correspondent aux quatre grandes périodes de développement. On distingue : l'œuf, la larve (état larvaire), la nymphe (état nymphal) et l'adulte ou imago (état imaginal).

Note : ne pas confondre avec « **stade larvaire** » (voir cette locution).

ÉTIQUETAGE n. m.

Réglementation : Indications obligatoires et recommandations d'utilisation figurant sur l'emballage des préparations phytopharmaceutiques ou biocides, comme sur celles des substances ou mélanges de substances chimiques.

Notes Végéphyll

Note 1 : Le règlement (CE) n°1272/2008, dit "CLP", définit les règles européennes en matière de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques.

Note 2 : Le règlement (CE) N°1107/2009 définit les règles européennes en matière de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits phytopharmaceutiques.

Note 3 : Le règlement (UE) n° 528/2012 définit les règles européennes en matière de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits biocides.

Note 4 : Le règlement (UE) 2019/1009 définit les règles européennes en matière de classification, d'étiquetage et d'emballage des engrais et matières fertilisantes.

V. **Classification, Mention de danger, Mention d'avertissement, Conseil de prudence.**

EXOPTÉRYGOTE n.m. et adj.

V. **Hémimétabole**.

EXPÉRIMENTATEUR

Définition Végéphyll :

Toute personne ayant en charge la réalisation et le suivi des études et essais destinés à l'évaluation des préparations phytopharmaceutiques, qui possède les moyens et les compétences nécessaires à leur conduite.

Autre définition :

Toute personne ayant en charge uniquement la réalisation et le suivi d'essais (hors station d'expérimentation), qui possède les moyens et les compétences nécessaires pour l'évaluation biologique des préparations phytopharmaceutiques. L'expérimentateur est rattaché d'un point de vue fonctionnel et hiérarchique à une unité d'expérimentation. Dans le cas contraire, cet expérimentateur est à considérer comme une unité d'expérimentation. (BPE)

EXUVIE n.f.

Dépouille tégumentaire abandonnée par la larve, puis par la nymphe des arthropodes après chacune des mues (exuvies larvaires, exuvie nymphale).

V. **Mue**.

F

FACTEUR n.m.

Cause de variation prise en compte dans un essai. On distingue plusieurs types.

- **Facteur étudié** loc.m.

Cause de variation qui constitue le but de l'expérimentation.

- **Facteur contrôlé** loc.m.

Cause de variation dont on maîtrise l'effet par un dispositif expérimental approprié.

Ex. Considérons un essai de produits phytopharmaceutiques avec trois préparations appliquées à deux doses, disposé sur le terrain selon un dispositif factoriel en blocs (avec quatre blocs).

Dans cet essai, nous avons trois facteurs :

- *deux facteurs étudiés : le facteur « préparation phytopharmaceutique » et le facteur « dose » ;*
- *un facteur contrôlé : les « blocs » qui permettent de maîtriser un éventuel gradient, par exemple dans la nature du sol.*

Note : ne pas confondre avec « **variable** » (voir ce terme). Les termes « **condition** », « **modalité** », « **objet** », « **traitement** », souvent employés dans le sens de facteur, ont en réalité chacun un sens différent.

V. **Objet**.

FACTEUR DE RÉSISTANCE (FR) loc.m.

Rapport des doses ou concentrations de produit phytopharmaceutique nécessaires pour obtenir la même efficacité sur un organisme nuisible résistant que sur un organisme nuisible sensible.

Note : le terme "facteur", consacré par l'usage, n'est pas approprié puisqu'il s'agit d'un rapport.

FAUCHAGE n.m.

Opération qui consiste à couper la végétation à l'aide d'outils à lame ou à fil, mécaniques (faucheuses ou tondeuses) ou à main (faux).

Note : ne pas confondre avec « **broyage** » (voir ce terme).

FAUSSE CHENILLE loc.f.

Larve des hyménoptères symphytes (par exemple, tenthrède) ayant l'aspect d'une chenille de lépidoptère avec trois paires de pattes thoraciques articulées, mais s'en différenciant en particulier par la présence d'au moins six paires de fausses pattes abdominales à ventouse, sans crochet.

FLUENCE n.f.

Propriété que possède une poudre de s'écouler librement à travers un orifice. *Agronomie*. Aptitude des semences à s'écouler librement à l'intérieur du semoir.

Syn. **Fluidité**.

FOND DE CUVE loc.m.

Reliquat de bouillie phytopharmaceutique dans le réservoir d'un pulvérisateur après épandage, qui, pour des raisons techniques liées à la conception de l'appareil, n'est pas pulvérisable.

FONGICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les champignons.

FONGISTATIQUE adj.

Qualifie une substance ou une préparation qui inhibe le développement d'un champignon sans le tuer.

FORMULANT n.m. et adj.**Définition Végéphyll :**

Substance ou préparation dépourvue d'activité biologique propre, incluse dans une préparation phytopharmaceutique ou biocide lors de la formulation afin de lui conférer les propriétés nécessaires à sa mise en œuvre.

Note : ne pas confondre avec « **adjuvant** » (voir ce terme).

Syn. **Coformulant**.

Autre définition : Coformulant

Substance ou préparation qui est utilisée ou destinée à être utilisée dans un produit phytopharmaceutique ou un adjuvant, mais qui n'est ni une substance active, ni un phytoprotecteur, ni un synergiste.

(Règ.1107/2009)

FORMULATION n.f.

Processus industriel qui aboutit à la fabrication d'une préparation phytopharmaceutique ou biocide.

Note : ce terme est aussi utilisé pour désigner le type de présentation physique des préparations.

FRÉQUENCE DE RÉSISTANCE loc.f.

Proportion d'individus résistants dans une population de bioagresseurs.

FRIABILITÉ n.f.

Tendance d'un granulé à s'effriter en particules plus petites, voire en poudre.

V. **Attrition**.

FRUIT n.m.

Organe végétal résultant de la transformation de l'ovaire, généralement après fécondation. Le fruit renferme les graines.

FUMAGINE n.f.

Mycélium fortement mélanisé ayant l'aspect de poussières ou de croûtes noires à la surface des parties aériennes des végétaux. La fumagine est due au développement de diverses espèces d'ascomycètes et d'adélomycètes qui vivent superficiellement en saprophytes aux dépens de miellats d'insectes ou d'exsudats du végétal.

V. **Miellat**.

FUMÉE n.f.

Nuage visible formé par la suspension dans l'air de fines particules solides.

V. **Aérosol**.

FUMIGATION n.f.

Opération qui consiste à introduire un gaz, un aérosol ou une substance donnant naissance à un gaz, dans l'atmosphère d'une enceinte ou dans le sol en vue de lutter contre des organismes nuisibles.

Note 1 : le verbe correspondant est « gazer » ou « fumiger » (ce dernier terme doit être préféré à « fumiguer »). Le produit appliqué est aussi appelé « gaz » ou « fumigant ».

Note 2 : en France, dans certains cas, cette opération fait l'objet d'une réglementation spécifique.

FUMIGÈNE (FU) n.m. et adj.

Formulation généralement solide qui, par combustion, libère la substance active sous forme de fumée. On distingue différents types de formulations fumigènes.

- **Bâtonnet fumigène (FR)**
- **Boîte fumigène (FD)**
- **Bougie fumigène (FK)**
- **Cartouche fumigène (FP)**
- **Comprimé fumigène (FT)**
- **Granulé fumigène (FW)**

Végéphyll

G

GALLE n.f.

V. **Cécidie**.

GAMÉTOCIDE n.m. et adj.

V. **Agent chimique d'hybridation**.

GAZ COMPRIMÉ (GA) loc.m.

Formulation gazeuse sous pression, conditionnée en bouteille ou en réservoir.

GEL n.m.

Formulation colloïdale de consistance visqueuse. Il existe différents types de gel.

- **Gel émulsionnable (GL)** loc.m.
Gel applicable sous forme d'émulsion après dilution dans l'eau.
- **Gel soluble dans l'eau (GW)** loc.m.
Gel applicable sous forme de solution aqueuse, après dilution.
- **Gel pour traitement de semences (GF)** loc.m.
Gel applicable en l'état sur les semences.

GÉLIFIANT n.m. et adj.

Formulant conférant à la préparation les propriétés d'un gel, c'est-à-dire d'un état intermédiaire entre l'état solide et l'état liquide.

GÉNÉRATEUR D'AÉROSOL (AE) loc.m.

Dispositif à partir duquel une préparation peut être dispersée sous forme de fines particules liquides ou solides, généralement sous l'effet d'un gaz propulseur libéré par une valve.

GÉNÉRATION n.f.

Période du développement d'un arthropode qui s'étend de l'œuf à l'adulte apte à se reproduire.

V. **Cycle biologique, voltinisme**.

GÉNIE GÉNÉTIQUE loc.m.

Ensemble des outils et des techniques de la biologie moléculaire permettant, de manière contrôlée, l'étude de la modification des gènes : leur isolement, leur clonage, leur séquençage, leur découpage ...dans un but de recherche fondamentale ou appliquée.

Futura Santé

GÉNOME n.m.

Ensemble des gènes présents dans un organisme unicellulaire ou pluricellulaire, un virus ou un plasmide.

V. **Plasmide**.

GÉNOTOXICITÉ n.f.

Altération non dirigée du génome d'un organisme unicellulaire ou pluricellulaire, par un agent physique ou chimique et conduisant, par exemple, à l'apparition de mutations ponctuelles ou d'aberrations chromosomiques (structurales ou numériques).

GÉNOTYPE n.m.

Constitution génétique ou ensemble des gènes que possède un individu.

GERMINATION n.f.

Passage à la vie active d'un organe de conservation ou de dissémination d'un végétal après une période de repos.

Ex. Spore des champignons, propagule des mousses, graine des plantes supérieures...

GIBBÉRELLINES n.f.pl.

Hormones végétales qui jouent un rôle dans de nombreux processus tels que le contrôle de la division et de l'expansion cellulaire, la fructification et la germination.

GRAINE n.f.

Produit de l'évolution d'un ovule fécondé. Elle renferme l'embryon et des tissus de réserve, protégés par des téguments. Sa germination donne naissance à une nouvelle plante.

GRAISSE (GS) n.f.

Formulation visqueuse à base d'huile ou de corps gras.

GRAMINÉE n.f.

Plante herbacée monocotylédone, à tige souterraine courte (plateau de tallage) dont partent, à chaque nœud, des racines et une tige aérienne (chaume).

Syn. Poacée (nom scientifique).

GRAMINICIDE n.m. et adj.

V. **Antigraminée**.

GRANULARITÉ n.f.

Ensemble des caractéristiques géométriques définissant l'état d'un solide divisé.

GRANULÉ n.m.

Formulation constituée de particules solides de dimensions définies. On distingue différents types de granulés par la taille, la formulation ou le mode d'emploi.

- **Granulé (GR)** n.m.

Granulé de dimensions comprises entre 0,1 mm et 6 mm, prêt à l'emploi.

- **Macrogranulé (GG)** n.m.

Granulé de dimensions comprises entre 2 mm et 6 mm, prêt à l'emploi.

- **Granulé fin (FG)** loc.m.

Granulé de dimensions comprises entre 0,3 mm et 2,5 mm, prêt à l'emploi.

- **Microgranulé (MG)** n.m.

Granulé de dimensions comprises entre 0,1 mm et 0,6 mm, prêt à l'emploi.

- **Granulé dispersable (WG)** loc.m.

Granulé applicable après délitage et dispersion dans l'eau.

- **Granulé émulsionnable (EG)** loc.m.

Granulé pouvant contenir des formulants insolubles dans l'eau, applicable sous forme d'émulsion aqueuse après délitage et dispersion dans l'eau.

- **Granulé encapsulé (CG)** loc.m.

Granulé avec enrobage de protection ou à relargage progressif.

- **Granulé soluble dans l'eau (SG)** loc.m.

Granulé applicable sous forme de solution dans l'eau de la substance active, mais pouvant contenir des matières inertes insolubles.

- **Granulé fumigène (FW)** loc.m.

Forme particulière de fumigène (voir ce terme).

GRANULOMÉTRIE n.f.

Mesure de la taille des particules ou caractérisation de leur forme.

GRÉGARISME n.m.

Tendance des individus de certaines espèces animales à vivre et à se déplacer en groupe.

H

HALOPHYTE n. f.

Plante vivant sur un sol salé.

HÉLIOPHILE adj.

Caractérise une plante qui ne peut bien se développer qu'en pleine lumière.

V. **Sciaphile**.

HÉLOPHYTE n.f.

V. **Plante semi-aquatique**.

HÉMIMÉTAPOLE adj.

Caractérise un insecte normalement ailé dont les ailes se développent à l'extérieur du corps et dont les larves ressemblent aux adultes, hormis l'absence d'ailes complètement développées.

Note : on désigne aussi ce type de développement sous le terme « développement progressif ». Syn. Exoptérygote.

V. **Holométabole**.

HERBICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer ou d'inhiber les adventices ou mauvaises herbes, voire toutes les espèces végétales.

On distingue différents critères de classification des herbicides :

– selon le mode d'absorption :

- herbicide foliaire loc.m.

Herbicide pulvérisé sur les feuilles et absorbé par celles-ci.

Note : certains herbicides foliaires peuvent également être absorbés par les racines.

- herbicide racinaire loc.m.

Herbicide appliqué sur le sol et absorbé par les racines.

– selon le comportement dans la plante :

- herbicide de contact loc.m.

Herbicide de postlevée très peu mobile dans la plante et qui n'entraîne de dommage des tissus qu'autour des points d'impact et de pénétration.

- herbicide systémique loc.m.

Herbicide de prélevée ou de postlevée qui migre dans la plante, par le bois ou le liber, depuis les points de pénétration (racine ou feuille) jusqu'au site d'action.

Note : cette locution est souvent utilisée dans un sens plus restrictif pour désigner les herbicides de postlevée véhiculés dans la plante.

– selon le champ d'activité :

- herbicide sélectif loc.m.

Herbicide que peut tolérer une espèce cultivée dans des conditions d'emploi définies.

Note 1: si ces conditions d'emploi ne sont pas respectées, il peut devenir non sélectif.

Note 2 : un herbicide sélectif n'est généralement efficace que sur certaines adventices.

- herbicide total loc.m.

Herbicide efficace sur l'ensemble des plantes, mauvaises herbes et espèces cultivées.

– selon les espèces cibles :

- herbicide antidicotylédone

Herbicide actif principalement sur les dicotylédones.

- herbicide antigraminée

Herbicide actif principalement sur les graminées (certains n'ont aucune action sur les dicotylédones).

Note 1 : dans beaucoup de cas, on utilise dans la pratique seulement le nom de la famille chimique ou le mode d'action.

Note 2 : attention ! Parler des "ALS" (au lieu des "inhibiteurs de l'ALS") est une appellation erronée.
Syn. Désherbant

HERBICIDE PERSISTANT loc.m.

V. **Persistance d'action.**

Note : cette locution doit être préférée à « herbicide rémanent » ou « herbicide résiduaire ».

HERBICIDE RÉMANENT loc.m.

V. **Herbicide persistant.**

HERBICIDE RÉSIDUAIRE loc.m.

V. **Herbicide persistant.**

HIBERNATION n.f.

État d'engourdissement hivernal caractéristique de certains vertébrés homéothermes (chauve-souris, hérisson, lérot, loir, marmotte...), qui s'accompagne d'un abaissement prolongé de leur température interne et d'un ralentissement des fonctions physiologiques.

HIVERNATION n.f.

Chez les insectes, passage de l'hiver à l'abri, au repos. Celui-ci a lieu en général dans un état de **diapause** ou de **quiescence** (voir ces termes).

HOLOMÉTAPOLE adj.

Caractérise un insecte normalement ailé dont les ailes se développent à l'intérieur du corps durant l'état larvaire ; elles ne sont apparentes et fonctionnelles qu'après la métamorphose nymphale et la mue imaginale.

Note : on emploie aussi la locution « insecte à métamorphose ».

Syn. Endoptérygote.

V. **Hémimétabole.**

HOMOLOGATION n.f.

En France, procédure d'autorisation de vente remplacée par la procédure d'autorisation de mise sur le marché. L'homologation était délivrée pour une durée maximale de dix ans, renouvelable. Dans certains cas, elle pouvait être accordée à titre provisoire pour une durée maximale de quatre ans, renouvelable (autorisation provisoire de vente ou APV).

Ce terme est toujours utilisé dans le domaine des Matières Fertilisantes.

V. **Autorisation de mise sur le marché.**

HUILE FILMOGÈNE (SO) loc.f.

Formulation conçue pour être appliquée sur les pièces d'eau et former une couche superficielle.

HYDROPHYTE n.f.

V. **Plante aquatique.**

HYGROPHYTE n.f.

Plante dont les besoins en eau sont élevés et qui se développe dans les lieux humides.

Syn. Plante hygrophile.

HYPERSENSIBILITÉ n.f.

Pathologie végétale. Réaction rapide et très localisée d'une plante à une agression parasitaire se traduisant par la nécrose des cellules infectées. Cette nécrose provoque l'interruption de l'infection dans le cas des parasites nécessitant des cellules vivantes pour leur développement.

Végéphyll

**IMAGO** n.m.

Chez les insectes holométaboles, après la nymphose, état morphologique définitif des individus n'ayant cependant pas encore nécessairement acquis la maturité sexuelle.

Syn. Insecte parfait.

V. **Adulte, holométabole.**

IMPURETÉ n.f.**Définition Végéphyll :**

Tout composant autre que la substance active se trouvant dans le matériel technique.

Note : ce terme englobe les composants provenant du processus de fabrication ou d'une dégradation intervenue en cours de stockage.

Autre définition :

Tout composant autre que la substance active pure et/ou variante pure se trouvant dans le matériel technique (y compris les composants provenant du processus de fabrication ou d'une dégradation intervenue en cours de stockage).

(Règ.1107/2009)

INCORPORATION n.f.

Opération qui consiste à mélanger au sol une préparation phytopharmaceutique (et spécialement un herbicide) de manière homogène et sur une épaisseur déterminée.

INCUBATION n.f.

Pathologie végétale. Période pendant laquelle une infection récente ne manifeste pas de symptômes visibles à l'œil nu. Elle débute avec la contamination et prend fin à l'apparition des premiers symptômes.

Zoologie. Phase de développement de l'embryon dans l'œuf entre la ponte de celui-ci et l'éclosion.

Note : ce terme est employé à tort pour désigner le développement embryonnaire lui-même.

V. **Éclosion.**

INDICATEUR BIOLOGIQUE loc.m.

Organisme vivant, animal ou végétal, utilisé comme marqueur de la qualité de l'environnement, par exemple de l'intensité d'une pollution.

INFECTION n.f.

Phase d'une maladie qui fait suite à la contamination et correspond au développement d'un agent pathogène à l'intérieur des tissus. Elle prend fin avec la guérison ou la mort de l'hôte.

INFESTATION n.f.

Envahissement d'un milieu, d'une plante-hôte ou d'une culture, par une population d'organismes nuisibles, généralement des animaux (insectes, acariens...).

V. **Contamination.**

INFESTATION ARTIFICIELLE loc.f.

Opération qui consiste à apporter ou introduire un organisme nuisible dans un ensemble d'unités expérimentales, en vue d'obtenir des taux d'infestation homogènes et suffisants pour permettre l'expérimentation.

Note : dans le cas d'un organisme pathogène, on utilise de préférence le terme « **inoculation** » (voir ce terme).

INGESTION n.f.

Mode d'absorption d'une substance par pénétration dans le système digestif d'un être vivant, par exemple d'un ravageur animal.

INHALATION n.f.

Mode d'absorption d'une substance, par pénétration dans le système respiratoire d'un être vivant, par exemple d'un ravageur animal.

INHIBITEUR DE DÉVELOPPEMENT DES INSECTES (IDI) loc.m.

Substance active ou préparation qui, appliquée à un insecte durant son développement larvaire, provoque une perturbation de celui-ci aboutissant à la mort de l'insecte.

Syn. Dérégulateur de mue.

Note : cette locution doit être préférée à « régulateur de croissance des insectes ».

Ex. Les mimétiques d'hormone juvénile.

INHIBITEUR DE GERMINATION loc.m.

Substance de croissance ayant pour effet d'empêcher de façon plus ou moins durable le développement de l'embryon dans la graine et, par extension, la croissance des germes des bulbes ou des tubercules.

Syn. **Antigerme**.

INJECTION n.f.

Opération qui consiste à faire pénétrer une préparation phytopharmaceutique, sous pression ou par gravité, au moyen d'un appareil approprié, soit dans le sol, soit dans un végétal.

INOCULATION n.f.

Opération qui consiste à apporter un élément infectieux au contact d'un hôte. Différents modes sont utilisés : pulvérisation, poudrage, trempage, piqûre, implant...

Note : ce terme doit être préféré à la locution « contamination artificielle ».

INOCULUM n.m.

Terme générique qui caractérise tout élément d'un agent pathogène capable de contaminer un hôte.

INSCRIPTION n.f.

V. **Admission**.

INSECTICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les insectes.

INSENSIBILITÉ SPÉCIFIQUE loc.f.

V. **Résistance.**

INVASION n.f.

Arrivée d'un organisme nuisible dans une aire, sur une culture ou sur un hôte, qui jusqu'alors n'était pas infesté. On distingue deux phases :

- **Invasion primaire** loc.f.

Invasion induite par l'apparition de foyers issus de colonisations ou contaminations en provenance des formes de conservation des organismes nuisibles.

Ex. Invasion de cultures annuelles par le Puceron noir de la fève (Aphis fabae).

- **Invasion secondaire** loc.f.

Invasion se développant à partir des invasions primaires.

V. **Espèce envahissante, Pullulation.**

J

JET n.m.

Ensemble des gouttelettes sortant d'une buse de pulvérisation. Note : la forme du jet est caractéristique du type de buse.

K

KAIROMONE n.f.

Méiateur chimique qui, dans les relations interspécifiques, profite à l'organisme récepteur.

Ex. Des kairomones végétales ont des effets spécifiques stimulant la prise de nourriture chez les insectes phytophages.

V. **Allomone.**

L

LAQUE (LA) n.f.

Formulation filmogène à base de solvant.

LARVE n.f.

Forme juvénile de croissance chez les insectes.

Note : la larve correspond à l'état compris entre la sortie de l'œuf et la transformation en nymphe ou en adulte.

LARVICIDE adj.

Qualifie une substance ou une préparation ayant la propriété de tuer les larves.

LARVIPARE adj.

Qualifie une espèce d'insecte dont la femelle donne directement naissance à des larves. Note : c'est le cas des pucerons et de certains diptères parasites.

V. **Ovipare, vivipare.**

LATEX (PA) n.m.

Formulation aqueuse filmogène.

LEVÉE n.f.

État de plantes qui commencent à sortir de terre, qu'elles soient issues aussi bien de graines que de propagules (voir ces termes).

Note : ce terme doit être préféré à « émergence ».

LIANT n.m. et adj.

Formulant ou adjuvant qui, en traitement de semences, assure la cohésion entre la substance active et les matières de charge (supports).

Note : on utilisait aussi dans ce sens les termes « fixateur » et « agglomérant ».

LIBER n.m.

Tissu cellulo-pectique conducteur de la sève élaborée des sites de synthèse vers les sites d'utilisation ou de stockage.

Syn. **Phloème.**

LIBÉRATION PROGRESSIVE loc.f.

Phénomène de diffusion de substance active vers le milieu extérieur à partir d'une formulation adaptée.

Ex. *Encapsulation.*

LIGNE DIRECTRICE loc.f.

Ensemble d'informations et de recommandations nécessaires pour déterminer les propriétés ou caractéristiques d'un produit phytopharmaceutique, ou d'un moyen de protection biologique, ou pour évaluer les risques liés à leur emploi.

V. **Méthode d'expérimentation, protocole d'essai.**

LIMITATION DE VÉGÉTATION loc.f.

Opération qui consiste à freiner le développement végétal, par l'application d'une substance de croissance (voir ce terme), pour obtenir une masse ou un volume plus faible.

Note : ne pas confondre avec « **broyage** » (voir ce terme).

LIMITE DE DÉTECTION (LD) loc.f.

Concentration minimale de substance détectable par une méthode d'analyse validée, dans un substrat défini, mais non mesurable de façon précise.

LIMITE DE QUANTIFICATION (LQ) loc.f.

Concentration minimale de substance mesurable par une méthode d'analyse validée, dans un substrat défini.

Note : on l'appelait autrefois limite de détermination.

LIMITE MAXIMALE EN RÉSIDUS (LMR) loc.f.

V. **Teneur maximale en résidus (TMR)**.

LIQUIDE CHARGEABLE ÉLECTRIQUEMENT (ED) loc.m.

Formulation liquide spéciale pour pulvérisation électrostatique ou électrodynamique.

LIQUIDE MISCIBLE À UN LIQUIDE ORGANIQUE (OL) loc.m.

Formulation liquide homogène à diluer avant emploi dans un liquide organique.

LIQUIDE POUR APPLICATION À ULTRA BAS VOLUME (UL) loc.m.

Formulation liquide homogène directement utilisable dans un appareil de traitement à ultra bas volume (UBV).

LIQUIDE POUR TRAITEMENT DES SEMENCES (LS) loc.m.

Formulation liquide applicable sur les semences, en l'état ou après dilution.

LUTTE n.f.

Ensemble des mesures utilisées pour combattre les organismes nuisibles.

V. **Organisme nuisible**.

LUTTE BIOLOGIQUE loc.f.

V. **Protection biologique**.

LUTTE BIOLOGIQUE PAR CONSERVATION loc.f.

V. Protection biologique

Autres définitions

La lutte biologique par conservation consiste à gérer les ravageurs en protégeant et favorisant les auxiliaires naturellement présents dans le milieu, par le maintien ou le développement de leurs habitats « ressources ». Ce mode de lutte s'insère dans une démarche de protection intégrée, en tant que déclinaison agroécologique par excellence du biocontrôle, portant sur des modifications de l'environnement et/ou des pratiques. (Agroécologie)

La lutte biologique par conservation consiste à modifier les pratiques et le milieu pour protéger et favoriser les auxiliaires* spécifiques ou non spécifiques qui régulent les ravageurs visés et diminuent ainsi leurs impacts sur les cultures. Cela peut également nécessiter l'aménagement de l'environnement des cultures afin d'améliorer la survie, la fécondité, la longévité, et le comportement des auxiliaires (prédateurs, parasitoïdes*...) pour augmenter leur efficacité. (Ephytia)

LUTTE BIOTECHNIQUE loc.f.

V. Protection biologique

Autre définition

La lutte biotechnique s'appuie sur les interactions chimiques qui peuvent exister entre individus ou espèces. (Ephytia)

LUTTE CHIMIQUE loc.f.

V. Protection chimique.

LUTTE ÉCO-ÉTHOLOGIQUE loc.f.

V. Protection éco-éthologique.

LUTTE GÉNÉTIQUE loc.f.

V. Protection génétique

LUTTE MICROBIOLOGIQUE loc.f.

V. Protection biologique

Autre définition :

La lutte micro-biologique correspond à l'utilisation de micro-organismes contre les ravageurs. Il peut s'agir de **champignons** (ex. *Beauveria spp.*), de **bactéries** (ex. *Bacillus thuringiensis* (Bt)) ou de **virus** (ex. virus de la granulose du carpocapse des pommes et poires), utilisés pour protéger les cultures contre les ravageurs. Ces micro-organismes sont conditionnés comme des PPP classiques et sont utilisés en pulvérisation sur la culture. (Ephytia)

LUTTE INTÉGRÉE loc.f.

Définition Végéphyll :

V. Protection intégrée.

Autre définition : LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

La prise en considération attentive de toutes les méthodes de protection des plantes disponibles et, par conséquent, l'intégration des mesures appropriées qui découragent le développement des populations d'organismes nuisibles et maintiennent le recours aux produits phytopharmaceutiques et à d'autres types d'interventions à des niveaux justifiés des points de vue économique et environnemental, et réduisent ou limitent au maximum les risques pour la santé humaine et l'environnement. La lutte intégrée contre les ennemis des cultures privilégie la croissance de cultures saines en veillant à perturber le moins possible les agro-écosystèmes et encourage les mécanismes naturels de lutte contre les ennemis des cultures.

(Dir. 2009/128)

LUTTE RAISONNÉE loc.f.

V. Protection raisonnée.

Végéphyll

M

MACROGRANULÉ (GG) n.m.

V. **Granulé**.

MACRO-ORGANISME n.m.

Protection biologique. Invertébré prédateur ou parasitoïde utilisé en protection des plantes contre les ravageurs.

Ex. Coccinelles pour lutter contre les pucerons.

MAÎTRISE n.f.

Maintien à un niveau acceptable d'une population d'organismes nuisibles.

Note : ce terme est à préférer au terme « contrôle », calqué sur l'anglais « control », utilisé dans le même sens.

MAÎTRISER v.t.

Maintenir à un niveau acceptable une population d'organismes nuisibles.

Note : le terme « contrôler » calqué sur l'anglais « to control », utilisé dans le même sens, est impropre.

MALHERBOLOGIE n.f.

Étude des mauvaises herbes et, par extension, des moyens de les combattre.

MATIÈRE ACTIVE (m.a.) loc.f.

V. **Substance active**.

MAUVAISE HERBE loc.f.

Plante herbacée ou ligneuse (sauvage ou cultivée) indésirable à l'endroit où elle se trouve.

V. **Adventice**

MÉDIATEUR CHIMIQUE loc.m.

Substance sécrétée par un organisme vivant dont les molécules agissent sur sa physiologie, son comportement ou sur d'autres organismes quand elle est émise dans le milieu ambiant. La communication chimique peut être interne à l'individu (hormone), intraspécifique (phéromone) ou interspécifique (substance allélochimique).

Note : certains médiateurs chimiques peuvent être obtenus par synthèse et sont utilisés en protection des plantes.

MÉLANGE n.m.

Définition CLP / Végéphyt :

Un mélange ou une solution constitué de deux substances ou plus.

MÉLANGE EXTEMPORANÉ loc.m.

Bouillie comportant au moins deux produits formulés.

En France les mélanges peuvent être autorisés ou interdits selon leurs caractéristiques toxicologiques (phrases de risques). Il est également possible de demander une autorisation (sur dossier) pour un mélange *a priori* interdit.

Note 1 : L'objectif peut être :

- l'ouverture du champ d'activité (Ex.: antidicotylédone + antigraminée)
- l'augmentation de l'efficacité sur les espèces visées :
 - soit par simple additivité des effets correspondant à la dose de chaque produit
 - soit par synergie

Note 2 : attention aux risques d'antagonisme (cependant l'antagonisme, comme la synergie, sont très rares chez les herbicides)

MENTION D'AVERTISSEMENT loc.f.

Définition Végéphyll

Dans le cadre de l'étiquetage des produits chimiques, terme destiné à alerter le lecteur d'une étiquette sur l'existence d'un risque potentiel ; on distingue les deux degrés suivants :

- a) «danger»: mention d'avertissement pour les catégories de dangers les plus graves
- b) «attention»: mention d'avertissement pour les catégories de dangers les moins graves

Autre définition

Un mot indiquant le degré relatif de gravité d'un danger pour alerter le lecteur de l'existence d'un danger potentiel ; on distingue les deux degrés suivants:

- a) «danger»: une mention d'avertissement pour les catégories de dangers les plus graves;
 - b) «attention»: une mention d'avertissement pour les catégories de dangers les moins graves;
- (CLP)

MENTION DE DANGER loc. f.

Définition Végéphyll

Dans le cadre de l'étiquetage des produits chimiques, énoncé normalisé correspondant à un danger pour la santé humaine ou le milieu naturel.

Note 1 : le règlement « CLP » (Règlement (CE) N°1272/2008 du 16/12/2008) établit la liste de ces mentions de danger, chaque mention est identifiée par un code commençant par la lettre H, suivie de trois chiffres.

Note 2 : ces mentions de danger, sont indiquées sur les étiquettes des préparations phytopharmaceutiques, comme sur celles des substances ou mélanges de substances chimiques ou des produits biocides.

V. Classification, étiquetage, conseil de prudence, mention d'avertissement

Ex. :H335 : Peut irriter les voies respiratoires

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autre définition

Une phrase qui, attribuée à une classe de danger et à une catégorie de danger, décrit la nature du danger que constitue une substance ou un mélange dangereux et, lorsqu'il y a lieu, le degré de ce danger;

(CLP)

MENTIONS D'INFORMATION ADDITIONNELLES OU SUPPLÉMENTAIRES loc.f.

Dans le cadre de l'étiquetage des produits chimiques, mention complétant les conseils de prudence et mentions de danger.

Ex. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

MÉRISTÈME n.m.

Tissu constitué par un ensemble de cellules demeurées embryonnaires, aptes à se diviser et à se différencier pour produire des tissus spécialisés.

MÉSOPHYTE n.f.

Plante dont les besoins en eau sont moyens et qui se développe dans les lieux bien drainés.

Syn. Plante mésophile.

MESURAGE n.m.

V. **Mode d'observation.**

MÉTABOLITE n.m.**Définition Végéphyll :**

Tout produit du métabolisme ou de la dégradation d'une substance dans un organisme vivant ou dans l'environnement.

V. **Résidu de produit phytopharmaceutique.**

Autre définition :

Tout métabolite ou produit de dégradation d'une substance active, d'un phytoprotecteur ou d'un synergiste, qui est formé soit dans un organisme, soit dans l'environnement.

Un métabolite est jugé pertinent s'il y a lieu de présumer qu'il possède des propriétés intrinsèques comparables à celles de la substance mère en ce qui concerne son activité cible biologique, qu'il représente, pour les organismes, un risque plus élevé que la substance mère ou un risque comparable, ou qu'il possède certaines propriétés toxicologiques qui sont considérées comme inacceptables. Un tel métabolite est pertinent dans le cadre de la décision générale d'approbation ou de la définition de mesures visant à réduire les risques.

(Règ.1107/2009)

MÉTHODE D'EXPÉRIMENTATION loc.f.

Ensemble de recommandations basées sur une démarche raisonnée, nécessaires pour étudier certaines propriétés ou caractéristiques d'un produit phytopharmaceutique, ou d'un moyen de protection biologique.

Syn. **Méthode d'essai**, méthode d'étude.

MICROÉMULSION (ME) n.f.

V. **Émulsion.**

MICROGRANULÉ n.m.

V. **Granulé.**

MIELLAT n.m.

Excrétion riche en sucre, produite par certains insectes notamment les pucerons, les cochenilles et les psylles, favorisant le développement de la fumagine.

V. **Fumagine.**

MIGRATION n.f.

Déplacement saisonnier de l'ensemble des individus d'une espèce.

Note : on tend parfois à réserver ce terme aux déplacements comportant un aller et retour régulier (c'est le cas de certains oiseaux et de certaines coccinelles...). Dans le cas des pucerons diéciques, le passage obligatoire de l'hôte primaire à l'hôte secondaire s'appelle émigration.

V. **Dispersion, émigration.**

MODALITÉ n.f.

Un des niveaux du facteur étudié ou combinaison d'un niveau de chacun de plusieurs facteurs.

Ex. Considérons un essai de produits phytopharmaceutiques avec trois préparations (P1, P2, P3, soit trois niveaux du facteur P) appliquées à deux doses (D1, D2, soit deux niveaux du facteur D) disposé sur le terrain selon un dispositif factoriel en blocs (avec quatre blocs).

Dans ce cas, il y a six modalités :

- | | | |
|-------------------|-------------------|-------------------|
| – P1 à la dose D1 | – P2 à la dose D1 | – P3 à la dose D1 |
| – P1 à la dose D2 | – P2 à la dose D2 | – P3 à la dose D2 |

Note : ce terme doit être préféré à celui de « condition », utilisé autrefois. Dans les ouvrages de statistiques, les modalités sont généralement appelées « traitements ».

Syn. **Objet**.

MODE D'ACTION loc.m.

Mécanisme qui permet d'expliquer l'effet d'un produit phytopharmaceutique ou d'un produit biocide.

Note 1 : on distingue souvent :

- mode d'action biologique qui décrit des phénomènes physiologiques, histologiques ou cellulaires (*Ex. Insecticide inhibiteur de mue...*).
- mode d'action biochimique qui décrit des phénomènes chimiques ou enzymatiques (*Ex. Inhibition de l'acétolactate synthétase...*).

Note 2 : la description des mécanismes d'absorption et de transfert des substances actives ne fait pas partie du mode d'action mais du « **mode de transfert** » (voir cette locution).

MODE DE TRANSFERT loc.m.

Mécanisme physique ou biologique qui explique l'absorption, le déplacement, la distribution ou l'accumulation d'un produit phytopharmaceutique ou biocide dans un organisme vivant, un milieu ou l'un des compartiments de l'environnement (sol, air, eau...).

MODE D'OBSERVATION loc.m.

Moyen mis en œuvre afin d'attribuer une valeur à une variable observée dans un essai. On distingue principalement quatre modes d'observation.

- **Classement** n.m.

Attribution à chaque unité expérimentale d'un rang qu'elle occupe par rapport aux autres.

- **Estimation visuelle** loc.f.

Détermination subjective d'une grandeur.

Ex. Estimation de la surface couverte par une mauvaise herbe dans une unité expérimentale.

Note : ne pas confondre avec estimation en statistique.

- **Mesurage** n.m.

Détermination objective d'une grandeur (mesure).

Ex. Pesage d'une récolte parcellaire, dénombrement ou comptage d'insectes...

- **Notation** n.f.

Affectation de chaque unité expérimentale dans une classe discernable, chaque classe étant définie sans ambiguïté.

Note : on emploie aussi les locutions « **type d'observation** », « **méthode d'observation** ».

V. **Observation, variable**.

MOLLUSCICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les mollusques.

MONITORAGE n.m.

Surveillance organisée de phénomènes physiques, chimiques ou biologiques complexes.

Ex. Monitoring de l'évolution de la sensibilité des biotypes d'un organisme nuisible vis-à-vis d'une substance active pour évaluer les risques d'apparition d'une résistance.

MONOCOTYLÉDONE n.f. et adj.

Végétal dont la graine renferme un embryon à un seul cotylédon. La tige et la racine sont, sauf exception, dépourvues de cambiums et donc de formations secondaires ; les feuilles sont très généralement à nervures parallèles non ramifiées.

V. **Cambium, cotylédon.**

MONŒCIQUE adj.

Entomologie. Caractérise une espèce effectuant son cycle évolutif complet sur une seule espèce végétale hôte ou sur des espèces apparentées, sans émigration.

Note : ce terme peut aussi être orthographié « monoécique ».

MONOÏQUE adj.

Caractérise une espèce végétale dont les fleurs mâles et femelles sont séparées, mais portées par le même individu.

V. **Dioïque.**

MONOPHAGE adj.

Qualifie un invertébré qui se nourrit aux dépens d'une seule espèce animale ou végétale.

V. **Oligophage, polyphage.**

MOTTAGE n.m.

Phytopharmacie. Formation d'un agrégat de poudre ou de granulés s'opposant à l'écoulement de la préparation dans l'appareil de traitement.

Note : on appelle « antimottant » un formulant destiné à empêcher le mottage d'une préparation solide.

MOUCHE n.f.

Insecte appartenant à l'ordre des Diptères. Ce terme doit être réservé aux Brachycères, et plus spécialement aux Muscoïdés, dont les larves sont des asticots : mouche de la carotte, de l'oignon, de la cerise, domestique, tachinaire.

Note : ce terme, qui évoque un insecte volant, est à rejeter lorsqu'il ne s'agit pas de Diptères, comme « mouche blanche » pour aleurode ou « mouche à scie » pour tenthrede.

MOUILLANT n.m. et adj.

V. **Tensioactif.**

MUE n.f.

Remplacement périodique de l'ensemble de la cuticule au cours du développement postembryonnaire des Arthropodes. Il est accompagné de phénomènes physiologiques liés à la formation d'une nouvelle cuticule sous la dépendance d'hormones (ecdysone et hormone juvénile).

V. **Développement postembryonnaire, exuvie.**

MULTIVOLTIN adj.

Caractérise un insecte présentant plusieurs générations par an. Note : le terme polyvoltin est à rejeter.

V. **Univoltin, voltinisme.**

MUTAGÈNE adj.

Qualifie un agent physique ou chimique capable d'induire des mutations.

MUTATION n.f.

Modification, le plus souvent héréditaire, du génome d'une cellule.

Note : elle peut être spontanée ou induite par des agents physiques ou chimiques. Elle peut affecter aussi bien des cellules somatiques que des cellules germinales.

MYCOHERBICIDE n.m.

Suspension de champignons (spores, mycélium...) provoquant une maladie spécifique qui permet de lutter contre les mauvaises herbes. Elle s'applique au champ avec le matériel classique de pulvérisation.

Ex. *Colletotrichum gloeosporioides* pour lutter contre une adventice du riz.

Végéphy

N

NACRANT n.m.

Formulant ou adjuvant qui, appliqué sur la semence, lui donne un reflet irisé.

NANIFIANT n.m. et adj.

Caractérise un réducteur de croissance ou un pathogène qui a pour effet principal de réduire la taille d'une plante.

V. **Réducteur de croissance.**

NÉBULISATION n.f.

Pulvérisation dans l'air de très fines gouttelettes d'un produit prêt à l'emploi ou d'une bouillie. Cette technique, généralement utilisée sous abri ou dans un local, est mise en œuvre avec une préparation phytopharmaceutique adaptée.

Note : ne pas confondre avec « brumisation » (voir ce terme).

NÉMATOCIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les nématodes.

NÉMATOSTATIQUE n.m. et adj.

Qualifie une substance ou une préparation capable d'inhiber le développement des nématodes sans les tuer.

NEUTRALISANT n.m. et adj.

V. **Stabilisant.**

NIVEAU n.m.

Une des modalités présentées par un facteur.

Ex. Considérons un essai de produits phytopharmaceutiques avec trois préparations (P1, P2, P3) appliquées à deux doses (D1, D2), disposé sur le terrain selon un dispositif factoriel en blocs (avec quatre blocs). Dans ce cas, on étudie trois niveaux du facteur « préparation phytopharmaceutique » (P1, P2, P3), deux niveaux du facteur « dose » (D1, D2) et le facteur « bloc » en comporte quatre (les quatre blocs).

NOTATION n.f.

V. **Mode d'observation.**

NUISIBILITÉ n.f.

Effet négatif sur la croissance et le développement d'une plante cultivée induit par la présence d'ennemis des cultures.

V. **Seuil biologique de nuisibilité, seuil économique de nuisibilité.**

NYMPHE n.f.

État du cycle évolutif d'un insecte holométabole situé entre la larve et l'imago.

Elle porte le nom de chrysalide chez les Lépidoptères et de pupa chez la plupart des Diptères.

NYMPHOSE n.f.

Transformation de la larve en nymphe. C'est la chrysalidation chez les papillons et la pupaison chez la plupart des mouches.

Végéphyll

O

OBJET n.m.

V. **Modalité.**

OBSERVATION n.f.

Caractérisation de phénomènes biologiques définis, sous forme de données utilisables pour apprécier les effets que l'expérimentation met en évidence sur chaque unité expérimentale.

V. **Mode d'observation, unité expérimentale.**

ODORANT adj.

Qualifie un formulant destiné à modifier ou accroître l'odeur d'une préparation. Il sert généralement d'indicateur pour avertir les utilisateurs.

OLIGOPHAGE adj.

Qualifie un invertébré qui se nourrit aux dépens d'un petit nombre d'espèces animales ou végétales qui appartiennent souvent à un même genre.

V. **Monophage, polyphage.**

ONCOGÈNE adj.

Se dit d'un gène qui provoque ou favorise l'apparition de tumeurs. Ce gène peut être apporté par un virus cancérogène (oncogène viral) ou préexister dans le génome cellulaire.

ORGANISME GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉ (OGM) loc.m.

Définition Dir.2001/18 / Végéphyll :

Un organisme, à l'exception des êtres humains, dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle.

Aux fins de la présente définition:

- a) la modification génétique se fait au moins par l'utilisation des techniques énumérées à l'annexe I A, première partie,
- b) les techniques énumérées à l'annexe I A, deuxième partie, ne sont pas considérées comme entraînant une modification génétique.

Annexe IA, Première partie :

Les techniques de modification génétique visées à l'article 2, point 2, sous a), sont, entre autres :

- 1) les techniques de recombinaison de l'acide désoxyribonucléique impliquant la formation de nouvelles combinaisons de matériel génétique par l'insertion de molécules d'acide nucléique, produit de n'importe quelle façon hors d'un organisme, à l'intérieur de tout virus, plasmide bactérien ou autre système vecteur et leur incorporation dans un organisme hôte à l'intérieur duquel elles n'apparaissent pas de façon naturelle, mais où elles peuvent se multiplier de façon continue,
- 2) les techniques impliquant l'incorporation directe dans un organisme de matériel héréditaire préparé à l'extérieur de l'organisme, y compris la micro-injection, la macro-injection et la microencapsulation.
- 3) les techniques de fusion cellulaire (y compris la fusion de protoplastes) ou d'hybridation dans

lesquelles des cellules vivantes présentant de nouvelles combinaisons de matériel génétique héréditaire sont constituées par la fusion de deux cellules ou davantage au moyen de méthodes qui ne sont pas mises en œuvre de façon naturelle.

Annexe IA, Deuxième partie :

Les techniques visées à l'article 2, point 2, sous b), qui ne sont pas considérées comme entraînant une modification génétique, à condition qu'elles n'impliquent pas l'emploi de molécules d'acide nucléique recombinant ou d'OGM obtenus par des techniques/méthodes autres que celles qui sont exclues par l'annexe I B, sont:

- 1) la fécondation in vitro;
- 2) les processus naturels tels que la conjugaison, la transduction, la transformation, ou
- 3) l'induction polyploïde.

Note Végéphyll : le 25/07/2018 la CJUE a rendu un arrêt encadrant les techniques de génie génétique plus sévèrement que cette directive.

V. Génie génétique.

Autres définitions :

Organismes génétiquement modifiés : organismes dont le matériel génétique a été modifié au sens de l'article 2, point 2), de la directive 2001/18/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 mars 2001 relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement.
(Règ.1107/2009)

Un organisme défini par la directive 2001/18/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 mars 2001 relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et abrogeant la directive 90/220/CEE du Conseil (5) et qui n'est pas obtenu par les techniques de modification génétique énumérées à l'annexe I.B de cette directive.
(Règ.834/2007)

ORGANISME NUISIBLE loc.m.

Définition Végéphyll :

Être vivant considéré comme néfaste pour l'homme, les plantes cultivées, les animaux domestiques, ou les produits alimentaires, en raison des pertes qu'il induit ou des risques que sa présence fait courir aux hommes ou aux animaux.

Note : cette définition s'applique aussi bien au domaine biocide qu'au domaine phytosanitaire.

Syn. **Cible biologique** ; (dans le domaine de la protection des plantes) : **Bioagresseur**

V. **Agent pathogène, adventice, parasite, ravageur, produit biocide, produit phytopharmaceutique**

Autres définitions :

Espèce, souche ou biotype appartenant au règne animal ou au règne végétal ou agent pathogène nuisible aux végétaux ou aux produits végétaux.
(Règ.1107/2009)

Un organisme, y compris les agents pathogènes, dont la présence n'est pas souhaitée ou qui produit un effet nocif pour l'homme, ses activités ou les produits qu'il utilise ou produit, pour les animaux ou l'environnement.
(Règ.528/2012)

OVICIDE adj.

Qualifie une substance ou une préparation capable d'empêcher l'évolution des œufs, en tuant l'embryon.

OVIPARE adj.

Qualifie une espèce animale dont les femelles pondent des œufs.

V. **Larvipare, vivipare.**

Végéphyll

P

PARASITE n.m. et adj.

Organisme animal ou végétal qui se développe aux dépens d'un organisme appelé hôte, pendant tout ou partie de son cycle vital, en lui portant préjudice sans entraîner obligatoirement sa mort. On distingue l'endoparasite qui se développe à l'intérieur de l'hôte et l'ectoparasite qui évolue à l'extérieur de l'hôte.

Ex. Puce, punaise, tique, gui, orobanche.

PARASITOÏDE n.m. et adj.

Organisme animal ou végétal qui se développe aux dépens d'un hôte dont il entraîne obligatoirement la mort. On distingue l'endoparasitoïde et l'ectoparasitoïde.

Ex. Trichogrammes, Tachinaires, Champignons entomopathogènes.

PARCELLE ÉLÉMENTAIRE loc.f.

V. **Unité expérimentale.**

PASSEPORT PHYTOSANITAIRE (PP) loc.m.

Définition Végéphyll :

Composante de la surveillance biologique du territoire qui repose sur une étiquette réglementée pour la circulation des végétaux et produits végétaux dans l'Union Européenne (UE).

V. **Surveillance Biologique du Territoire**

Autres définitions :

Étiquette officielle utilisée pour la circulation de végétaux, produits végétaux et autres objets sur le territoire de l'Union et, le cas échéant, pour leur introduction et circulation dans des zones protégées, qui atteste le respect de toutes les exigences définies dans le Règlement (UE) 2016/2031 du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2016.

(Règ. 2016/2031)

Document officiel attestant du respect des dispositions réglementaires européennes relatives aux organismes de quarantaine (normes phytosanitaires, exigences particulières) qui accompagne certains végétaux, produits végétaux ou autres objets circulant sur le territoire de l'Union Européenne.

(DRAAF Centre-Val de Loire)

PELLICULAGE n.m.

Technique de traitement consistant à appliquer sur la semence, sans en modifier significativement la taille ou la forme, un ou des films continus et microporeux d'une substance inerte.

Note : le pelliculage peut être associé à un traitement de protection.

PELLICULANT n.m.

Formulant ou adjuvant à base de polymères, hydrosolubles ou non, qui, en traitement de semences, forme une pellicule microporeuse régulière en séchant. Il renforce l'adhérence des substances actives sur la semence et en améliore l'aspect.

Syn. **Agent filmogène.**

PÉNÉTRANT adj.

V. **Translaminaire.**

PÉRENNE n.f. et adj.

Toute plante qui vit plus de deux ans. Cette catégorie regroupe les plantes pluriannuelles et les plantes vivaces.

PERMIS D'EXPÉRIMENTATION (PE) loc. m.

Permis délivré par les autorités compétentes (Ansés en France) pour expérimenter les préparations ne disposant pas d'une Autorisation de Mise sur le Marché. Le PE a remplacé l'ADE (Autorisation de Distribution pour Expérimentation).

Dans le développement des préparations phytopharmaceutiques on a donc trois possibilités :

- 1) La préparation n'a pas de PE : seules les structures agréées BPE peuvent expérimenter la préparation (ex ADE H).
- 2) L'autorité délivre un PE : toutes les structures d'expérimentation peuvent tester le produit en petites parcelles, voire en grandes parcelles en respectant les surfaces et quantités précisées sur le PE (ex ADE CL ou CR).
- 3) L'autorité délivre une AMM : toutes les structures peuvent tester le produit sans limitation de surface.

PERSISTANCE n.f.

Durée pendant laquelle les résidus d'un produit phytopharmaceutique sont détectables.

V. Résidus de produit phytopharmaceutique.

PERSISTANCE D'ACTION loc.f.

Durée pendant laquelle un produit phytopharmaceutique manifeste une activité biologique. Cette persistance peut être le fait de la substance active, de ses produits de dégradation ou de sa formulation.

Note : cette locution doit être préférée à « rémanence ».

PESTICIDE n.m. et adj.

Définition Végéphyll :

Dans la réglementation de l'Union Européenne, ce terme regroupe l'ensemble des **produits phytopharmaceutiques** (voir ce terme) et des **produits biocides** (voir cette locution).

Note : le terme pesticide est souvent employé pour désigner les produits phytopharmaceutiques.

Autres définitions :

- a) un produit phytopharmaceutique au sens du règlement (CE) N°1107/2009
- b) un produit biocide comme défini dans la directive 98/8/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 février 1998 concernant la mise sur le marché des produits biocides.
(Dir.2009/128)

Les produits chimiques appartenant à l'une des deux sous-catégories suivantes :

- a) pesticides utilisés comme produits phytopharmaceutiques qui relèvent de la directive 91/414/CEE du Conseil du 15 juillet 1991 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (20) ;
- b) autres pesticides, tels que les produits biocides relevant de la directive 98/8/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 février 1998 concernant la mise sur le marché des produits biocides (21) et les désinfectants, insecticides et parasitocides relevant des directives 2001/82/CE et 2001/83/CE.
(Règ. 649/2012)

PHÉNOTYPE n.m.

État apparent d'un individu déterminé par l'interaction entre son génotype et l'environnement dans lequel il vit.

PHÉROMONE n.f.

Méiateur chimique qui intervient dans les rapports entre les individus appartenant à la même espèce en déclenchant des réactions caractéristiques physiologiques ou du comportement. On distingue, par ordre d'importance et d'intérêt pratique :

- **Phéromone sexuelle** loc.f.

Substance attractive émise par les individus de l'un des sexes pour attirer ceux du sexe opposé et favoriser leur copulation.

- **Phéromone d'agrégation** loc.f.

Substance dont l'émission déclenche le rassemblement d'individus, leur permettant d'exploiter une ressource commune, généralement alimentaire.

- **Phéromone d'espacement (phéromone épидéictique)** loc.f.

Substance qui favorise la dispersion des individus d'une population, leur permettant une meilleure exploitation des ressources.

Ex. La phéromone anti-oviposition des Diptères Tephritidae (Ceratitis, Rhagoletis) empêche les femelles de pondre dans un fruit où se développe déjà une larve.

- **Phéromone de marquage** loc.f.

Substance dont l'émission permet à l'individu ou à la colonie de délimiter un territoire.

- **Phéromone d'alarme** loc.f.

Substance émise par un individu menacé ou blessé, qui provoque la fuite et la dispersion de ses congénères.

- **Phéromone de défense** loc.f.

Substance émise chez les espèces sociales, par un individu menacé ou blessé, qui déclenche des réactions d'agressivité chez ses congénères (abeilles, fourmis...).

- **Phéromone de piste** loc.f.

Substance sécrétée chez les espèces sociales, par certains individus, le long d'une piste pour guider leurs congénères, par exemple vers une ressource alimentaire (fourmis...).

V. **Allomone, kairomone.**

PHLOÈME n.m.

V. **Liber.**

PHRASE DE RISQUE loc.f.

Voir **Mention de danger**

PHYTIATRIE n.f.

Étude des états pathologiques des plantes et des moyens d'y porter remède.

PHYTOHORMONE n.f.

V. **Auxine.**

PHYTOPHARMACIE n.f.

Étude des substances actives et des préparations destinées à la protection ou à l'amélioration de la production végétale, à la préservation des produits récoltés ou à l'entretien des zones non cultivées, à l'exclusion des engrais et amendements.

Syn. **Agropharmacie**.

V. **Produit phytopharmaceutique**.

PHYTOPHARMACOVIGILANCE n.f.

Définition Végéphyll :

Dispositif qui collecte et analyse de façon continue des informations produites par plusieurs réseaux et organismes de surveillance ou de vigilance partenaires, qui renseignent sur la contamination des milieux par des résidus de produits phytopharmaceutiques, et leurs impacts sur les organismes vivants et les écosystèmes, ainsi que sur les phénomènes d'apparition de résistances.

Note : en France, ces informations sont réunies et rendues publiques par l'Anses sous forme de fiches par substance active.

V. **Résidu, Résistance**

Autres définitions :

Dispositif de surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques sur le marché. Il couvre la contamination des milieux, l'exposition et les impacts sur les organismes vivants, dont la santé humaine, et les écosystèmes dans leur ensemble, ainsi que les phénomènes d'apparition de résistances.

(Ministère)

Surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques sur l'homme, les animaux d'élevage, les plantes cultivées, la biodiversité, la faune sauvage, l'eau et le sol, la qualité de l'air et les aliments, ainsi que sur l'apparition de résistances à ces produits.

(Décret 2016)

PHYTOPROTECTEUR n.m.

Définition Végéphyll :

Substance capable de protéger une plante cultivée contre l'action phytotoxique d'un produit phytopharmaceutique.

Note 1 : les phytoprotecteurs actuellement utilisés sont inclus dans des préparations herbicides.

Note 2 : les termes « safeneur » ou « safener » sont à éviter.

V. **Synergiste**.

Autre définition :

Substance ou préparation qui est ajoutée à un produit phytopharmaceutique pour annihiler ou réduire les effets phytotoxiques du produit phytopharmaceutique sur certaines plantes.

(Règ.1107/2009)

PHYTOTOXICITÉ n.f.

Altération passagère ou irréversible occasionnée à des végétaux cultivés par un produit phytopharmaceutique.

PICTOGRAMME DE DANGER loc.m.

Définition CLP / Végéphyt

Composition graphique qui comprend un symbole ainsi que d'autres éléments graphiques, tels que bordure, motif d'arrière-plan ou couleur, destinée à communiquer des renseignements spécifiques sur le danger en question.

Note : les pictogrammes de danger sont codés de 01 à 09 de façon internationale par le SGH (Système Global Harmonisé)

PIGMENT n.m.

Colorant non soluble dans l'eau ou les solvants organiques.

V. **Colorant**.

PLANTE AQUATIQUE loc.f.

Plante fixée ou libre, qui développe la majorité de son appareil végétatif dans le plan d'eau ou au mieux à la surface de l'eau. Seuls émergent parfois ses épis florifères.

Syn. **Hydrophyte**.

PLANTE D'INTÉRIEUR loc.f.

Plante ornementale maintenue dans un conteneur individualisé, installé dans un espace clos non agricole. Sur le plan de la réglementation phytopharmaceutique française, cette plante ornementale est considérée avant sa commercialisation comme une plante de culture ; elle est ensuite considérée comme une plante d'intérieur si elle est traitée sur place, ou comme une plante de culture si elle est traitée hors de son espace clos.

Note 1 : dans cette définition, les abris ou serres destinés à la production commerciale de plantes ne sont pas considérés comme des espaces clos.

Note 2 : exemples d'espaces clos non agricoles : locaux d'habitation, locaux d'activité professionnelle, halles d'exposition ; les plantes de balcon, patio, terrasse sont considérées comme des plantes d'intérieur.

PLANTE HERBACÉE loc.f.

Plante qui ne développe pas de tissus lignifiés (bois) persistant au-dessus du sol.

PLANTE LIGNEUSE loc.f.

Plante qui développe des tissus lignifiés (bois) persistant au-dessus du sol.

PLANTE SEMI-AQUATIQUE loc.f.

Plante réduite à une souche enracinée dans la vase pendant la saison froide et qui développe un appareil aérien au-dessus de la surface de l'eau en été.

Syn. **Hélophyte**.

PLANTULE n.f.

Botanique. Embryon des plantes supérieures.

Agronomie. Jeune plante issue de la germination de la graine après la levée.

V. **Levée**.

PLASMIDE n.m.

Acide désoxyribonucléique (ADN) extranucléaire capable de se répliquer indépendamment du génome nucléaire de la cellule.

Note : certaines bactéries possèdent un ou plusieurs plasmides à l'état naturel. En génie génétique, les plasmides peuvent être utilisés comme vecteurs pour le transfert de gènes.

V. **Génie génétique.**

PLASMOLYSE n.f.

Diminution du volume cellulaire liée à une sortie d'eau. Ce phénomène peut induire le flétrissement d'un tissu ou d'un organe.

V. **Turgescence.**

PLURIANNUELLE n.f. et adj.

Plante à reproduction sexuée, survivant pendant plusieurs années et produisant annuellement des graines.

Note : ne pas confondre avec « **vivace** » (voir ce terme).

POINT D'EAU loc.m.

Selon la réglementation française, cours d'eau, plan d'eau, fossé en eau de façon permanente ou intermittente figurant en points, traits continus ou discontinus sur les cartes au 1/25 000 de l'Institut géographique national.

POLLUTION n.f.

Pathologie végétale. Séquence en amont d'une maladie qui correspond à la mise en contact d'un élément infectieux avec son hôte.

POLYPHAGE adj.

Qualifie un invertébré qui se nourrit aux dépens d'un grand nombre d'espèces animales ou végétales.

V. **Monophage, oligophage.**

POPULATION n.f.

Ensemble d'individus ou de génotypes d'une espèce d'organisme nuisible présents sur une zone géographique donnée.

Note : par commodité, ce terme est aussi utilisé pour se référer à un échantillon prélevé dans une parcelle.

POSTÉMERGENCE n.f.

V. **Postlevée.**

POSTLEVÉE n. f.

Époque située après la levée de la plante cultivée ou de la mauvaise herbe. Note : ce terme doit être préféré à « **postémergence** ».

POSTPLANTATION n.f.

Époque située après la plantation de la plante cultivée.

POSTSEMIS n.m.

Époque située après le semis de la plante cultivée.

POTENTIALISATION n.f.

Syn. **Synergie**.

POUDRE n.f.

Formulation constituée de particules solides contenant la ou les substance(s) active(s) dont la plus grande dimension est inférieure à 0,1 mm. On distingue différentes formes de poudre.

- **Poudre de contact (anciennement de piste) (CP, anciennement TP)** loc.f. Poudre rodenticide ou insecticide, prête à l'emploi, agissant par contact.

Syn. Poudre de piste.

- **Poudre à disperser dans un liquide organique (OP)** loc.f. Poudre applicable après dispersion dans un liquide organique.

- **Poudre mouillable (WP)** loc.f.

Poudre applicable après dispersion dans l'eau.

- **Poudre mouillable pour traitement humide des semences (WS)** loc.f. Poudre applicable sur semences sous forme de bouillie aqueuse concentrée.

- **Poudre pour poudrage (DP)** loc.f.

Poudre fluente, prête à l'emploi, applicable par poudrage.

- **Poudre à pulvériser (GP)** loc.f.

Poudre pour poudrage, très fine, destinée aux applications pneumatiques en enceinte close.

- **Poudre soluble dans l'eau (SP)** loc.f.

Poudre applicable après dissolution dans l'eau sous forme de solution vraie de la substance active, mais pouvant contenir des formulants insolubles.

- **Poudre soluble pour traitement des semences (SS)** loc.f. Poudre applicable sur semences après dissolution dans l'eau.

- **Poudre pour traitement des semences à sec (DS)** loc.f. Poudre, prête à l'emploi, applicable en l'état sur les semences.

- **Autre poudre (AP)** loc.f.

Poudre, non définie par un code propre, applicable sans dilution.

PRÉDATEUR n.m. et adj.

Organisme animal qui poursuit et capture des proies vivantes pour s'en nourrir ou pour alimenter sa progéniture. Certains insectes paralysent les proies qu'ils destinent à leurs larves

Ex. Guêpes...

PRÉÉMERGENCE n.f.

V. **Prélevée**.

PRÉLEVÉE n.f.

Époque située avant la levée de la plante cultivée ou de la mauvaise herbe.

Note : ce terme doit être préféré à « préémergence ».

PRÉMÉLANGE (TK) n.m.

Formulation intermédiaire liquide ou solide à base de produit(s) technique(s) et de formulants destinée exclusivement à l'élaboration des préparations.

PRÉPARATION n.f.**Définition Végéphyt :**

Association (assemblage) ou mélange, adaptée à l'usage prévu d'une ou plusieurs substances actives avec des formulants.

Syn. **Produit formulé, spécialité.**

V. Formulant, substance active.

Autres définitions :

Un mélange ou une solution composés de deux substances ou plus.

(REACH)

Les mélanges ou les solutions composés de deux ou plusieurs substances destinés à être utilisés comme produits phytopharmaceutiques ou adjuvants.

(Règ.1107/2009)

PRÉPARATION DE RÉFÉRENCE loc.f.

Expérimentation. Préparation autorisée et largement utilisée, dont les propriétés sont reconnues, et qui sert de terme de comparaison dans les différents types d'essais de produits phytopharmaceutiques.

Réglementation. Préparation autorisée en France à laquelle on compare une préparation similaire et qui revendique les mêmes autorisations.

PRÉPLANTATION n.f.

Époque située avant la plantation de la plante cultivée.

PRÉSEMIS n.m.

Époque située avant le semis de la plante cultivée.

PRÉVENTIF adj.

Qualifie une substance ou une préparation capable d'agir en empêchant l'installation d'un agent pathogène dans les tissus de l'hôte.

Note : selon le mode d'action, on peut distinguer deux types de substances préventives : les substances « préventives strictes », qui empêchent la contamination, c'est-à-dire la pénétration du parasite à l'intérieur de l'hôte et les substances « préventives d'arrêt », capables d'arrêter l'infection au début de la phase de contamination, lorsque le parasite n'a pas encore amorcé sa phase parasitaire.

V. Contamination, curatif, éradicant.

PRODUIT BIOCIDÉ loc.m.

Substance ou préparation destinée à combattre les organismes nuisibles par une action chimique ou biologique.

Note : en pratique, cette locution désigne les produits qui ne sont ni des médicaments destinés à l'homme ou aux animaux, ni des cosmétiques, ni des produits phytopharmaceutiques.

V. Organisme nuisible, produit phytopharmaceutique.

Ex. Produits de traitement des locaux d'élevage, insecticides ménagers...

PRODUIT BIOLOGIQUE loc.m.

Organisme, substance ou préparation permettant de lutter contre des organismes nuisibles et dont le principe actif est constitué par des organismes vivants (*Ex. 1*) ou des produits de leur métabolisme (*Ex. 2*).

Ex. 1. Souches hypovirulentes de Cryphonectria (= Endothia) parasitica contre le Chancre du châtaignier.

Ex. 2. Toxine de Bacillus thuringiensis utilisée dans la lutte contre des chenilles de Lépidoptères ou des larves de moustiques.

Note : ce terme doit être préféré à « biopesticide ».

PRODUIT DE BIOCONTRÔLE loc.m.**Définition Végéphyll****V. Protection biologique**

Note : ces produits font l'objet d'une liste officielle du ministère de l'Agriculture sur la base de critères toxicologiques et écotoxicologiques. Cette liste est publiée par note de service et est actualisée mensuellement.

Autre définition

En France, les produits de biocontrôle sont définis à l'article L. 253-6 du code rural et de la pêche maritime comme des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

(Ministère)

PRODUIT DIFFUSEUR DE VAPEUR (VP) loc.m.

Formulation contenant une ou plusieurs substances actives volatiles dont les vapeurs sont libérées dans l'air. La vitesse d'évaporation dépend des propriétés de la préparation et du dispositif d'application.

PRODUIT FORMULÉ (p.f.) loc.m.**V. Préparation phytopharmaceutique.****PRODUIT FORMULÉ À LIBÉRATION PROGRESSIVE** loc.m.**V. Libération progressive.****PRODUIT GÉNÉRATEUR DE GAZ (GE)** loc.m.

Formulation qui libère un gaz par réaction chimique.

PRODUIT INDUSTRIEL SIMPLE loc.m.

Produit chimique simple vendu sous sa dénomination commune et faisant généralement l'objet d'une norme (établie par l'AFNOR). En France, les produits de cette catégorie n'étaient pas soumis à une autorisation de mise sur le marché ; depuis 2004, ils le sont.

PRODUIT NATUREL loc.m.

Protection biologique. Substance minérale ou organique, présente dans le milieu naturel. Elle peut être issue de la synthèse chimique si la molécule synthétisée reproduit à l'identique la substance naturelle.

PRODUIT POUR NÉBULISATION À CHAUD (THERMO-NÉBULISATION) (HN) loc.m.

Formulation applicable à l'aide d'un appareil de nébulisation à chaud, en l'état ou après dilution.

PRODUIT POUR NÉBULISATION À FROID (KN) loc.m.

Formulation applicable à l'aide d'un appareil de nébulisation à froid, en l'état ou après dilution.

PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE loc.m.

Substance active ou préparation destinée, selon les cas à :

- protéger des végétaux ou des produits végétaux contre tout organisme nuisible ou à prévenir son action,
- exercer une action sur les processus vitaux des végétaux, pour autant qu'il ne s'agisse pas de substances nutritives,
- assurer la conservation des produits végétaux, pour autant que ces substances ou produits ne fassent pas l'objet de dispositions communautaires particulières concernant les agents conservateurs,
- détruire des végétaux ou des parties de végétaux indésirables, prévenir une croissance indésirable des végétaux, à l'exception des algues à moins que les produits ne soient appliqués sur le sol ou l'eau pour protéger des végétaux.

Note : cette locution doit être préférée à « pesticide », terme qui recouvre les produits phytopharmaceutiques et une partie des produits biocides.

Syn. Produit phytosanitaire, produit de protection des plantes.

V. **Organisme nuisible, produit biocide.**

PRODUIT DE PROTECTION BIOLOGIQUE loc.m.

Définition Végéphyll :

Organisme, substance ou préparation permettant de réguler les populations de bioagresseurs par une protection biologique (voir cette locution).

Note 1 : ce terme doit être préféré à "biopesticide".

Note 2 : on trouve également dans le langage courant l'expression "produit de biocontrôle".

Autre définition : PRODUIT DE PROTECTION BIOLOGIQUE DES CULTURES

Produit contenant des auxiliaires des cultures, tels que des invertébrés ou des microorganismes, ou des substances naturelles, telles que des médiateurs chimiques, qui sont conditionnés pour être utilisés dans la protection biologique des cultures.

Note : on trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « produit de biocontrôle », ainsi que le terme « biopesticide » qui est déconseillé.

(JORF 2018)

PRODUIT DE RÉFÉRENCE loc.m.

V. **Préparation de référence.**

PRODUIT DE SURFACE loc.m.

Produit phytopharmaceutique ou biocide appliqué à la surface des végétaux ou des locaux, et formant un film de protection contre des organismes nuisibles qui atteignent cette surface.

Note : dans le cas des fongicides, on utilise aussi la locution « fongicide de contact ».

Ex. Fongicide agissant comme une barrière à la surface des feuilles ou des fruits, vis-à-vis des agents pathogènes. Insecticide appliqué à la surface des locaux de stockage.

PRODUIT TECHNIQUE (TC) loc.m.

Produit issu d'une fabrication et comprenant la substance active, les impuretés et éventuellement des additifs en faible quantité.

PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE (Produit UAB) loc.m.

Définition DRAAF / Végéphyll

Les produits utilisables en agriculture biologique (UAB) sont des produits phytopharmaceutiques ayant une autorisation de mise sur le marché (e-phy.anses.fr) et dont les substances actives sont inscrites à l'annexe II du règlement CE 889/2008. Ce sont exclusivement des produits d'origine naturelle (animale, végétale, minérale).

Note : La liste des produits utilisables en agriculture biologique est disponible sur le site internet ITAB : <http://itab.asso.fr/activites/intrants.php> et sur le site <https://ephy.anses.fr/>. Ces produits sont signalés par le logo « UAB ».

(DRAAF Paca)

Note Végéphyll : En France, ces dossiers sont gérés par l'INAO à travers le catalogue des produits autorisés en Agriculture Biologique.

PROPAGULE n.f.

Botanique. Toute partie de la plante qui assure sa reproduction asexuée.

Ex. Fragments de rhizomes ou de drageons, bulbes...

Mycologie. Unité morphologique servant à la conservation ou à la dissémination d'une espèce.

Ex. Spore, sclérote, fragment de mycélium.

PROPHYLAXIE n.f.

Définition Végéphyll :

La prophylaxie regroupe l'ensemble des mesures, agronomiques ou autres, permettant d'empêcher ou de retarder l'arrivée ou la propagation d'organismes nuisibles.

Note 1 : ces mesures perturbent le cycle des organismes nuisibles en instaurant des conditions moins favorables à leur développement ou visent à réduire l'inoculum primaire des pathogènes, le stock semencier des adventices ou les formes de conservation des ravageurs.

Note 2 : un traitement phytopharmaceutique préventif ne relève pas de la prophylaxie.

Autres définitions :

- Ensemble des mesures à prendre pour prévenir les maladies (Dictionnaire Robert).

- En défense des cultures, les mesures prophylactiques désignent des méthodes préventives appliquées avant même la mise en place de la culture, protégeant la plante contre une maladie et, par extension, contre tout ennemi (Wikipédia-1).

- Un certain nombre de mesures indirectes de protection [...] font appel à des notions d'hygiène générale, de réduction de l'inoculum primaire des pathogènes, d'élimination de semences indésirables ou de formes de conservation des ravageurs. À ce titre, elles correspondent assez bien à ce que l'on entendait autrefois par mesures prophylactiques. (extrait de Protection intégrée des cultures, 2013).

PROTECTION AGROÉCOLOGIQUE DES CULTURES (PAEC) loc.f.

Définition Végéphyll :

Mise en œuvre de moyens de protection privilégiant les interactions biologiques et visant à une utilisation optimale des possibilités offertes par les agrosystèmes (services écosystémiques), raisonnée et intégrée à l'échelle d'un territoire.

Note : elle peut s'appliquer à toutes les formes d'agriculture (biologique, conventionnelle...)

Autres définitions :

- En privilégiant les mesures préventives, la protection agroécologique des cultures vise à établir des équilibres bioécologiques entre les communautés animales et végétales au sein des agroécosystèmes dans le but de prévenir ou de réduire les risques d'infestation ou de pullulation de bioagresseurs. Elle s'appuie sur des échelles de temps et d'espace élargies en passant du simple cycle annuel de culture à plusieurs années, et de la parcelle à l'agroécosystème et au paysage. Outre les techniques classiques de la protection intégrée, elle associe la gestion des peuplements végétaux (cultures et plantes non cultivées aux abords des parcelles comme dans l'agroécosystème dans son entier) à celle des peuplements animaux tels que les ravageurs, auxiliaires et les pollinisateurs.

(Deguine et coll., 2008)

- La PAEC est un concept de protection des cultures reposant sur un raisonnement visant la durabilité des agroécosystèmes. Elle cherche à promouvoir leur bon fonctionnement écologique, en optimisant directement ou indirectement les interactions entre communautés vivantes. Elle s'appuie sur trois axes :

- la prévention des pullulations/infections/infestations des bioagresseurs et des dommages associés,
- l'augmentation (ou la préservation) de la biodiversité (aérienne et tellurique),
- la restauration (ou la préservation) de la santé du sol.

(Dictionnaire Agroécologie)

PROTECTION BIOLOGIQUE loc.f.

Définition Végéphyll :

Mise en œuvre de moyens permettant de protéger les plantes contre les organismes nuisibles par l'utilisation ou l'action exclusive d'agents naturels appartenant au règne animal, végétal ou minéral ou au domaine des microorganismes, ou qui en dérivent.

Note 1 : dans la pratique, l'utilisation de l'expression historique « Lutte biologique » (ou « Protection biologique »), se résume essentiellement à l'utilisation de macroorganismes auxiliaires et de microorganismes.

Note 2 : en France les "produits de biocontrôle" et les "produits utilisables en agriculture biologique" relèvent de réglementations différentes et les listes de produits utilisables sont très proches, mais pas parfaitement identiques. La première est établie par le Ministère de l'Agriculture et la deuxième par l'INAO.

Note 3 : le terme "bioprotection" est également utilisé en œnologie.

Syn. Biocontrôle, Bioprotection, Contrôle biologique, Lutte biologique.

Autres définitions :

Utilisation d'organismes vivants ou de leurs produits pour empêcher ou réduire les pertes ou dommages causés par des organismes nuisibles.

(OILB WPRS, 1971).

Ensemble de méthodes de protection des végétaux basé sur l'utilisation de mécanismes naturels. Seules ou associées à d'autres moyens de protection des plantes, ces techniques sont fondées sur les mécanismes et interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel. Ainsi, le principe du biocontrôle repose sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication

(Masa).

Regroupement de méthodes de protection des cultures utilisables par l'agriculteur ayant en commun :

- de résulter de la connaissance des interactions entre plante cultivée, bioagresseurs et autres organismes vivants du milieu naturel,
- de favoriser, grâce à une action volontaire de l'agriculteur, la régulation des bioagresseurs à l'aide des agents vivants présents dans le milieu agricole local (parcelle, exploitation, microrégion),
- d'utiliser des agents de protection vivants ou issus du vivant pour mettre en place les mesures indirectes qui s'imposent pour une culture donnée ou les moyens directs d'intervention dont la mise en œuvre découle de l'observation de la culture en saison.

(Académie d'agriculture, 2017)

Concept de protection envers les bioagresseurs des plantes cultivées des zones agricoles, ou de régulation de leurs populations, des Jevi et des forêts. Il concerne aussi la protection des denrées stockées et des semences. Le biocontrôle met en jeu un ensemble d'agents d'origine biologique et de méthodes basées sur des interactions naturelles. Il participe à une stratégie visant à la réduction ou à la substitution de produits à risques pour la santé et l'environnement, tout en assurant une production durable

(Académie du biocontrôle).

Agents et produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

1° Les macro-organismes ;

2° Les produits phytopharmaceutiques comprenant des micro-organismes, des médiateurs chimiques comme les phéromones et les kairomones et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

(Code rural, L-253-6)

PROTECTION BIOLOGIQUE DES CULTURES

Ensemble de méthodes préventives et curatives protégeant les plantes cultivées ou les récoltes contre les bioagresseurs, qui sont fondées sur l'utilisation des processus naturels à l'œuvre dans les écosystèmes.

Notes :

1. La protection biologique des cultures cherche à maintenir les populations de bioagresseurs à des niveaux acceptables, n'entraînant pas de dommages significatifs sur les cultures. **Elle consiste par exemple à introduire des prédateurs, des parasitoïdes, des parasites, des pathogènes ou des concurrents des bioagresseurs et à favoriser ceux qui sont déjà naturellement présents. Elle peut aussi consister à pulvériser des substances naturelles, telles que des médiateurs chimiques, ou des microorganismes, reconnus par les plantes comme des bioagresseurs, pour stimuler leurs mécanismes naturels de défense.**
2. Des méthodes analogues à la protection biologique des cultures sont employées pour protéger les animaux d'élevage.
3. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « biocontrôle ».

(JORF 2018)

PROTECTION BIOLOGIQUE INTÉGRÉE (PBI) loc.f.

Définition Végéphyll :

V. Protection intégrée, Protection biologique

Autres définitions :

- La Protection biologique intégrée (PBI) implique la mise en œuvre de moyens biologiques de protection des plantes. Son objectif est d'apporter des solutions biologiques « mesurées », tenant compte des conditions naturelles de culture, des conditions agronomiques de production, de la biologie des ravageurs et de leurs ennemis naturels, tout en recherchant une production de qualité procurant un revenu optimal aux producteurs.

La PBI est naturellement centrée sur des observations et des conditions locales. Elle demande donc la mise en œuvre de moyens d'observation et d'outils d'aide à la décision qui, seuls, sont en mesure d'assurer et d'optimiser cette intégration.

(Académie du Biocontrôle)

- Démarche de protection combinant toutes les techniques disponibles issues de méthodes de contrôle, si possible biologique. Elle comprend : la prophylaxie, l'observation et le suivi des cultures, la lutte biologique, le biocontrôle, la lutte mécanique, l'aménagement de l'environnement, les pratiques culturales, les choix variétaux, les traitements chimiques compatibles...

(Wikipédia-2)

PROTECTION CHIMIQUE loc.f.

Méthode qui consiste à utiliser des produits phytopharmaceutiques de nature chimique pour combattre les organismes nuisibles.

Syn. Lutte chimique.

PROTECTION « CONVENTIONNELLE » loc.f.

Cette locution est un abus de langage pour désigner la « protection dans le cadre de l'agriculture conventionnelle ». Elle est donc à éviter.

Syn. Protection « classique ».

PROTECTION DURABLE loc.f.

Cette locution est un abus de langage pour désigner la « protection dans le cadre de l'agriculture durable ». Elle est donc à éviter.

PROTECTION ÉCO-ÉTHOLOGIQUE loc.f.

Ensemble des interventions qui permettent de combattre un ravageur en perturbant son comportement ou ses relations avec le milieu ambiant.

Ex. 1. L'emploi de médiateurs chimiques tels qu'allomones, kairomones, phéromones.

Ex. 2. Le recours à des variétés cultivées hâtives ou tardives rend impossible dans un milieu donné (région, climat), la coïncidence temporelle entre le stade réceptif de la culture et le stade agressif du ravageur qui ne peut ni se développer, ni commettre de dégâts (Cécidomyie des poirettes, Tordeuse du pois...).

Syn. Lutte éco-éthologique.

PROTECTION GÉNÉTIQUE loc.f.

Mise en œuvre de la sélection génétique de variétés de plantes cultivées permettant de maintenir les populations d'organismes nuisibles au-dessous d'un seuil de tolérance à partir duquel apparaissent une perte ou des dommages significatifs sur la culture de l'année ou dans la rotation.

Note : la protection génétique est un des leviers de la protection intégrée (voir cette locution)

Syn. Lutte génétique

PROTECTION INTÉGRÉE loc.f.**Définition Végéphyll :**

Intégration de l'ensemble des moyens chimiques (de synthèse ou d'origine naturelle), biologiques, physiques, culturels et d'amélioration des végétaux permettant de maintenir les populations d'organismes nuisibles au-dessous d'un seuil de tolérance à partir duquel apparaissent soit une perte ou des dommages économiquement significatifs, soit un danger pour la santé des hommes ou des animaux, soit des difficultés de gestion parcellaire dans la durée.

Syn. Lutte intégrée.

Autres définitions :

- Système d'aménagement d'une population de nuisibles qui, dans le contexte du milieu qui lui est associé et de la dynamique de la population de l'espèce nuisible considérée, utilise toutes les techniques et toutes les méthodes appropriées d'une manière aussi compatible que possible et maintient les populations de nuisibles à des niveaux inférieurs à ceux qui peuvent causer des dommages économiques.
(Smith, 1969)

- Prise en compte de facteurs biotiques participant à la limitation naturelle des ennemis d'une culture donnée : résistance variétale, environnement végétal, niveau de nutrition...

(Milaire, 1987)

- Utilisation de toutes les techniques disponibles et compatibles avec la pratique pour réduire les populations de ravageurs et les maintenir à un niveau qui ne cause pas de dommages ou pertes économiques (Van Lenteren, 1991)

- Prise en considération attentive de toutes les méthodes de protection des plantes disponibles et, par conséquent, l'intégration des mesures appropriées qui découragent le développement des populations d'organismes nuisibles et maintiennent le recours aux produits phytopharmaceutiques et à d'autres types d'interventions à des niveaux justifiés des points de vue économique et environnemental, et réduisent ou limitent au maximum les risques pour la santé humaine et l'environnement. La lutte intégrée contre les ennemis des cultures privilégie la croissance de cultures saines en veillant à perturber le moins possible les agroécosystèmes et encourage les mécanismes naturels de lutte contre les ennemis des cultures (Directive 2009/128)

- Mise en œuvre par l'agriculteur d'un ensemble cohérent de mesures indirectes et de moyens directs destinés à minimiser l'incidence des bioagresseurs sur le rendement et la qualité des productions et permettant à la fois d'assurer la pérennité de l'exploitation agricole, de satisfaire les attentes économiques et sociétales, tout en exerçant sur l'environnement des effets transitoires qui n'hypothèquent pas à moyen et long terme la diversité du vivant inféodé à l'écosystème agricole préexistant (Académie d'agriculture, 2008)

- Application rationnelle d'une combinaison de mesures biologiques, chimiques, physiques, culturales ou mettant en œuvre l'amélioration des végétaux. L'emploi de préparations phytopharmaceutiques y est limité au strict nécessaire pour maintenir les populations d'organismes nuisibles au-dessous du seuil à partir duquel apparaissent une perte ou des dommages économiquement inacceptables. (Ancienne définition Végéphyll).

PROTECTION MICROBIOLOGIQUE loc.f.

Mode de protection biologique utilisant des microorganismes.

Syn. Lutte microbiologique

PROTECTION PHYSIQUE loc.f.

Définition Végéphyll :

Ensemble des techniques physiques (mécaniques, thermiques...) à action directe et immédiate, utilisées dans le but d'éliminer les organismes nuisibles, de limiter l'exposition de la plante à ces organismes ou d'induire une modification du milieu afin de réduire le risque d'apparition de dégâts.

Autres définitions :

La lutte physique en protection des plantes regroupe toutes les techniques de lutte dont le mode d'action primaire ne fait intervenir aucun processus biologique ou biochimique. [...]

Il convient de distinguer deux types fondamentaux de méthodes en lutte physique : les méthodes actives et les méthodes passives. Les méthodes actives utilisent de l'énergie au moment de l'application pour détruire, blesser ou stresser les ennemis des cultures, ou pour les enlever du milieu. Ces méthodes n'agissent qu'au moment de l'application et ne présentent pratiquement pas de rémanence. Les méthodes passives procèdent par une modification du milieu et ont un caractère plus durable.

On peut classer ces techniques selon le mode d'énergie utilisée et définir ainsi quatre grandes catégories : lutte mécanique, lutte thermique, lutte électromagnétique et lutte pneumatique. Dans ce contexte, on imagine facilement que d'autres classes peuvent s'ajouter au besoin : lutte acoustique, lutte thermodynamique, etc.

(Vincent et coll., 2000)

- La lutte physique contre les bioagresseurs (agents pathogènes, ravageurs, mauvaises herbes) comprend l'ensemble des méthodes faisant appel à des moyens physiques et mécaniques, qui peuvent être employés tant en phase de culture (période de végétation) qu'après la récolte pour protéger les denrées stockées. Certaines de ces méthodes peuvent également s'employer dans les domaines médical et vétérinaire, domestique et urbain. La lutte physique est un élément important de la protection intégrée des cultures, aux côtés de la lutte chimique (pesticides), de la lutte biologique, de la lutte culturale, ainsi que des méthodes génétiques et réglementaires. (Wikipédia-3)

PROTECTION RAISONNÉE loc.f.

Définition Végéphyll :

Emploi rationnel des moyens de protection se définissant notamment par leur choix, leur dose, leur époque d'application et les techniques à mettre en œuvre, au sein d'un programme tenant compte de l'évolution des populations des organismes nuisibles.

Note : le raisonnement s'appuie sur l'observation, les analyses de laboratoire et sur les outils d'aide à la décision (OAD).

Syn. Lutte raisonnée.

Autres définitions :

- Emploi rationnel de produits phytopharmaceutiques, se définissant notamment par le choix des produits, de la dose, de l'époque d'application et des techniques à mettre en œuvre.

(Avenard et coll., 2003)

- Emploi rationnel de préparations phytopharmaceutiques, se définissant notamment par le choix des produits, de leur dose, de l'époque d'application et des techniques à mettre en œuvre, au sein d'un programme tenant compte de l'évolution des organismes nuisibles.

(Ancienne définition Végéphyll)

PROTOCOLE D'ESSAI loc.m.

Ensemble des opérations prescrites pour la mise en œuvre d'une ou plusieurs lignes directrices ou méthodes d'expérimentation dans un essai ou une série d'essais.

V. Ligne directrice, méthode d'expérimentation.

PULLULATION n.f.

Augmentation soudaine et massive, sur place, d'une population d'animaux dans une aire, sur une culture ou sur un hôte qui était faiblement infesté auparavant.

V. Invasion.

PULVÉRISATEUR À PRESSION loc.m.

Appareil de traitement produisant une pulvérisation par la seule pression du liquide débité à travers une buse. On distingue deux types de pulvérisateurs à pression.

- **Pulvérisateur à jet porté** : produisant un jet dont le transport est assuré par un flux d'air.
- **Pulvérisateur à jet projeté** : produisant un jet dont le transport s'effectue sans le concours d'un flux d'air.

PULVÉRISATEUR PNEUMATIQUE loc.m.

Appareil de traitement dans lequel la pulvérisation et le transport des gouttelettes sont assurés par un même flux d'air.

PULVÉRISATION n.f.

Définition Végéphyll :

Fragmentation et émission dans l'air d'une bouillie ou de tout autre liquide sous forme de gouttelettes.

Autre définition :

Pulvérisation aérienne : toute application de pesticides par aéronef (avion, hélicoptère ou drone).

(Dir.2009-128)

Q

QUIESCENCE n.f.

État de vie ralentie d'une espèce animale sous la dépendance directe du milieu extérieur (froid, sécheresse...) qui s'interrompt dès que prévalent à nouveau des conditions favorables à l'activité de l'espèce.

Note : ne pas confondre avec « **diapause** » (voir ce terme).

Syn. **Arrêt d'activité.**

R

RANDOMISATION n.f.

Dans un dispositif expérimental, affectation au hasard des modalités aux unités expérimentales.

Note : dans le dispositif le plus simple, la randomisation est totale. Dans d'autres dispositifs, elle est plus ou moins restreinte.

Ex. Randomisation par bloc dans le cadre d'un dispositif en blocs de Fisher.

Syn. Tirage aléatoire.

RAVAGEUR n.m.

Organisme nuisible qui vit directement aux dépens de plantes ou de denrées en provoquant des dommages. Lorsque ceux-ci sont peu importants, on parle de déprédateur.

Note : ce terme s'applique surtout aux animaux.

RÉDUCTEUR DE CROISSANCE loc.m.

Substance ou préparation ayant pour effet de limiter le volume de végétation ou la hauteur d'une plante.

V. **Substance de croissance.**

RÉGULATEUR DE CROISSANCE loc.m.

V. **Inhibiteur de développement** (insectes), **substance de croissance.**

RÉMANENCE n.f.

V. **Persistance d'action.**

RÉPÉTITION n.f.

Reproduction de la même modalité sur plusieurs unités d'un dispositif expérimental.

Note 1 : dans le cas du dispositif en blocs de Fisher, on parle souvent par abus de langage de répétition au lieu de bloc.

Note 2 : il ne faut pas confondre cette notion avec celle de répétition de la mesure ou de l'observation en vue d'obtenir une caractérisation plus précise de chaque unité expérimentale.

V. **Modalité, unité expérimentale.**

REPOS VÉGÉTATIF loc.m.

Période d'arrêt de croissance des plantes.

REPOUSSE n.f.

Nouveau développement d'une plante cultivée ou d'une adventice à partir d'un organe de reproduction végétative.

Note : cette repousse a lieu après destruction partielle par des moyens mécaniques ou chimiques ; l'enfouissement par des façons culturales la favorise.

RÉPULSIF n.m. et adj.

Substance ou préparation qui a la propriété de repousser plus ou moins sélectivement des organismes vivants.

Ex. Avifuge (répulsif à l'égard des oiseaux), corvifuge (répulsif à l'égard des corbeaux), cunifuge (répulsif à l'égard des lapins et des lièvres)...

RÉSEAU D'ESSAIS loc.m.

Ensemble d'essais concernant un même thème et conduits selon le même protocole expérimental (avec les mêmes variables contrôlées) dans le but de prendre en compte la variabilité du milieu et du climat dans le temps (essais pluriannuels) ou dans l'espace (essais plurilocaux).

Note : ne pas confondre les essais pluriannuels qui sont réalisés sur des parcelles expérimentales différentes et les essais de longue durée qui sont réalisés sur une même parcelle expérimentale pendant plusieurs années (par exemple en culture pérenne).

RÉSEAU D'ÉPIDÉMIOLOGIE loc. m.

Composante de la **surveillance biologique du territoire** qui a pour objet de suivre en temps réel les organismes nuisibles.

Note 1 : ce dispositif concerne aussi bien les organismes non-réglés que réglés.

Note 2 : en France ce réseau publie le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) et le diffuse aux agriculteurs et à leurs conseillers.

V. Surveillance Biologique du Territoire**RÉSEAU D'EXPÉRIMENTATION** loc.m.**Définition BPE / Végéphyt :**

Ensemble constitué d'une unité centrale et d'une ou de plusieurs unité(s) d'expérimentation (l'unité centrale pouvant être confondue avec une unité d'expérimentation) et éventuellement, d'une ou plusieurs station(s) d'expérimentation.

Cet ensemble possède des moyens et des compétences (personnel technique et encadrement) permettant la réalisation d'essais de produits phytopharmaceutiques conformément à des dispositions définies (méthodes et modes opératoires et/ou procédures) et gérées de façon centralisée.

Ces dispositions doivent être communes et leur application est harmonisée au sein de la ou des unité(s) d'expérimentation, mais également au sein de la (ou des) station(s) d'expérimentation constituant le réseau d'expérimentation.

RÉSIDUS DE PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE loc.m.p.

Définition Végéphyll :

Substances susceptibles d'être présentes dans ou sur des végétaux, des produits d'origine végétale ou animale, dans un milieu ou l'un des compartiments de l'environnement (sol, air, eau...) à la suite de l'emploi d'un produit phytopharmaceutique.

Note : ce terme englobe les substances actives et leurs produits de dégradation ou de réaction (« **métabolites** » [voir ce terme]) dont la prise en compte est jugée pertinente du point de vue toxicologique ou écotoxicologique.

Autres définitions : RÉSIDU n.m.

Résidu : une ou plusieurs substances présentes dans ou sur des végétaux ou produits végétaux, des produits comestibles d'origine animale, l'eau potable ou ailleurs dans l'environnement, et constituant le reliquat de l'emploi d'un produit phytopharmaceutique, y compris leurs métabolites et produits issus de la dégradation ou de la réaction.

(Règ.1107/2009)

Une substance présente dans ou sur des produits d'origine végétale ou animale, dans les ressources en eau, dans l'eau potable, dans les denrées alimentaires, dans les aliments pour animaux ou ailleurs dans l'environnement, qui résulte de l'utilisation d'un produit biocide, y compris les métabolites et les produits de dégradation ou de réaction d'une telle substance.

(Règ.528/2012)

RÉSISTANCE n.f.

Définition Végéphyll :

Dans le domaine de la protection des plantes, on distingue au moins deux sens du terme "résistance" :

- 1) Résistance d'une plante à des organismes nuisibles ou à des accidents abiotiques
- 2) Résistance d'un organisme nuisible à une substance active

1) Résistance (d'une plante à des organismes nuisibles ou à des accidents abiotiques)

Réaction positive et variable de défense d'une plante à un organisme nuisible (ex.1) ou un accident abiotique (ex.2).

Ex. 1 : mildiou de la pomme de terre, carpocapse du pommier

Ex. 2 : déficit hydrique estival du maïs, gel des céréales à paille

Note 1 : il peut arriver que l'organisme nuisible s'adapte à la résistance de la plante ; on parle alors de « contournement de la résistance ».

Note 2 : ce terme n'est pas absolument synonyme de Tolérance (voir ce terme).

2) Résistance (d'un organisme nuisible à une substance active)

Caractéristique héritable qui permet à un représentant d'un organisme nuisible de supporter des doses qui, appliquées en conditions normales, maîtrisent habituellement les représentants de l'espèce.

Note 1 : dans une population d'organismes nuisibles peuvent coexister des individus sensibles ou des individus résistants avec éventuellement des modes de résistance différents.

Note 2 : Quand plusieurs substances actives sont concernées, on distingue :

- une résistance croisée positive quand un mécanisme de résistance confère la résistance à plusieurs substances actives, soit de même mode d'action, soit de modes d'action différents. Une résistance croisée peut être négative quand un mécanisme, qui confère la résistance à une substance, rend l'organisme plus sensible à une ou plusieurs autres.
- une résistance multiple quand plusieurs mécanismes de résistance à des substances différentes se sont accumulés dans le même organisme.

Autres définitions :

Mécanisme de défense naturelle présent à l'état latent dans une plante, qui est activé après une attaque parasitaire.

Note : la résistance peut être déclenchée par des agents infectieux ou par des composés organiques.

(JORF 2011)

Capacité d'un organisme vivant à supporter sans dommage un médicament, un traitement physique ou chimique habituellement apte à le détruire ou à empêcher sa reproduction.

(Académie française)

RÉSISTANCE LIÉE À LA CIBLE (RLC) loc.f.

Caractéristique liée à une ou plusieurs modifications (mutation, insertion, suppression ...) du gène codant pour la cible d'une substance active conduisant à une perte d'affinité de la cible, à une amplification ou une suppression de l'expression du gène...

Note : dans le cas de résistance liée à la cible, ce phénomène s'applique le plus souvent à toutes les substances actives de même mode d'action.

RÉSISTANCE NON-LIÉE À LA CIBLE (RNLC) loc.f.

Caractéristique non liée à une ou plusieurs modifications du gène codant pour la cible d'une substance active.

Note 1 : elle peut résulter par exemple de la réduction de la pénétration ou de l'augmentation de la dégradation, de l'exclusion, de l'excrétion, de la séquestration ou de l'inactivation de la substance active.

Note 2 : dans le cas de résistance non liée à la cible, ce phénomène peut s'appliquer à des substances actives de modes d'action différents.

RÉSISTANCE CROISÉE loc.f.

V. Résistance (Note 2)

RÉSISTANCE MULTIPLE loc.f.

V. Résistance (Note 2)

RÉSISTANCE SYSTÉMIQUE ACQUISE (RSA) loc.f.

Définition Végéphyll :

Ensemble des phénomènes qui se produisent dans la plante entière en réponse à l'attaque d'un organisme nuisible (par exemple après une réaction d'hypersensibilité), et qui se manifestent notamment par l'activation de gènes de défense.

V. Éliciteur

Autre définition :

Ensemble des phénomènes qui se produisent dans la plante entière après la réaction d'hypersensibilité, en réponse à une attaque parasitaire, et qui se manifestent notamment par l'activation de gènes de défense.

(JORF 2016)

RESSEMIS SPONTANÉ loc.m.

Développement naturel d'une plante cultivée à partir de semences tombées accidentellement sur le sol.

RHIZOME n.m.

Tige souterraine émettant, par place, des racines et des pousses aériennes.

Ex. Chiendent rampant.

RODENTICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les rongeurs.

RUGOSITÉ n.f

Manifestation de la réaction de l'épiderme de certains fruits entraînant la production de formations liégeuses.

Note : ce terme doit être préféré à « russeting ».

RUSSETING n.m.

V. **Rugosité**.

Végéphyll

S

SAFENER n.m.

V. **Phytoprotecteur**.

SAFENEUR n.m.

V. **Phytoprotecteur**.

SARCLAGE n.m.

Opération agricole de désherbage, qui consiste à arracher, pour les détruire, les mauvaises herbes avec leurs racines, à l'aide d'outils mécaniques ou à main (sarclours). Cette opération permet généralement d'ameublir simultanément le sol.

Note : ne pas confondre avec « **binage** » (voir ce terme).

SCIAPHILE adj.

Caractérise une plante qui tolère un ombrage important.

V. **Héliophile**.

SCREENING n.m.

V. **Criblage**.

SÉDIMENTATION n.f.

Formation d'un dépôt constitué de particules solides dispersées dans un fluide, sous l'effet de la gravité ou d'une force centrifuge.

SÉLECTION DE SUBSTANCE / D'ORGANISME n.f.

Ensemble d'épreuves donnant la possibilité de choisir, parmi un certain nombre de substances ou d'organismes, ceux qui possèdent les propriétés recherchées.

Ex. Sélection de substances actives phytopharmaceutiques, de variétés de cultures

Note : ce terme doit être préféré à « screening ».

Syn. **Criblage, dépistage**.

SÉLECTION GÉNÉTIQUE loc. f.

En biologie/génétique : sélection, naturelle ou artificielle, dans une population, qui conduit à une variation de la fréquence de certains gènes ou de certains allèles d'une génération à l'autre.

(JORF 2012)

SÉLECTIVITÉ n.f.

Propriété d'une préparation qui, utilisée dans des conditions d'emploi définies, permet de lutter contre des organismes nuisibles aux plantes cultivées en épargnant les organismes utiles.

Ex. Pour un herbicide, respect de la plante cultivée ; pour un insecticide, respect des auxiliaires utiles...

V. **Essai biologique**.

SEMENCE n.f.

Graine, fruit ou partie de fruit qui contribue à la multiplication et à la dispersion d'une plante.

SENSIBILISATION n.f.

Modification produite dans l'organisme (homme, animal) par une substance ou un mélange de substances (par exemple, un produit phytopharmaceutique) qui, précédemment supporté sans inconvénient, déclenche des manifestations pathologiques.

Note : terme à ne pas confondre avec « allergie » (voir ce terme).

SENSIBILITÉ n.f.

Dans le domaine de la protection des plantes, on distingue au moins deux sens du terme "sensibilité" :

1) Sensibilité d'une plante à des organismes nuisibles ou à des facteurs abiotiques

Caractéristique d'une variété de plante cultivée affectée négativement par un organisme nuisible ou un facteur abiotique.

2) Sensibilité d'un organisme nuisible à une substance active

Caractéristique d'une espèce qui est détruite par la dose autorisée dans la culture où elle se trouve.

SENSIBILITÉ INITIALE loc.f.

Niveau de sensibilité des souches ou des populations d'un organisme nuisible à une nouvelle substance active, préalablement à la mise sur le marché et à l'utilisation de préparations qui la contiennent.

SÉQUESTRANT n.m. et adj.

V. **Stabilisant**.

SÉRIE D'ESSAIS loc.f.**Définition BPE / Végéphyll :**

Ensemble d'essais concernant l'étude d'un produit phytopharmaceutique pour une thématique donnée (par exemple efficacité, phytotoxicité ou sensibilité* d'un produit phytopharmaceutique donné) et conduits selon le même protocole expérimental, dans différents sites et/ou lors de différentes années ou périodes de végétation.

*Note Végéphyll : il s'agit de la sensibilité de la culture au produit phytopharmaceutique testé.

SEUIL BIOLOGIQUE DE NUISIBILITÉ loc.m.

Densité ou niveau d'infestation à partir duquel une diminution de rendement ou de qualité est statistiquement décelable.

SEUIL ÉCONOMIQUE DE NUISIBILITÉ loc.m.

Densité ou niveau d'infestation à partir duquel l'effet sur la diminution de rendement ou de qualité est supérieur au coût des moyens mis en œuvre pour lutter contre l'ennemi de la culture.

SOLUTION CONCENTRÉE loc.f.

V. **Concentré soluble**.

SOLUTION ÉMULSIONNABLE loc.f.

V. **Concentré émulsionnable**.

SOLUTION POUR APPLICATION LOCALE (SA) loc.f.

Solution pour application ponctuelle sur la peau des animaux et à bas volume (normalement inférieur à 100 mL par animal).

SOLVANT n.m.

Substance liquide qui a la propriété de dissoudre d'autres substances solides, liquides ou gazeuses, en particulier les substances actives lors de la formulation.

SOUCHE n.f.

Ensemble d'individus identiques au sein d'une espèce ou d'une sous-espèce.

Note : en malherbologie, on utilise plutôt les termes « **biotype** » ou « **écotype** » (voir ces termes).

SOUS-DOSAGE n.m.

Application d'une préparation phytopharmaceutique à une dose inférieure à la dose autorisée.

SPÉCIALITÉ n.f.

V. **Préparation phytopharmaceutique.**

SPÉCIFICITÉ n.f.

Propriété d'une substance ou d'une préparation efficace sur une espèce, ou un nombre limité d'espèces apparentées, d'organismes nuisibles.

SPECTRE D'ACTIVITÉ loc.m.

V. **Champ d'activité.**

SPORULATION n.f.

Mycologie. Formation des spores, unités de propagation des champignons.

STABILISANT n.m. et adj.

Formulant qui limite ou empêche la dégradation physico-chimique d'une substance active dans la préparation.

On distingue généralement différents types de stabilisants selon leur fonction.

- **Antioxydant** n.m. et adj.

Formulant qui limite ou empêche l'oxydation d'une substance active.

- **Chélatant** n.m. et adj.

Formulant qui permet de former un complexe organométallique (chélate). Les chélates permettent de piéger les ions métalliques pour les empêcher de réagir avec une substance active ionisable.

Syn. **Séquestrant.**

- **Neutralisant** n.m. et adj.

Formulant qui permet d'atténuer un pH extrême.

- **Tampon** n.m. et adj.

Formulant qui permet de stabiliser le pH.

STATION D'EXPÉRIMENTATION loc.f.**Définition BPE / Végéphyll :**

Tout ou partie d'une unité d'expérimentation composée d'une ou plusieurs structures (fixes ou mobiles) utilisées par l'organisme à des fins d'expérimentation, équipée de moyens matériels permettant de réaliser des essais biologiques et disposant éventuellement de parcelles, de serres ou abris. Le personnel de la station est rattaché d'un point de vue fonctionnel et hiérarchique à une unité d'expérimentation.

Note : Les lieux géographiques sur lesquels sont réalisés uniquement des activités spécifiques (pesée, traitement de semences, brumisation,...) seront à considérer comme une station d'expérimentation.

STADE LARVAIRE loc.m.

Ensemble des caractères morphologiques de la larve durant une période de sa croissance qui sépare deux mues consécutives.

Note : ne pas confondre avec « **état** » (voir ce terme).

STOLON n.m.

Tige aérienne rampant sur le sol et donnant naissance, par place, à des racines et des pousses aériennes.
Ex. Potentille rampante.

STRATIFICATION n.f.

Action des basses températures sur une semence dormante, après imbibition par l'eau du sol, qui entraîne une élimination de la dormance et permet la germination ultérieure.

Note : ne pas confondre avec « **vernalisation** » (voir ce terme).

SUBSTANCE ACTIVE (s.a.) loc.f.**Définition Végéphyll :**

Substance ou micro-organisme (virus y compris), exerçant une action générale ou spécifique sur les organismes nuisibles ou sur les végétaux, parties de végétaux ou produits végétaux.

Note : dans le cas d'une substance chimique, on utilise également la locution « **matière active** ».

Autres définitions :

Une substance ou un microorganisme qui exerce une action sur ou contre les organismes nuisibles.
(Règ.528/2012)

Autres définitions : SUBSTANCE n.f.

Un élément chimique et ses composés à l'état naturel ou obtenus par un processus de fabrication, y compris tout additif nécessaire pour en préserver la stabilité et toute impureté résultant du processus mis en œuvre, mais à l'exclusion de tout solvant qui peut être séparé sans affecter la stabilité de la substance ou modifier sa composition.
(REACH, CLP)

Substances : les éléments chimiques et leurs composés tels qu'ils se présentent à l'état naturel ou tels qu'ils sont produits par l'industrie, y compris toute impureté résultant inévitablement du procédé de fabrication.

(Règ. 1107/2009)

SUBSTANCE DE CROISSANCE loc.f.

Substance ou préparation qui, appliquée sur tout ou partie d'un végétal, agit sur les mécanismes physiologiques, notamment la différenciation ou l'élongation cellulaires, sans nuire à la plante d'un point de vue agronomique.

Cette action s'accompagne généralement d'une modification de la morphologie et de la structure de la plante.

Note : cette locution doit être préférée à « régulateur de croissance », locution impropre car elle évoque une action régulatrice.

SUBSTANCE NATURELLE loc.f.

Définition Végéphyll :

Substance présente telle quelle dans la nature et dont la structure moléculaire demeure inchangée indépendamment du procédé d'obtention.

Note 1 : le procédé d'obtention peut employer par exemple des moyens physiques (mécaniques, gravitationnels, thermiques), ou un solvant, notamment l'eau (dissolution, flottation, extraction, distillation à la vapeur).

Note 2 : une telle substance, monoconstituante ou pluriconstituante, peut être :

- d'origine végétale (plantes supérieures ou algues), sous forme de broyat, d'extrait ou de substance purifiée,
- d'origine minérale (cuivre, soufre, argiles ...),
- à base de microorganismes (bactéries, champignons, virus) ou de leurs métabolites

Autres définitions :

Une substance naturelle est une substance présente telle quelle dans la nature et non traitée, ou alors traitée uniquement et directement par des moyens physiques (mécaniques, gravitationnels), ou indirectement avec de l'eau (dissolution, flottation, extraction, distillation à la vapeur, ou par chauffage pour éliminer l'eau) ou extraite de l'air par un quelconque moyen. Cette définition implique que la substance ne doit pas être modifiée chimiquement, c'est à dire que la structure moléculaire de la substance doit demeurer inchangée indépendamment du procédé (même chimique).

https://reach-info.ineris.fr/sites/reach-info.gesreg.fr/files/file_upload/File/pdf/FAQ/FAQ-Substances_v1.pdf
INERIS Reach

Une substance naturelle est une substance qui est organique ou minérale, non issue de la synthèse chimique et dont les composants existent dans la nature. Elle peut être :

- ☑ d'origine végétale (plantes supérieures ou algues), sous forme de broyat, d'extrait ou de molécules purifiées,
- ☑ d'origine minérale (cuivre, soufre, argiles ...),
- ☑ à base de microorganismes (bactéries, champignons, virus) ou de leurs métabolites

CEB DT18 (2009)

SUBSTANCE D'ORIGINE NATURELLE loc.f.

Substance naturelle, éventuellement obtenue par synthèse, et pouvant avoir subi une modification chimique mineure.

Exemple : acide pélargonique, présent naturellement dans le géranium. La substance active utilisée est obtenue industriellement par oxydation de l'acide oléique du colza.

SUBSTANCE PRÉOCCUPANTE loc. f.

Substance contenue ou produite dans un produit phytopharmaceutique à une concentration suffisante pour provoquer un effet néfaste pour l'homme, les animaux ou l'environnement.

SUIVI DES EFFETS NON-INTENTIONNELS (SENI) loc.m.

Définition Végéphyll :

Dans le cadre de la surveillance biologique du territoire, mesure de l'incidence de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur la biodiversité et sur la résistance des organismes nuisibles à ces produits.

V. Effets non intentionnels, Surveillance Biologique du Territoire

Autre définition :

Dispositif ayant pour objet la recherche des effets des pratiques agricoles, particulièrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, sur des indicateurs de biodiversité (faune et flore de bords de champs).

(Fredon)

SUPPORT n.m.

Solide ou liquide utilisé comme adsorbant ou diluant lors de la formulation.

Syn. **Charge**.

Note : ce terme doit être préféré à « agent porteur ».

V. Formulant.

SURDOSAGE n.m.

Application d'une préparation phytopharmaceutique à une dose supérieure à la dose autorisée.

Note : le surdosage est interdit par la loi.

SURFACTANT n.m.

V. Tensioactif.

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE (SBT) loc.f.

Définition Végéphyll :

Ensemble de procédures destinées à collecter et à exploiter les informations relatives aux agents biotiques influençant la santé des végétaux.

Note : en France cet ensemble, dont le plan d'action est décliné au niveau administratif régional sous l'autorité des chambres d'agriculture, repose sur la surveillance des organismes nuisibles réglementés, émergents (SORE) ou non-réglementés, sur le suivi des effets non-intentionnels (ENI) et sur le réseau d'épidémiosurveillance. Elle inclut également les contrôles relatifs au passeport phytosanitaire (PP) et au certificat phytosanitaire.

Synonyme : Biovigilance

V. Passeport phytosanitaire, Réseau d'épidémiosurveillance, Suivi des effets non-intentionnels, Surveillance des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents (SORE)

SURVEILLANCE DES ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS OU ÉMERGENTS (SORE) loc.f.

Définition Végéphyll :

Dans le cadre de la surveillance biologique du territoire, suivi des organismes réglementés ou émergents au travers de plans de surveillance concernant tous les types de milieux en zones agricoles, urbaines et forestières.

Note : En France, ces Plans de Surveillance et Plans de Contrôle (PSPC) sont spécifiques à certains organismes nuisibles et sont organisés par la DGAL.

Autres définitions :

Dispositif ayant pour objet de s'assurer de l'état sanitaire et phytosanitaire des végétaux et de suivre l'apparition éventuelle d'effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement.

(Code rural)

Dispositif ayant pour objectifs de :

- Garantir la connaissance du statut (indemne) du territoire
- Permettre la lutte en cas de détection d'organismes de lutte obligatoire
- Maintenir le statut exempt des lieux et sites de production conformément aux standards nationaux et internationaux
- Sécuriser la qualité sanitaire du matériel végétal produit et circulant

(Chambre d'agriculture)

SUSPENSION n.f.

Formulation fluide, stable, constituée de particules solides contenant la ou les substance(s) active(s) dispersée(s) dans un liquide. On distingue différents types de suspension.

- **Suspension pour application à très bas volume (SU) loc.f.**

Suspension prête à l'emploi, applicable au moyen d'un appareil de traitement à très bas volume.

- **Suspension de capsules (CS) loc.f.**

Suspension à diluer dans l'eau avant emploi, dans laquelle les particules solides sont des capsules contenant la substance active.

- **Suspension de capsules pour traitement des semences (CF) loc.f.** Suspension de capsules applicable sur les semences en l'état ou après dilution.

- **Suspension concentrée (aqueuse) (anciennement dénommée « flow ») (SC) loc.f.** Suspension de substance(s) active(s) dans l'eau, qui peut contenir d'autre(s) substance(s) active(s) dissoute(s), pour emploi après dilution dans l'eau.

- **Suspension concentrée diluable dans un liquide organique (OF) loc.f.** Suspension applicable après dilution dans un liquide organique.

- **Suspension concentrée huileuse (OD) loc.f.**

Suspension de substance(s) active(s) dans un liquide non miscible à l'eau, qui peut contenir d'autre(s) substance(s) active(s) dissoute(s), pour emploi après dilution dans l'eau.

- **Suspension concentrée pour traitement des semences (FS) loc.f.** Suspension applicable sur les semences en l'état ou après dilution.

SUSPENSION-ÉMULSION (SE) n.f.

Formulation fluide hétérogène constituée d'une dispersion stable de substances actives sous forme de particules solides et de gouttelettes en phase continue aqueuse.

Syn. **Suspo-émulsion.**

SYNERGIE n.f.

Action conjuguée de deux substances ou plus se traduisant par un effet de leur combinaison supérieur à celui que l'on peut prédire à partir de leurs effets individuels.

Note1 : ce terme doit être préféré à synergisme.

Note 2 : en toxicologie, on utilise aussi le terme de potentialisation.

V. **Antagonisme.**

SYNERGISTE n.m.**Définition Végéphyll :**

Substance ou préparation susceptible de produire une synergie lorsqu'elle est associée à un produit phytopharmaceutique.

V. **Phytoprotecteur, Synergie.**

Autre définition :

Substance ou préparation qui, bien que n'ayant pas ou guère d'activité au sens du paragraphe 1, peuvent renforcer l'activité de la ou des substances actives présentes dans un produit phytopharmaceutique.

(Règ.1107/2009)

SYSTÉMIQUE adj.

Qualifie une substance capable, après pénétration dans la plante, de migrer à l'intérieur de celle-ci.

Note : on parle de systémie ascendante lorsque la substance migre dans la sève brute et de systémie descendante lorsque la substance migre dans la sève élaborée. Une substance qui cumule les deux systémies est qualifiée d'ambimobile.

Syn. **Endothérapique.**

V. **Translaminaire.**

T

TABLETTE n.f.

V. **Comprimé**.

TAMPON n.m. et adj.

V. **Stabilisant**.

TANK MIX loc.m.

V. **Mélange extemporané**.

TÉMOIN (non traité) n.m.

Unité expérimentale caractérisée par l'absence des interventions (traitements) qui constituent le but de l'essai.

Note : le témoin reçoit toutes les interventions qui sont appliquées de façon uniforme à l'ensemble de l'essai, en particulier les façons culturales et les traitements de protection contre les organismes nuisibles non étudiés.

Selon le rôle qu'il joue dans l'essai, on peut distinguer plusieurs dispositions du témoin.

- **Témoin adjacent** loc.m.

Disposition du témoin telle que chaque unité expérimentale est constituée par un couple de parcelles, dont l'une reçoit un des objets de l'expérimentation et l'autre constitue un témoin.

- **Témoin exclu** loc.m.

Disposition du témoin telle que celui-ci se trouve à l'extérieur de l'essai. Il n'est pas pris en compte dans l'analyse statistique.

- **Témoin inclus** loc.m.

Disposition du témoin telle que celui-ci est inclus dans le dispositif et distribué au hasard. Il est pris en compte dans l'analyse statistique au même titre que les autres objets de l'expérimentation.

- **Témoin imbriqué** loc.m.

Disposition du témoin telle que celui-ci est placé systématiquement à l'extérieur des blocs. Il se trouve à l'intérieur de l'essai, généralement entre les blocs, mais n'est pas pris en compte dans l'analyse statistique.

V. **Unité expérimentale**.

TENEUR n.f.

Quantité de substance active contenue dans une unité de masse ou de volume d'une préparation.

Note 1 : la teneur peut être exprimée en masse pour masse (g/kg ou %) ou en masse pour volume (g/L).

Note 2 : on utilisait également dans ce sens le terme « titre », emprunté au domaine de la chimie (solution titrée).

TENEUR MAXIMALE EN RÉSIDUS (TMR) (loc. f.)

Concentration maximale en résidus de produit phytopharmaceutique, officiellement fixée, tolérée dans une denrée alimentaire en l'état ou transformée destinée à l'homme ou aux animaux.

Note : la TMR est généralement exprimée en milligramme de substance par kilogramme de denrée, et assortie d'un délai d'emploi avant récolte (DAR).

Syn. **Limite maximale en résidus (LMR)**.

V. **Délai d'emploi avant récolte, résidus de produit phytopharmaceutique.**

TENSIOACTIF n.m. et adj.

Formulant ou adjuvant agissant sur les propriétés d'un liquide, en modifiant sa tension superficielle.

Note : ce terme doit être préféré à « agent de surface » ou « surfactant ».

On distingue généralement différents types de tensioactifs selon leur fonction.

- **Antimoussant** n.m. et adj.

Formulant ou adjuvant dont la présence limite la formation de mousse lors de la confection de la bouillie, notamment en cas d'agitation.

- **Dispersant** n.m. et adj.

Formulant dont la présence au sein de la préparation améliore la dispersion des particules de substance active en évitant leur agglomération.

- **Émulsionnant** n.m. et adj.

Formulant ou adjuvant permettant ou favorisant la formation d'une émulsion. Syn. Agent d'émulsion.

Note : ce terme doit être préféré à « émulateur » ou « émulsifiant ».

- **Mouillant** n.m. et adj.

Formulant ou adjuvant dont la présence améliore l'étalement de la bouillie sur une surface traitée.

TENUE EN SUSPENSION loc.f.

Proportion de substance active restant en suspension après un temps déterminé, dans des conditions normalisées.

Syn. **Suspensibilité.**

TÉRATOGENÈ adj.

Qualifie une substance susceptible de provoquer chez l'animal des malformations ou des troubles du développement lors de l'embryogenèse.

TOLÉRANCE n.f.

V. **Résistance.**

TOXICITÉ n.f.

Effet néfaste d'une substance ou d'une préparation après pénétration dans un organisme vivant (homme, animal...).

On peut la mesurer chez les animaux de laboratoire en mettant en œuvre des études appropriées. Selon la durée d'exposition, on distingue généralement :

- **Toxicité aiguë** loc.f.

Effet résultant de l'administration d'une dose unique de la substance ou de la préparation étudiée.

- **Toxicité subaiguë** loc.f.

Effet résultant de l'administration d'une dose ou de l'exposition quotidienne à une concentration de la substance étudiée, pendant une durée courte, par exemple une semaine.

- **Toxicité subchronique** loc.f.

Effet résultant de l'administration d'une dose ou de l'exposition quotidienne à une concentration de la substance étudiée, pendant une durée moyenne, par exemple trois mois.

- **Toxicité chronique ou à long terme** loc.f.

Effet résultant de l'administration d'une dose ou de l'exposition quotidienne à une concentration de la substance étudiée, pendant une durée longue, par exemple un ou deux ans.

Selon le mode d'exposition, on distingue :

- **Toxicité par ingestion (ou par voie orale)** loc.f.

Effet résultant de la pénétration par le système digestif.

- **Toxicité percutanée (ou par voie dermique)** loc.f. Effet résultant de la pénétration à travers la peau.

- **Toxicité par inhalation** loc.f.

Effet résultant de la pénétration dans le système respiratoire.

TRAITEMENT n.m.

Opération consistant à utiliser une ou plusieurs préparations phytopharmaceutiques ou biocides, ou à mettre en œuvre d'autres moyens de lutte, dans des conditions d'emploi définies.

Syn. **Application**.

TRAITEMENT AU SEMIS loc.m.

Traitement effectué en même temps que le semis au moyen d'un appareil d'application combiné avec le semoir.

TRAITEMENT APRÈS RÉCOLTE loc. f.

Traitement de végétaux ou de produits végétaux, effectué après la récolte.

Note : selon les bonnes pratiques phytosanitaires (voir ce terme), cette opération doit être réalisée dans un espace isolé empêchant toute contamination de l'environnement.

TRAITEMENT DES SEMENCES loc.m.

Opération consistant à appliquer une préparation ayant des effets physiques, chimiques ou biologiques, sur les semences, afin d'en améliorer la présentation ou d'en assurer la protection depuis la germination jusqu'à un stade végétatif plus ou moins avancé.

TRAITEMENT DIRIGÉ loc.m.

Traitement réalisé avec un matériel adapté (buses spéciales, caches,...) permettant de protéger la plante cultivée ou les parties sensibles de celle-ci.

TRAITEMENT FRACTIONNÉ loc.m.

Opération consistant à appliquer en plusieurs fois, généralement à de courts intervalles, une préparation à doses réduites, le total des doses appliquées n'excédant pas la dose d'emploi autorisée.

Syn. **Application fractionnée.**

TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ loc.m.

Traitement effectué sur la totalité, soit de la végétation, soit de la surface d'un terrain, cultivé ou non.

Syn. **Traitement en plein.**

TRAITEMENT LOCALISÉ loc.m.

Traitement effectué sur une partie seulement, soit de la végétation, soit de la surface d'un terrain, cultivé ou non.

Ex. *Traitement sur taches de mauvaises herbes, sous le rang de plantation ou sur grappes.*

TRANSLAMINAIRE adj.

Qualifie une substance capable de pénétrer dans la plante et de diffuser à travers plusieurs couches de cellules d'un même organe.

Syn. **Pénétrant.**

V. **Systémique.**

TUBERCULE n.m.

Organe de réserve souterrain formé par un renflement de la tige, plus rarement de la racine.

Ex. *Gesse tubéreuse.*

TUMEUR À AGROBACTERIUM loc.f.

Tumeur due à la bactérie *Agrobacterium tumefaciens*. Celle-ci, par l'intermédiaire d'un plasmide, est responsable du développement de tumeurs sur plus de 750 espèces végétales, appartenant aux dicotylédones, aux gymnospermes et incluant quelques monocotylédones.

Note : les termes de galle du collet ou crown-gall sont à éviter, d'autant que ces tumeurs ont souvent d'autres localisations que le collet des plantes (racines, tiges, feuilles, fruits).

V. **Cancer végétal, plasmide.**

TURGESCE n.f.

Augmentation du volume cellulaire liée à une entrée d'eau. Ce phénomène peut induire le gonflement d'un tissu ou d'un organe.

V. **Plasmolyse.**

U

UNITÉ EXPÉRIMENTALE loc.f.

Unité de base sur laquelle porte l'expérimentation. Les caractères de cette unité doivent être définis. C'est, par exemple, la parcelle élémentaire dans un essai agronomique ; dans ce cas, sa forme et sa dimension doivent être précisées.

UNITÉ D'EXPÉRIMENTATION loc.f.

Définition BPE / Végéphyl :

Toute structure chargée de l'organisation, de la programmation, de la planification, de la mise en place, de la réalisation et de la validation des essais et identifiée par sa localisation géographique. (BPE)

Note Végéphyl : une unité d'expérimentation peut être composée de plusieurs stations d'expérimentation.

UNIVOLTIN adj.

Caractérise un insecte n'ayant qu'une génération par an. Note : le terme monovoltin est à rejeter.

V. **Multivoltin, voltinisme.**

USAGE n.m.

Emploi auquel est destinée une préparation phytopharmaceutique. Il est généralement constitué d'un couple « plante-organisme nuisible », complété éventuellement par des précisions sur le mode ou le champ d'application.

Note : ce terme s'est substitué aux anciennes dénominations « catégories d'emploi » et « usages assimilés ».

Ex. Vigne, mildiou, traitement des parties aériennes.

USAGE MINEUR loc.m.

Usage de faible importance économique nationale (généralement relatif aux **cultures mineures** (voir ce terme)) faisant l'objet d'une procédure particulière d'autorisation de mise sur le marché.

USURE n.f.

V. **Attrition.**

V

VALEUR PRATIQUE loc.f.

V. Essai biologique.

VALIDATION n.f.

Définition BPE / Végéphyll :

La validation est une confirmation écrite (*par le biais d'une signature ou identification équivalente*) assurant que les exigences spécifiées* sont satisfaites, suite à l'examen de preuves objectives. Cette validation est réalisée par un personnel formellement reconnu compétent pour cette tâche et son identité doit être visible.

Note Végéphyll : les exigences spécifiées peuvent inclure la présence suffisante du bioagresseur, l'obtention de résultats statistiquement significatifs pour au moins une observation et la performance du traitement de référence conforme à la connaissance usuelle.

VARIABLE n.f.

Entité dont la valeur permet de caractériser les résultats d'une expérimentation. On peut distinguer différents types de variables :

- **Variable observée** loc.f.

Celle qui peut faire l'objet d'un classement, d'une estimation, d'un mesurage, d'une notation.

- **Variable élaborée** loc.f.

Variable issue d'une formule mathématique qui intègre une ou plusieurs variables observées. Son but est d'améliorer l'expression du phénomène qui est l'objectif du protocole expérimental.

- **Variable transformée**

Variable observée ou élaborée soumise à une transformation mathématique, généralement de type logarithmique ou angulaire. Lorsque les conditions d'application de l'analyse de la variance, après analyse statistique des variables observées ou élaborées, ne sont pas respectées, ces transformations sont destinées à assurer l'égalité des variances, et dans une moindre mesure la normalité des résidus.

- **Variable analysée** loc.f.

Variable sur laquelle porte l'analyse statistique. Elle peut être observée, élaborée ou transformée.

Note : le terme « paramètre », utilisé dans le sens de variable, est impropre.

VERNALISATION n.f.

Action des basses températures sur une plante, généralement en rosette, qui permet ultérieurement sa mise à fleur.

Note : ne pas confondre avec « stratification » (voir ce terme).

VIRUCIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les virus.

Syn. **Virocide**.

Note : certaines substances inhibent le pouvoir infectieux des virus sans les détruire nécessairement ; dans ce cas, on utilise aussi le terme virostatique.

VIVACE n.f. et adj.

Plante dont la reproduction sexuée est généralement négligeable et qui assure sa pérennité par une reproduction végétative sous forme de bulbe, de drageon, de rhizome, de stolon ou de tubercule.

Note : ne pas confondre avec « **pluriannuelle** » (voir ce terme).

VIVIPARE adj.

Qualifie une espèce animale dont la femelle donne naissance à des individus libres, sans enveloppe et capables de mouvements, par opposition aux ovipares qui pondent des œufs.

Note : c'est le cas des mammifères. Les insectes larvipares sont un cas particulier de vivipares.

V. **Larvipare, ovipare.**

VOLTINISME n.m.

Nombre de générations d'une espèce animale pouvant se succéder durant une année. Il est susceptible de varier, pour une même espèce, suivant les conditions climatiques.

V. **Multivoltin, univoltin.**

VOLUME DE BOUILLIE PAR UNITÉ DE SURFACE loc.m.

Expression de la quantité de bouillie appliquée par unité de surface, généralement en litres par hectare.

Selon le volume utilisé, il convient de distinguer les catégories suivantes :

- **ultra bas volume (UBV)**, s'il est inférieur à 5 litres,
- **très bas volume (TBV)**, s'il est compris entre 5 et 50 litres,
- **bas volume (BV)**, s'il est compris entre 50 et 100 litres,
- **volume réduit**, s'il est compris entre 100 et 200 litres,
- **volume moyen**, s'il est compris entre 200 et 500 litres,
- **haut volume**, s'il est supérieur à 500 litres.

VOMITIF n.m. et adj.

V. **Émétique.**

X

XÉNOBIOTIQUE adj.

Qualifie une substance introduite par l'homme dans un milieu donné, mais non produite naturellement par un être vivant.

XÉROPHYTE n.f.

Plante dont les besoins en eau sont faibles et qui se développe dans les lieux secs.

Syn. Plante xérophile.

XYLÈME n.m.

V. **Bois**.

Z

ZONE D'ABSCISSION loc.f.

Zone à partir de laquelle se détachent les feuilles et les fruits. Il s'y produit une dégénérescence des cellules liée à l'action de l'acide abscissique (voir ce terme). Une couche de liège recouvre ensuite la cicatrice.

ZONE NON TRAITÉE (ZNT) loc.f.

Pour une préparation phytopharmaceutique et un usage donnés, surface caractérisée par sa largeur en bordure d'un point d'eau et ne pouvant recevoir aucun traitement par pulvérisation ou poudrage avec cette préparation.

Note 1 : cette zone peut être cultivée ou non ; elle peut être enherbée ou plantée d'une haie (voir « dispositif végétalisé permanent »).

Note 2 : pour les cours d'eau, la bordure correspond à la limite du lit mineur.

TABLEAU D'ÉQUIVALENCE FRANÇAIS – ANGLAIS – ESPAGNOL - ITALIEN

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
AB (appât sur grains)	AB (grain bait)	AB (cebo en grano)	AB (esca in grani)
ABA (acide abscissique)	ABA (abscisic acid)	ABA (ácido abscísico)	ABA (acido abscissico)
abscission	abscission	abscisión	abscissione
absorption	absorption	absorción	adsorbimento
acaricide	miticide, acaricide	acaricida	acaricida
acarien	mite, acarid	ácaro	acaro
acéphale	acephalous, headless	acéfalo	acefalo
ACH (agent chimique d'hybridation)	CHA (chemical hybridising agent), gametocide	gametocida	ACH (Agente Chimico di Ibridazione)
acide abscissique (ABA)	abscisic acid (ABA)	ácido abscísico (ABA)	acido abscissico (ABA)
adaptitude	fitness	capacidad de adaptación	adattamento
ADE (Autorisation de distribution pour expérimentation)	experimental permit	permiso experimental	permesso sperimentale
adhésif	adhesive, sticker, sticking	adherente	adesivo
adjuvant	adjuvant	adyuvante	adiuvante,coadiuvante
admission	acceptance, registration (for inclusion)	inclusión	ammissione
adsorption	adsorption	adsorción	adorbimento
adulte	adult	adulto	adulto
adventice	weed	mala hierba, maleza	avventizza
AE (générateur d'aérosol)	AE (aerosol dispenser)	AE (aerosol)	generatore aerosol
aérosol	aerosol	aerosol	aerosol
agent chimique d'hybridation (ACH)	chemical hybridising agent (CHA), gametocide	gametocida	Agente Chimico di Ibridazione (ACH)
agent d'émulsion	emulsifying agent	agente emulsificante,	agente emulsionante
agent d'amertume	bittering agent	agente amargante	agente di amarezza
agent de pelliculage	film coating, film forming material	cubierta pelicular	pellicola di rivestimento, film di rivestimento
agent de surface	surfactant	surfactante	surfattante, tensioattivo
agent filmogène	film coating, film forming material	cubierta pelicular	agente filmogeno
agent masquant	masking agent	agente enmascarante, agente para enmascarar	agente mascherante
agrégation	registration	autorización de registro	registrazione
agriculture biologique	organic farming	agricultura ecológica (ES), agricultura orgánica (AL)	agricoltura biologica
agriculture conventionnelle	conventional agriculture		
agriculture de conservation des sols	conservation agriculture, conservation farming		
agriculture de précision	precision agriculture, precision farming		
agriculture durable	sustainable agriculture	agricultura sostenible	agricoltura sostenibile
agriculture extensive	extensive agriculture		

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
agriculture intégrée	integrated agriculture		
agriculture intensive	intensive agriculture		
agriculture raisonnée	reasoned agriculture		
agroécologie	agroecology		
agropharmacie	agrochemistry	agroquímica	agrofarmacia
AJA (apport journalier admissible)	ADI (acceptable daily intake)	IDA (ingesta diaria admisible)	DGA (Apporto Giornaliero Accettabile)
AJE (apport journalier estimé)	EDI (estimated daily intake)	IDE (ingesta diaria estimada)	EDI (estimated daily intake)
AJME (apport journalier maximal estimé)	EMDI (estimated maximum daily intake)	MIDE (máxima ingesta diaria estimada)	EMDI (estimated maximum daily intake)
AJMT (apport journalier maximal théorique)	TMDI (theoretical maximum daily intake)	IDMT (ingesta diaria máxima teórica)	TMDI (theoretical maximum daily intake)
ajustage	adjustment	ajuste	aggiustamento
AL (autre liquide)	AL (any other liquid)	AL (líquido)	AL (altro liquido)
algicide	algicide	algicida	algicida, alghicida
allèle			
allélopathie	allelopathy	alelopatía	allelopatia
allergie	allergy	alergia	allergia
allomone	allomone	alomona	allomone
amérisant	bittering	agente amargante	amaricante
AMM (autorisation de mise sur le marché)	authorisation for placing on the market	autorización provisional de venta	AIC (autorizzazione all'immissione in commercio)
AMMP (autorisation de mise sur le marché provisoire)	provisional authorisation for placing on the market	autorización provisional de venta	autorizzazione all'immissione in commercio provvisoria
annuelle	annual (plant)	anual	annuale
antagonisme	antagonism	antagonismo	antagonista
antiappétitif	antifeeding, antipalatable	antipalatable	inappetibile
antidicotylédone	broadleaf killer, broadleaf weedkiller	herbicida de hoja ancha	antidicotylédone
antidote	antidote	antídoto	antidoto
antigel	antifreezing agent	anticongelante	antigelo
antigerme	germination inhibitor	inhibidor de la germinación	antigerminante
antigraminée	grasskiller, graminicide	graminicida	graminicida
antihormone	antihormone	antihormona	anti-ormone
antimottant	anticaking	antiaglomerante	antiagglomerante
antimoussant	antifoaming agent	agente antiespumante	antischiumante
antimousse	mosskiller	antiespumante	antischiuma
antioviposition	antioviposition	anti-oviposición	antiovideposizione
antioxydant	antioxidising agent	antioxidante	antiossidante
antisporulant	antisporulating agent	agente antiesporulante	antisporulante
AP (autre poudre)	AP (any other powder)	AP (otro polvo)	AP (altra polvere)
aphicide	aphicide	aficida	aficida
apode	apodous, apodal	ápodo	apodo
appât	bait	cebo	esca

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
appât (prêt à l'emploi) (RB)	bait (ready for use) (RB)	cebo (RB)	esca (pronta all'uso) (RB)
appât empoisonné	poisonous bait	cebo envenenado	esca avvelenata
appât en bloc (BB)	block bait (BB)	cebo en bloque (BB)	esca in blocco
appât en plaquettes (PB)	plate bait (PB)	cebo en disco (PB)	esca in pastiglie
appât granulé (GB)	granular bait (GB)	cebo granulado (GB)	esca in granulato
appât simple	straight bait	carnada	esca singola
appât sur brisures (SB)	scrap bait (SB)	cebo en pedazos (SB)	esca spezzettata (SB)
appât sur grains (AB)	grain bait (AB)	cebo en grano (AB)	esca in grani (AB)
appétence	palatability	palatabilidad	appetibilità
appétitif	palatable	palatable	appetitivo
application	application	aplicación	applicazione
apport journalier	daily intake	ingesta diaria	apporto giornaliero
apport journalier admissible (AJA)	acceptable daily intake (ADI)	ingesta diaria admisible (ADI)	Apporto Giornaliero Accettabile (DGA)
apport journalier estimé (AJE)	estimated daily intake (EDI)	ingesta diaria estimada (IDE)	estimated daily intake (EDI)
apport journalier maximal estimé (AJME)	estimated maximum daily intake (EMDI)	máxima ingesta diaria estimada (MIDE)	estimated maximum daily intake (EMDI)
apport journalier maximal théorique	theoretical maximum daily intake (TMDI)	ingesta diaria máxima teórica (IDMT)	theoretical maximum daily intake (TMDI)
approbation (d'une substance active)	approval	aprobación	approvazione
aptère	apterous, wingless	áptero	aptero
APV (autorisation provisoire de vente)	provisional sales approval	autorización provisional de venta	APV (autorizzazione provvisoria di vendita)
araignée	spider	araña	ragno
arrêt d'activité	quiescence	quiescencia	quiescenza
arthropode	arthropod	atópodo	artropodo
association phytopharmaceutique	combined (plant protection) preparation	mezcla de ingredientes activos	associazione fitofarmaceutica
asticot	maggot	gusano	larva
attractif	attractant (n.), attractive (adj.)	atrayente	attrattivo
attractif sexuel	sexual attractant	atrayente sexual	attrattivo sessuale
attrition	attrition	atrición, desgaste	attrazione
autorisation de distribution pour expérimentation (ADE)	experimental permit	permiso experimental	permesso sperimentale
autorisation de mise sur le marché (AMM)	authorisation for placing on the market, sales authorisation	autorización de venta	autorizzazione all'immissione in commercio (MA)
autorisation de mise sur le marché provisoire (AMMP)	provisional autorisation for placing on the market	autirización provisional de venta	autorizzazione all'immissione in commercio provvisoria
autorisation provisoire de vente (APV)	provisional sales approval	registro	registrazione

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
autorisation d'un produit phytopharmaceutique	registration	autirización provisional de venta	autorizzazione provvisoria di vendita (APV)
autre liquide (AL)	any other liquid (AL)	líquido (AL)	altro liquido (AL)
autre poudre (AP)	any other powder (AP)	otro polvo (AP)	altra polvere (AP)
auxiliaire	beneficial	benéfico	ausiliari
auxine	auxin	auxina	auxina
avifuge	bird repellent	repelente de aves	repellente per uccelli
bactéricide	bactericide	bactericida	bactericida
bactériostatique	bacteriostatic	bacteriostático	bacteriostatico
bas volume (BV)	low volume (LV)	bajo volumen (BV)	basso volume (BV)
bâtonnet (PR)	plant rodlet (PR)	barra (PR)	plant rodlet (PR)
bâtonnet fumigène (FR)	smoke rodlet (FR)	fumígeno en bastones (FR)	stecca fumogena (FR)
BB (appât en bloc)	BB (block bait)	BB (cebo en bloque)	BB (esca in blocco)
binage	hoeing, interrow cultivation	escarda	sarchiatura
bioagresseur	harmful organism	bioagresor	organismo nocivo
biocénose	biocoenosis	comunidad, biocenosis	biocenosi
biocide	biocide	biocida	biocida
biocontrôle			
biostimulant	biostimulant	bioestimulante	biostimulante
biostimulation	biostimulation	bioestimulación	biostimolazione
biotechnologie	biotechnology	biotecnología	biotecnologie
biotique	biotic	biótico	biotico
biotope	biotope	biotopo	biotopo
biotransformation	biotransformation	biotransformación	biotrasformazione
biotype	biotype	biotipo	biotipo
biovigilance			
bisannuelle	biennial (plant)	bianual	biennale
bivoltin	bivoltine	bivoltino	bivoltina
bloc	block	bloque	blocco
bois	wood	madera	legno
boîte fumigène (FD)	smoke tin (FD)	fumígeno en lata (FD)	barattolo fumogeno (FD)
bonnes pratiques agricoles (BPA)	good agricultural practice (GAP), good farming practices	buenas prácticas agrícolas (BPA)	buona pratica agricola (BPA)
bonnes pratiques d'expérimentation (BPE)	good experimental practice (GEP)	buenas prácticas experimentales (BPE)	buona pratica sperimentale (BPS)
bonnes pratiques de laboratoire (BPL)	good laboratory practice (GLP)	buenas prácticas de laboratorio (BPL)	buona pratica di laboratorio (BPL)
bonnes pratiques phytosanitaires (BPP)	good plant protection practice (GPP)	buen uso y manejo de agroquímicos (BUMA)	buona pratica fitosanitaria
bougie fumigène (FK)	smoke candle (FK)	fumígeno en vela (FK)	candela fumogena (FK)
bouillie phytopharmaceutique	spray dilution, spray mixture	mezcla de pulverización	spray fitofarmaceutico
BPA (bonnes pratiques agricoles)	GAP (good agricultural practice)	BPA (buenas prácticas agrícolas)	BPA (buona pratica agricola)

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
BPE (bonnes pratiques d'expérimentation)	GEP (good experimental practice)	PBE (buenas prácticas experimentales)	BPS (buona pratica sperimentale)
BPL (bonnes pratiques de laboratoire)	GLP (good laboratory practice)	BPL (buenas prácticas de laboratorio)	BPL (buona pratica di laboratorio)
BPP (bonnes pratiques phytosanitaires)	GPP (good plant protection practice)	BUMA (buen uso y manejo de agroquímicos)	buona pratica fitosanitaria
BR (briquette)	(BR) briquette	BR (briqueta)	(BR) briquette
briquette (BR)	briquette (BR)	briqueta (BR)	briquette (BR)
brouillard	mist	nebulización	nebbia
brumisation	brumisation	nebulización	nebulizzazione
bulbe	bulb, corm	bulbo	bulbo
buse	nozzle	boquilla	ugello
buse à courants contrariés	impinging stream nozzle	boquilla de chorro	ugello a getto battente
buse à dérive limitée	reduced drift nozzle, anti-	boquilla antideriva	ugello antideriva
buse à fente	fan nozzle, slit nozzle	boquilla en abanico	ugello a fessura
buse à fente excentrée	off-center fan nozzle, off-center slit nozzle	boquilla descentrada	ugello a fessura eccentrica
buse à granulés	granule nozzle		ugello a granuli
buse à jet réglable	adjustable nozzle	boquilla ajustable	ugello a getto regolabile
buse à miroir	deflector nozzle, anvil nozzle, impact nozzle	boquilla de espejo	ugello a specchio
buse à turbulence	cone nozzle	boquilla cónica	ugello di turbolenza
buse basse pression	low pressure nozzle	boquilla a baja presión	ugello a bassa pressione
buse centrifuge	centrifugal nozzle, rotary disc	atomizador rotatorio	ugello di centrifuga
buse de poudrage	dust nozzle		ugello polverizzatore
buse de pulvérisation 0hydraulique	hydraulic energy nozzle, hydraulic spray nozzle	boquilla hidráulica	ugello polverizzatore idraulico
buse double à fente	double fan nozzle, double slit nozzle		ugello a doppia fessura
buse obturable	shut-off nozzle	boquilla obturable	ugello richiudibile
buse orientable	directional nozzle	boquilla direccional	ugello orientabile
BV (bas volume)	LV (low volume)	BV (bajo volumen)	BV (basso volume)
cambium	cambium	cambium	cambio
cancer végétal	plant canker	cancro	cancro
cancérogène	carcinogenic	carcinógeno	cancerogeno
capacité d'adaptation	fitness	capacidad de adaptación	capacità di adattamento
capacité de survie	fitness	capacidad de supervivencia	capacità di sopravvivenza
cartouche fumigène (FP)	smoke cartridge (FP)	fumígeno en cartucho (FP)	cartuccia fumogena (FP)
catégorie d'emploi	label use, use	uso	categoria di impiego, utilizzo
CB (concentré pour préparation d'appât)	CB (bait concentrate)	CB (cebo concentrado)	CB (esca concentrata)
cécidie	gall	agalla	fiele
certification (des semences)	certification (of seeds)	certificación (de semillas)	certificazione (di sementi)

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
certificat phytosanitaire			
CF (suspension de capsules pour traitement des semences)	CF (capsule suspension for seed treatment)	CF (cápsulas en suspensión)	FS (sospensione concentrata per concia semi)
CG (granulé encapsulé)	CG (encapsulated granule)	CG (gránulos encapsulados)	CG (granulare incapsulato)
cham' d'activité	spectrum of action	espectro de acción	spettro d'azione
chancre	canker	cancro	cancro
charge	carrier, diluent	diluyente	carico
chélatant	chelating agent	agente quelante	chelante
chélécérate	chelicerate	quelicerante	chelicerata
chenille	caterpillar	oruga	bruco
chorion	chorion	corion	chorion, corion
chrysalide	chrysalis, pupa	crisálida	crisalide, pupa
chute physiologique	physiological drop	caída fisiológica	caduta fisiologica
cible biologique	biological target		
CL (concentration létale)	LC (lethal concentration)	CL (concentración letal)	CL (concentrazione letale)
classement (expérimentation)	ranking	clasificación	classifica
classement (réglementation)	classification	clasificación	classifica (regolamento)
classification (réglementation)	classification	clasificación	classificazione (regolamentazione)
CLOT (Cours en Ligne Ouvert à Tous)	MOOC (Massive Open Online Course)	MOOC (Curso Masivo Abierto en Línea)	MOOC (corso online aperto a tutti)
CNE (conditions normales d'emploi)	normal use pattern	condiciones normales de uso	normali condizioni d'uso
coformulant	coformulant	coformulante	coformulante
coléoptile	coleoptile	coleóptilo	coleoptile
coléorhize	coleorhiza	coleorriza	coleoriza
colorant	dye	colorante	colorante
compétition	competition	competencia	competizione
comprimé (TB)	tablet (TB)	tableta (TB)	tavoletta (TB)
comprimé dispersable (WT)	water dispersible tablet (WT)	tabletas dispersables (WT)	compressa dispersibile (WT)
comprimé fumigène (FT)	smoke tablet (FT)	fumígeno en tableta (FT)	tavoletta fumogena (FT)
comprimé prêt à l'emploi (DT)	tablet for direct application (DT)	tabletas para aplicación directa (DT)	compresse per applicazione diretta (DT)
comprimé soluble dans l'eau (ST)	water soluble tablet (ST)	tabletas solubles (ST)	compressa solubile in acqua (ST)
concentration d'emploi	use concentration	concentración de uso	concentrazione d'uso
concentration létale (CL)	lethal concentration (LC)	concentración letal (CL)	concentrazione letale (CL)
concentration sans effet (CSE)	no effect concentration (NEC)	concentración sin efecto (NEC)	concentrazione senza effetto (NEC)
concentration sans effet néfaste observé (CSENO)	no observed adverse effect concentration (NOAEC)	concentración sin efecto adverso observado (NOAEC)	concentrazione priva di effetti avversi osservati (NOAEC)

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
concentration sans effet observé (CSEO)	no observed effect concentration (NOEC)	concentración sin efecto observado (NOEC)	concentrazione priva di effetti osservati (NOEC)
concentré	concentrate	concentrado	concentrato
concentré dispersable (DC)	dispersible concentrate (DC)	concentrado dispersable (DC)	concentrato dispersibile (DC)
concentré émulsionnable (EC)	emulsifiable concentrate (EC)	concentrado emulsionable (EC)	concentrato emulsionabile (EC)
concentré pour préparation d'appât (CB)	bait concentrate (CB)	cebo concentrado (CB)	esca concentrata (CB)
concentré soluble (SL)	soluble concentrate (SL)	concentrado soluble (SL)	concentrato solubile (SL)
concentré sous forme de gel ou pâte (PC)	gel or paste concentrate (PC)	gel o pasta concentrada (PC)	pasta concentrata o gel (PC)
concurrence	competition	competencia	concorrenza
conditions normales d'emploi (CNE)	normal use pattern	condiciones normales de uso	normali condizioni d'uso
conseil de prudence	safety phrase	frase de advertencia	consiglio d'uso
conservateur	preservative	conservador	conservante
contact	contact	contacto	contatto
contamination	inoculation	contaminación	contaminazione
contrôle	control		
contrôle biologique			
cornicule	cornicle	cornícula (AL), sifúnculo (ES)	cornicola
corvifuge	crow repellent	repelente de cuervos	repellente per uccelli (corvi)
cotylédon	cotyledon	cotiledón	cotiledone
CP (poudre de contact)	CP (contact powder)	CP (polvo de contacto)	CP (polvere di contatto)
criblage	screening	cribado	vagliatura, screening
CS (suspension de capsules)	CS (capsule suspension)	CS (suspensión de encapsulado)	CS (sospensione di microcapsule)
CSE (concentration sans effet)	NEC (no effect concentration)	NEC (concentración sin efecto)	NEC (concentrazione senza effetto)
CSENO (concentration sans effet néfaste observé)	NOAEC (no observed adverse effect concentration)	NOAEC (concentración sin efecto adverso observado)	NOAEC (concentrazione priva di effetti avversi osservati)
CSEO (concentration sans effet observé)	NOEC (no observed effect concentration)	NOEC (concentración sin efecto observado)	NOEC (concentrazione priva di effetti osservati)
culture mineure	minor crop	cultivo menor	coltura minore
cunifuge	rabbit repellent	repelente de conejos	repellente per conigli, dissuasore per conigli
curatif	remedial, curative	curativo	curativo
cycle biologique	biological cycle, life cycle	ciclo biológico	ciclo biologico
cycle évolutif	biological cycle, life cycle	ciclo biológico	ciclo evolutivo
DAR (délai d'emploi avant récolte)	PHI (preharvest interval)	intervalo de seguridad	PHI (intervallo di pre-raccolta)
DC (concentré dispersable)	DC (dispersible concentrate)	DC (concentrado dispersable)	DC (concentrato dispersibile)
débroussaillant	brushkiller, arboricide	arboricida	diserbante, erbicida
défanant	desiccant, haulm killer	desecante	defoliante

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
défoliant	defoliant	defoliante	defoliante
dégradation	degradation, breakdown	degradación	degradazione
délai d'emploi avant récolte (DAR)	preharvest interval (PHI)	intervalo de seguridad	intervallo pre-raccolta (PHI)
délai de réintroduction des animaux (DRA)	re-entry period	periodo de reentrada	periodo di rientro
délai de rentrée des personnes (DRP)	re-entry period	periodo de reentrada	periodo di rientro
délai de retour (humains)	re-entry period	periodo de reentrada	periodo di rientro
délitage	desintegration	desintegración	disintegrazione
demi-vie	half-life	vida media	emivita
démonstration	demonstration	demostración	dimostrazione
dépistage	screening	detección	screening
déprédateur	pest	plaga	depredatore
dérive	drift	deriva	deriva
désherbage	weed control, weeding	deshierbe	diserbo
désherbage chimique	chemical weed control	control químico de malezas	diserbo chimico
désherbage manuel	hand weeding	deshierbe manual	diserbo manuale
désherbage mécanique	mechanical weed control	control mecánico de malezas	diserbo meccanico
désherbage sélectif	selective weed control	control selectivo de malezas	diserbo selettivo
désherbage thermique	thermic weed control, weed flaming	control térmico de malezas	diserbo termico
désherbage total	non selective weed control, weed eradication	control de malezas no selectivo	diserbo totale
dés herbant	weedkiller, herbicide	herbicida	diserbante
désodorisant	deodorant	desodorante	deodorante
désorption	desorption	desorción	desorbimento
dessiccant	desiccant	desecante	disseccamento
développement embryonnaire	embryodevelopment	desarrollo embrionario	sviluppo embrionale
développement postembryonnaire	larval growth, larval development	desarrollo larval	sviluppo post-embrionale
dévitalisation	devitalisation	desvitalización	devitalizzazione
diapause	diapausis	diapausa	diapausa
dichotomique	dichotomic	dicotómico	dicotomica
dicline	diclinous	diclino; con flores	diclino
dicotylédone	dicotyledon (dicot'), broadleaf	dicotiledónea	dicotiledone
diécique	dioecious	dioico	dioico
diœcique	dioecious	dioico	dioico
dioïque	dioecious	dioico	dioico
disparition	dissipation	disipiación	scomparsa
dispersant	dispersing agent	tensioactivo	agente disperdente
dispersion	dispersion	dispersión, diseminación	dispersione
dispositif expérimental	experimental design	diseño experimental	dispositivo sperimentale
dispositif végétalisé permanent	permanently vegetated area	cordón de vegetación permanente	area verde perenne

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
dissémination	dispersal, spreading	dispersión, diseminación	disseminazione
dissipation	dissipation	disipación	dissipazione
distribution granulométrique	particle size distribution	distribución granulométrica	distribuzione granulometrica
DJA (dose journalière admissible)	ADI (acceptable daily intake)	IDA (ingesta diaria admisible)	DGA (Apporto Giornaliero Accettabile)
DL (dose létale)	LD (lethal dose)	DL (dosis letal)	DL (dose letale)
dominance apicale	apical dominance	dominancia apical	dominanza apicale
donnée brute	raw data		
donnée élaborée	processed data ?		
donnée transformée	transformed data		
donneur d'ordre	sponsor		
dormance	dormancy	dormancia	dormienza
dose d'emploi	use rate, use dose	dosis de uso	dose d'uso
dose journalière admissible (DJA)	acceptable daily intake (ADI)	ingesta diaria admisible (IDA)	dose giornaliera accettabile (DGA)
dose létale (DL)	lethal dose (LD)	dosis letal (DL)	dose letale (DL)
dose sans effet (DSE)	no effect level (NEL)	dosis sin efecto (DSE)	dose senza effetto (NEL)
dose sans effet néfaste observé (DSENO)	no observed adverse effect level (NOAEL)	dosis sin efecto adverso observado (NOAEL)	dose senza effetto avverso osservabile (NOAEL)
dose sans effet observé (DSEO)	no observed effect level (NOEL)	dosis sin efecto observado (NOEL)	dose senza effetto osservabile (NOEL)
DP (poudre pour poudrage)	DP (dustable powder)	DP (polvo para espolvoreo)	DP (polvere secca)
DRA (délai de réintroduction des drageon)	re-entry period	periodo de reentrada	periodo di rientro
DRP (délai de rentrée des personnes)	re-entry period	periodo de reentrada	periodo di rientro
DS (poudre pour traitement des semences)	DS (powder for dry seed treatment)	DS (polvo adherente)	DS (polveri)
DSE (dose sans effet)	NEL (no effect level)	DSE (dosis sin efecto)	NEL (dose senza effetto osservato)
DSENO (dose sans effet néfaste observé)	NOAEL (no observed adverse effect level)	NOAEL (dosis sin efecto adverso observado)	NOAEL (dose senza effetto avverso osservato)
DSEO (dose sans effet observé)	NOEL (no observed effect level)	NOEL (dosis sin efecto observado)	NOEL (dose senza effetto osservato)
DT (comprimé prêt à l'emploi)	DT (tablet for direct application)	DT (tableta para aplicación directa)	DT (compresse per applicazione diretta)
ébourgeonnage	disbudding, deshooting, ripping off	desbrote	spollonatura
ébourgeonnement	disbudding, deshooting, ripping off	desbrote	diradamento
EC (concentré émulsionnable)	EC (emulsifiable concentrate)	EC (concentrado emulsificable)	EC (concentrato emulsionabile)
échaudage	shriveling (grain)	declinación del mal del pie	scottatura
échaudure	scald	quemadura, escaldadura	ustione

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
éclaircissage	thinning	aclareo (ES); raleo (MX)	diradamento
éclosion (<i>Pathologie végétale</i>)	emergence of early symptoms	aparición de síntomas tempranos	apparizione dei primi sintomi
éclosion (<i>Zoologie</i>)	hatching	eclosión (Zool.)	schiusura
écosystème	ecosystem	ecosistema	ecosistema
écotype	ecotype	ecotipo	ecotipo
ED (liquide chargeable électriquement)	ED (electrochargeable liquid)	ED (líquido electro aplicable)	ED (liquido caricabile elettricamente)
effet dose	dose response	efecto dosis	dose-risposta
effet non intentionnel	non-intended side effect	efecto secundario	effetto indesiderato
effet secondaire	secondary effect	efecto secundario	effetto secondario
EG (granulé émulsionnable)	EG (emulsifiable granule)	EG (gránulos emulsionables)	EG (granuli emulsionabili)
élongation	elongation, extension	elongación	allungamento
emballage associatif	combi-pack, twin-pack	twin-pack (MX)	imballaggio
emballage associatif liquide/liquide (KL)	combi-pack liquid/liquid (KL)	combi-pack líquido-líquido (KL)	imballaggio combi liquido/liquido (KL)
emballage associatif solide/liquide (KK)	combi-pack solid/liquid (KK)	combi-pack sólido-líquido (KP)	imballaggio combi solido/liquido (KK)
emballage associatif solide/solide (KP)	combi-pack solid/solid (KP)	combi-pack sólido-sólido (KP)	imballaggio combi solido/solido (KP)
embryogenèse	embryogenesis	embriogénesis	embriogenesi
émétique	emetic	emético, vomitivo	emetico
émigration	migration	migración	migrazione
émulsion	emulsion	emulsión	emulsione
émulsion de type aqueux (émulsion aqueuse) (EW)	emulsion, oil in water (EW)	emulsión aceite-agua (EW)	emulsione in acqua (EW)
émulsion de type huileux (émulsion inverse) (EO)	emulsion, water in oil (invert emulsion) (EO)	emulsión agua-aceite (EO)	emulsione acqua in olio. Emulsione oleosa (EO)
émulsion pour traitement des semences (ES)	emulsion for seed treatment (ES)	emulsión para tratamiento de semillas (ES)	emulsione per concia semi (ES)
émulsionnant	emulsifier	emulsificante	emulsionante
endoptérygote	endopterygota, holometabolic	endopterygota	endopterygota
endothérapique	systemic	sistémico	sistemico
enfouissement localisé	localised ploughing in, localised turning under	aplicación dirigida	aratura localizzata
ennemi des cultures	crop pest	plaga	parassita delle colture
enrobage	pelleting, coating	revestimiento,	confettatura
entomofaune	entomofauna	entomofauna	entomofauna
entomophage	entomophagous	entomófago	entomofagi
EO (émulsion de type huileux, émulsion)	EO (emulsion water in oil), invert emulsion	EO (emulsión agua-aceite)	EO (emulsione acqua in olio, emulsione oleosa)
épaississant	thickening agent	agente espesante	inspessimento
épamprage	side shoot removal (clearing)	desbrote	polloni
épidémiologie	epidemiology	epidemiología	epidemiologia
équivalent acide	acid equivalent	equivalente ácido	acido equivalente
éradicant	eradicator	erradicante	eradicante

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
érimose	erineum, leaf blister	eriosis	erinosi
ES (émulsion pour traitement des semences)	ES (emulsion for seed treatment)	ES (emulsión para tratamiento de semillas)	ES (emulsione per concia semi)
espèce envahissante	invasive species	especie invasora	specie invasiva
essai biologique	biological trial	ensayo biológico	test biologico
essai d'efficacité	efficacy trial, efficiency trial	ensayo de eficacia	test di efficacia
essai de longue durée	long term trial	ensayo a largo plazo	test a lungo termine
essai de sensibilité de la culture	selectivity trial	ensayo de selectividad	test di sensibilità alla coltura
essai de valeur pratique	practical use trial, practical value trial	ensayo de aplicación práctica	prova di uso pratico
essai pluriannuel	pluriannual trial	ensayo plurianual	test pluriennale
essais plurilocaux	plurilocation trials	ensayo	test in diversi luoghi
estimation visuelle	visual estimation, visual assessment	evaluación visual	estimazione visuale
étalonnage	calibration		
état	stage	estadio, etapa	stato
étiquetage	labelling		
EW (émulsion de type aqueux, émulsion)	EW (emulsion, oil in water)	EW (emulsión aceite-agua)	EW (emulsione in acqua)
exoptérygote	exopterygota, heterometabolic	exopterygota	esopterigota
expérimentateur	trial conductor	investigador	sperimentatore
exuvie	exuvia, moult	exuvia	esuvia
facteur	factor	factor	fattore
facteur contrôlé	controlled factor	factor controlado	fattore controllato
facteur de résistance			
facteur étudié	tested factor	factor estudiado	fattore studiato
fausse chenille	sawfly larva	larva de mosca	falso bruco
FD (boîte fumigène)	FD (smoke tin)	FD (fumígeno en lata)	FD (barattolo fumogeno)
FG (granulé fin)	FG (fine granule)	FG (gránulo fino)	FG (granulare fine)
FK (bougie fumigène)	FK (smoke candle)	FK (fumígeno en vela)	FK (candela fumogena)
fluence	pourability	vertibilidad	fluenza
fond de cuve	residual spray dilution	fondo de tanque, residuo de tanque	fondo del serbatoio
fongicide	fungicide	fungicida	fungicida
fongistatique	fungistatic	fungistático	micostatico
formulant	formulant	formulante	formulato
formulation	formulation	formulación	formulazione
FP (cartouche fumigène)	FP (smoke cartridge)	FP (fumígeno en cartucho)	FP (cartuccia fumogena)
FR (bâtonnet fumigène)	FR (smoke rodlet)	FR (fumígeno en bastones)	FR (stecca fumogena)
fréquence de résistance			
friabilité	friability	friabilidad	friabilità
fruit	fruit	fruto	frutto

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
FS (suspension concentrée pour traitement des semences)	FS (flowable concentrate for seed treatment)	FS (suspensión concentrada para el tratamiento de semillas)	FS (sospensione concentrata per concia semi)
FT (comprimé fumigène)	FT (smoke tablet)	FT (fumígeno en tableta)	FT (tavoletta fumogena)
FU (fumigène)	FU (smoke generator)	FU (fumígeno)	FU (fumigante)
fumagine	sooty mould	fumagina, negrilla	fumaggine
fumée	smoke	humo	fumo
fumigation	fumigation	fumigación	fumigazione
fumigène (FU)	smoke generator (FU)	fumígeno (FU)	fumigante (FU)
FW (granulé fumigène)	FW (smoke pellet)	FW (fumígeno en pellets)	FW (fumigante granulare)
GA (gaz comprimé)	GA (gas)	GA (gas)	GA (gas)
galle	gall	agalla	galla
gamétocide	chemical hybridising agent (CHA), gametocide	gametocida	Agente Chimico di Ibridazione (ACH)
gaz comprimé (GA)	gas (GA)	gas (GA)	gas (GA)
GB (appât granulé)	GB (granular bait)	GB (cebo en grano)	GB (esca granulare)
GE (produit générateur de gaz)	GE (gas generating product)	GE (generador de gas)	GE (prodotto gassificabile)
gel	gel	gel	gel
gel émulsionnable (GL)	emulsifiable gel (GL)	gel emulsionable (GL)	gel emulsionabile (GL)
gel pour traitement des semences (GF)	gel for seed treatment (GF)	gel para tratamiento de semillas (GF)	gel per concia semi (GF)
gel soluble dans l'eau (GW)	water soluble gel (GW)	gel soluble (GW)	gel solubile in acqua (GW)
gélifiant	gelling agent	agente gelificante	gelificante
générateur d'aérosol (AE)	aerosol dispenser (AE)	aerosol (AE)	bombole aerosol (AE)
génération	generation	generación	generazione
génie génétique	genetic engineering	ingeniería genética	ingegneria genetica
génom	genome	genoma	genoma
génétoxicité	genotoxicity	genotoxicidad	genotossicità
génotype	genotype	genotipo	genotipo
germination	germination	germinación	germinazione
GF (gel pour traitement des semences)	GF (gel for seed treatment)	GF (gel para tratamiento de semillas)	GF (gel per concia semi)
GG (macrogranulé)	GG (macrogranule)	GG (macro granulato)	GG (macrogranulare)
gibbérellines	gibberellins	giberelinas	gibberelline
GL (gel émulsionnable)	GL (emulsifiable gel)	GL (gel emulsionable)	GL (gel emulsionabile)
GP (poudre à pulvériser)	GP (flo-dust)	GP (polvo fluido)	GP (polvere scorrevole)
GR (granulé)	GR (granule)	GR (gránulos)	GR (granulare)
graine	seed	semilla	seme
graisse (GS)	grease (GS)	grasa (GS)	pasta a base oleosa (GS)
graminée	grass	gramínea	graminacee
graminicide	graminicide, grasskiller	graminicida	graminicida
granularité	particle size	granularidad	granularità
granulé (GR)	granule (GR)	gránulo (GR)	granulare (GR)
granulé dispersable (WG)	water dispersible granule (WG)	gránulos dispersables (WG)	granuli /microgranuli dispersibili (WG)

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
granulé émulsionnable (EG)	emulsifiable granule (EG)	gránulos emulsionables (EG)	granulare emulsionabile (EG)
granulé encapsulé (CG)	encapsulated granule (CG)	gránulos encapsulados (CG)	granulare incapsulato (CG)
granulé fin (FG)	fine granule (FG)	granulado fino (FG)	granulare fine (FG)
granulé fumigène (FW)	smoke pellet (FW)	fumígeno en pelets (FW)	granulo (o pellets) fumogeno (FW)
granulé soluble dans l'eau (SG)	water soluble granule (SG)	gránulos solubles en agua (SG)	granulare solubile in acqua (SG)
granulométrie	particle size analysis	granulometría	granulometria
grégarisme	gregariousness	gregarismo	gregarismo
GS (graisse)	GS (grease)	GS (grasa)	GS (pasta a base oleosa)
GW (gel soluble dans l'eau)	GW (water soluble gel)	GW (gel soluble)	GW (gel solubile in acqua)
halophyte	halophyte	halófito	alofita
haut volume	high volume	alto volumen	volume elevato
héliophile	heliophilous, sun-loving	heliófilo	eliofila
hélophyte	helophyte, emerged	helófito	elofitiche
hémimétabole	heterometabolic, exopterygota	hemimetábolo, heterometábolo	emimetabolo
herbicide	herbicide, weedkiller	herbicida	erbicida
herbicide de contact	contact herbicide	herbicida de contacto	erbicida di contatto
herbicide foliaire	foliage applied herbicide	herbicida foliar	erbicida foliare
herbicide persistant	residual herbicide,	herbicida residual	erbicida persistente
herbicide racinaire	soil applied herbicide	herbicida de suelo	erbicida radicale
herbicide sélectif	selective herbicide	herbicida selectivo	erbicida selettivo
herbicide systémique	translocated herbicide, systemic herbicide	herbicida sistémico	erbicida sistemico
herbicide total	non-selective herbicide, total weedkiller	herbicida no selectivo	erbicida totale
hibernation	hibernation	hibernación	ibernazione
hivernation	overwintering	hibernación	svernamento
HN (produit pour nébulisation à chaud)	HN (hot fogging concentrate)	HN (termonebulizable)	HN (concentrato nebbiogeno a caldo)
holométabole	holometabolic	holometábolo	olometabolo
homologation	registration	homologación de registro	omologazione
huile filmogène (SO)	spreading oil (SO)	spreading oil (SO)	olio filmogeno (SO)
hydrophyte	hydrophyte, aquatic plant	hidrófito	idrofito, piante acquatiche
hygrophyte	hygrophyte	higrófito	igrofite
hypersensibilité	hypersensitivity	hipersensibilidad	ipersensibilità
imago	imago	imago	imago
impureté	impurity	impureza	impurità
incorporation	incorporation	incorporación	incorporazione
incubation	incubation	incubación	incubazione
indicateur biologique	biological indicator	indicador biológico	indicatore biologico
infection	infection	infección	infezione
infestation	infestation	infestación	infestazione
infestation artificielle	artificial infestation	infestación artificial	infestazione artificiale

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
ingestion	ingestion	ingestión	ingestione
inhalation	inhalation	inhalación	inalazione
inhibiteur de développement des	insect growth regulator	regulador del crecimiento de los insectos	regolatore di crescita degli insetti (RCI)
inhibiteur de germination	germination inhibitor	inhibidor de la germinación	inibitore di germinazione
injection	injection	inyección	iniezione
inoculation	inoculation	inoculación	inoculazione
inoculum	inoculum	inóculo	inoculo
inscription	acceptance registration (for inclusion)	inclusión	registrazione
insecticide	insecticide	insecticida	insetticida
invasion	invasion	invasión	invasione
invasion primaire	primary invasion	invasión primaria	invasione primaria
invasion secondaire	secondary invasion	invasión secundaria	invasione secundaria
jet	spray	aspersión	spray
kairomone	kairomone	kayromona	caiomone
KK (emballage associatif solide/liquide)	KK (combi-pack solid/liquid)	KK (combi-pack sólido-líquido)	KK (imballaggio combi solido/liquido)
KL (emballage associatif liquide/liquide)	KL (combi-pack liquid/liquid)	KL (combi-pack líquido-líquido)	KL (imballaggio combi liquido/liquido)
KN (produit pour nébulisation à froid)	KN (cold fogging concentrate)	KN (nebulizable en frío)	KN (concentrato nebbiogeno a freddo)
KP (emballage associatif solide/solide)	KP (combi-pack solid/solid)	KP (combi-pack sólido-sólido)	KP (imballaggio combi solido/solido)
LA (laque)	LA (lacquer)	LA (laca)	LA (lacca)
laque (LA)	lacquer (LA)	laca (LA)	lacca (LA)
larve	larva	larva	larva
larvicide	larvicide	larvicida	larvicida
larvipare	larviparous	larvíparo	larviparo
latex (PA)	paste (PA)	pasta (PA)	pasta (PA)
LD (limite de détection)	LOD (limit of detection)	LD (límite de detección)	LD (limite di rilevazione/rivelamento)
levée	seedling (or shoot) emergence	emergencia	emergenza
liant	binding agent	ligante	legante
liber	liber	floema	liber
libération progressive	slow release	lenta liberación	a rilascio progressivo
ligne directrice	guideline	guía	linea guida
limite de détection (LD)	limit of detection (LOD)	límite de detección	limite di rivelabilità (LOD)
limite de quantification (LQ)	limit of quantification (LOQ)	límite de cuantificación	limite di quantificazione (LOQ)
limite maximale en résidus (LMR)	maximum residue level (MRL)	límite máximo de residuos (LMR)	livello residuale massimo (MRL)
liquide chargeable électriquement (ED)	electrochargeable liquid (ED)	líquido electro aplicable (ED)	liquido caricabile elettricamente (ED)
liquide miscible à un liquide organique (OL)	oil miscible liquid (OL)	líquido miscible (OL)	liquido miscelabile in olio (OL)
liquide pour application à ultrabas volume (UL)	ultralow volum liquid (UL)	ultra bajo volumen (UL)	liquido ultra basso volume (UL)

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
liquide pour traitement des semences (LS)	solution for seed treatment (LS)	solución para el tratamiento de semillas (LS)	soluzione per concia semi (LS)
LMR (limite maximale en résidus)	MRL (maximum residue level)	LMR (límite máximo de residuos)	MRL (livello residuale massimo)
LQ (limite de quantification)	LOQ (limit of quantification)	LQ (límite de cuantificación)	LOQ (limite di quantificazione)
LS (liquide pour traitement des semences)	LS (solution for seed treatment)	LS (solución para el tratamiento de semillas)	LS (soluzione per concia sem)
lutte	control	control	controllo
lutte biologique	biological control, biocontrol	control biológico	controllo biologico
lutte biologique par conservation			
lutte biotechnique			
lutte chimique	chemical control	control químico	controllo chimico
lutte éco-éthologique	eco-ethological control	control eco-etológico	controllo eco-etologico
lutte génétique			
lutte intégrée	integrated control	manejo integrado	lotta integrata
lutte microbiologique			
lutte raisonnée	supervised control	uso razonable	lotta ragionata
macrogranulé (GG)	macrogranule (GG)	macro granulado (GG)	macrogranulare (GG)
macro-organisme	macro-organism	macro organismo	macro-organismo
maîtrise	control		
maîtriser	to control	controlar	controllare
malherbologie	weed science	malherbología (ES), ciencia de las malezas (AL)	malerbologia
matière active	active substance	materia active (ES), ingrediente activo (AL)	sostanza attiva
mauvaise herbe	weed	maleza	erbaccia, erba infestante
ME (microémulsion)	ME (micro-emulsion)	ME (líquido en microemulsión)	ME (microemulsione)
médiateur chimique	semiochemical	semioquímico	mediatore chimico
mélange extemporané	tank-mix	mezcla de tanque	miscela estemporanea
mention d'avertissement	signal word		
mention de danger	hazard statement		
mentions d'information additionnelles			
méristème	meristem	meristemo	meristema
mésophyte	mesophyte	mesófito	mesofita
mesurage	measurement	medida	misurazione
métabolite	metabolite	metabolito	metabolita
méthode d'expérimentation	experimental method	método experimental	metodo sperimentale
MG (microgranulé)	MG (microgranule)	MG (micro granulado)	MG (microgranulare)
microémulsion (ME)	micro-emulsion (ME)	líquido en microemulsión (ME)	microemulsione (ME)
microgranulé (MG)	microgranule (MG)	micro granulado (MG)	microgranulare (MG)

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
miellat	honey dew	melaza	melata
migration	migration	migración	migrazione
modalité	object, treatment	*	modalità
mode d'action	mode of action	modo de acción	modo d'azione
mode d'action biochimique	biochemical mode of action	modo de acción bioquímico	modo d'azione biochimico
mode d'action biologique	biological mode of action	modo de acción biológico	modo d'azione biologico
mode d'observation	mode of observation	método de observación	modo d'osservazione
mode de transfert	mode of transfer	modo de transferencia	modo di trasferimento
molluscicide	molluscicide,	molusquicida	molluschicida
monitorage	monitoring	monitoreo	monitoraggio
monocotylédone	monocotyledon	monocotédonea	monocotiledone
monœcique	monoecious	monoica	monoico
monoécique	monoecious	monoica	monoico
monoïque	monoecious	monoica	monoica
monophage	monophagous	monófago	monofago
mottage	caking	apelmazamiento	agglomerazione
mouche	fly	mosca	mosca
mouillant	wetting agent	mojante	agente bagnante
mue	moult, ecdysis	muda	muta
multivoltin	multivoltine	polivoltino	multivoltino, polivoltino
mutagène	mutagenic	mutagénico	mutageno
mutation	mutation	mutación	mutazione
mycoherbicide	mycoherbicide	micoherbida	micoerbicida
nacrant	film coating, film forming, film coating material	material de revestimiento de película, material de recubrimiento	pearling
nanifiant	dwarfing	enanizante	nanismo
nébulisation	fogging	nebulización	nebulizzazione
nématocide	nematicide	nematicida	nematocida
nématostatique	nematostatic	nematostático	nematostatica
neutralisant	neutralising agent	neutralizante	agente neutralizzante
niveau	level	nivel	livello
notation	scoring	calificación, valoración	punteggio
nuisibilité	harmfulness, noxiousness	perniciosa	nocività
nympe	nymph	ninfa	ninfa
nymphose	nymphosis	ninfosis	impupamento
objet	object	objeto	oggetto
observation	assessment	observación	osservazione
odorant	smelling agent	sustancial de olor	agente odorante
OF (suspension concentrée diluable dans un liquide organique)	OF (oil miscible suspension)	OF (suspensión oleomiscible)	OF (sospensione concentrata miscibile in olio)
OGM (organisme génétiquement modifié)	GMO (genetically modified organism)	OGM (organismo genéticamente modificado)	OGM (organismo geneticamente modificato)

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
OL (liquide miscible à un liquide organique)	OL (oil miscible liquid)	OL (líquido miscible)	OL (liquido miscibile in olio)
oligophage	oligophagous	olífago	oligofago
oncogène	oncogenic	oncogénico	oncogeno
OP (poudre à disperser dans un liquide)	OP (oil dispersible powder)	OP (polvo dispersable en aceite)	OP (sospensione oleosa)
organisme génétiquement modifié (OGM)	genetically modified organism (GMO)	organismo genéticamente modificado (OGM)	organismo geneticamente modificato (OGM)
organisme nuisible	harmful organism, noxious organism	organismo dañino, organismo nocivo	organismo nocivo
ovicide	ovicide	ovicida	ovicida
ovipare	oviparous	ovíparo	oviparo
p.f. (produit formulé)	f.p. (formulated product, formulation)	producto formulado, formulación	p.f. (prodotto formulato)
PA (latex)	PA (paste)	PA (pasta)	PA (pasta)
parasite	parasite	parásito	parassita
parasitoïde	parasitoid	parasitoide	parassitoide
parcelle élémentaire	elementary plot, individual plot	parcela individual	parcella elementare
passaporto fitosanitario			
PB (appât en plaquettes)	PB (plate bait)	PB (cebo en disco)	PB(esca piatta)
PC (concentré sous forme de gel ou pâte)	PC (gel or paste concentrate)	PC (gel o pasta concentrada)	PC(pasta concentrata o gel)
pelliculage	film coating	cubierta pelicular	film di rivestimento
pelliculant	film coating, film forming material	material de revestimiento de película, material de recubrimiento	film coating
pénétrant	penetrating	penetrante	penetrante
pérenne	perennial (plant)	perenne	perenne
permis d'expérimentation	trial permit	permiso experimental	permesso di sperimentazione, trial permit
persistance	persistence, carry-over	persistencia	persistenza
persistance d'action	persistence of action, residual persistence	residualidad	persistenza d'azione
pesticide	pesticide, plant protection product	plaguicida	pesticida, insetticida
phénotype	phenotype	fenotipo	fenotipo
phéromone	pheromone	feromona	feromone
phéromone d'agrégation	aggregation pheromone	feromona de agregación	feromone d'aggregazione
phéromone d'alarme	alarm pheromone	feromona de alarma	feromone d'allarme
phéromone d'espacement	spacing pheromone	feromona de espaciamento	feromone di spaziatura
phéromone de défense	detering pheromone, defence pheromone	feromona de defensa	feromone di difesa
phéromone de marquage	marking pheromone	feromona de marcaje	marcatura a feromone
phéromone de piste	trail pheromone	feromona de rastro	traccia feromone
phéromone épидéictique	epideictic pheromone	epidíctico feromona	feromone epidittico

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
phéromone sexuelle	sexual pheromone	feromona sexual	feromone sessuale
phloème	phloem	floema	floema
phrase de risque	risk phrase	frase de riesgo	fase di rischio
phytiatrie	plant protection	protección de cultivos	patologia vegetale
phytopharmacie	phytopharmacology	agroquímica	fitofarmacia
phytopharmacovigilance			
phytoprotecteur	safener, protectant	safener	fitoprotettore
phytotoxicité	phytotoxicity	fitotoxicidad	fitotossicità
pictogramme de danger	hazard pictogram		
pigment	pigment	pigmento	pigmento
plante aquatique	aquatic plant	planta acuática	pianta acquatica
plante d'intérieur	indoor plant	planta de interior	pianta da interno
plante herbacée	herbaceous plant	planta herbácea	pianta erbacea
plante ligneuse	woody plant	planta leñosa	pianta legnosa
plante semi-aquatique	emerged aquatic plant	planta semi-acuática	pianta semi-acquatica
plantule	seedling	plántula	germoglio
plasmide	plasmid	plásmido	plasmide
plasmolyse	plasmolysis	plasmólisis	plasmolisi
pluriannuelle	perennial	perenne	pluriennale
point d'eau	water body	cuerpo de agua	punto d'acqua
polyphage	polyphagous	polífago	polifago
population			
postlevée	postemergence	postemergencia	post-emergenza
postplantation	postplant	postrasplante	post-trapianto
postsemis	postsowing	postsiembra	post-semina
poudre	powder	polvo	polvere
poudre à disperser dans un liquide organique (OP)	oil dispersible powder (OP)	polvo dispersable en aceite (OP)	sospensione oleosa (OP)
poudre à pulvériser (GP)	flo-dust (GP)	polvo fluido (GP)	polvere scorrevole (GP)
poudre de contact (CP)	contact powder (CP)	polvo de contacto (CP)	polvere di contatto (CP)
poudre de piste (TP)	tracking powder (TP)	polvo de rastreo (TP)	polvere per tracce (TP)
poudre mouillable (WP)	wettable powder (WP)	polvo mojable (WP)	polveri bagnabili (PB)
poudre mouillable pour traitement humide des semences (WS)	water dispersible powder for slurry seed treatment (WS)	polvo dispersable para tratamiento de semillas [slurry] (WS)	polveri solubili (PS)
poudre pour poudrage (DP)	dustable powder (DP)	polvo para espolvoreo (DP)	polvere (DP)
poudre pour traitement des semences à sec (DS)	powder for dry seed treatment (DS)	polvo adherente (DS)	polvere per concia semi a secco (DS)
poudre soluble dans l'eau (SP)	water soluble powder (SP)	polvo soluble (SP)	polvere solubile (SP)
poudre soluble pour traitement des semences	water soluble powder for seed treatment (SS)	polvo soluble para tratamiento de semill	polvere solubile per concia semi (SS)
PR (bâtonnet)	PR (plant rodlet)	PR (bastoncillo)	PR(bastoncino per
prédateur	predator	depredador	predatore
prélevée	preemergence	preemergencia	preemergenza
prémélange (TK)	technical concentrate (TK)	técnico concentrado (TK)	concentrato tecnico (TK)
préparation	preparation	preparación	preparazione

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
préparation de référence	standard preparation, reference preparation	producto de referencia	preparazione di riferenza
préparation phytopharmaceutique	plant protection preparation	producto comercial	preparazione fitosanitaria
préplantation	preplant	pretrasplante	pre-trapianto
présemis	presowing	presiembrá	presemina
préventif	protective	protectante	protettivo
produit biocide	biocidal product	producto biocida	biocida
produit biologique	biopesticide, biological product	producto biológico	biopesticida, prodotto biologico
produit de biocontrôle			
produit de protection biologique	biocontrol product	producto de control biológico	prodotto biologico
produit de référence	standard product, reference product	producto estándar	prodotto di referenza
produit de surface	surface product	producto	prodotto di superficie
produit diffuseur de vapeur (VP)	vapour releasing product (VP)	evaporable (VP)	prodotto con s.a. evaporabile (VP)
produit formulé (p.f.)	formulated product (f.p.), formulation	producto formulado, formulación	prodotto formulato (p.f.)
produit formulé à libération progressive	slow release product	producto de liberación lenta	prodotto a lento rilascio
produit générateur de gaz (GE)	gas generating product (GE)	generador de gas (GE)	prodotto gassificabile (GE)
produit industriel simple	straight industrial product	producto industrial simple	prodotto industriale semplice
produit naturel	natural product	producto natural	prodotto naturale
produit phytopharmaceutique	pesticide, plant protection product	producto fitosanitario (ES), plaguicida (AL)	prodotto fitofarmaceutico
produit phytosanitaire	plant protection product, pesticide	producto fitosanitario	prodotto fitosanitario
produit pour nébulisation à chaud (thermo-nébulisation) (HN)	hot fogging concentrate (HN)	termonebulizable (HN)	concentrato nebbiogeno a caldo (HN)
produit pour nébulisation à froid (KN)	cold fogging concentrate (KN)	nebulizable en frío (KN)	concentrato nebbiogeno a freddo (KN)
produit technique (TC)	technical material (TC)	producto técnico; material técnico (TC)	materiale tecnico (TC)
produit utilisable en agriculture biologique			
propagule	propagule	propágulo	propagulo
prophylaxie	prophylaxis	profilaxis	profilassi
protection agroécologique des cultures			
protection biologique	biological control	control biológico	controllo biologico
protection biologique intégrée (PBI)			

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
protection chimique	chemical control	control químico	controllo chimico
protection conventionnelle			
protection durable			
protection éco-éthologique	eco-ethological control	control eco-etológico	protezione ecoetologica
protection génétique			
protection intégrée	integrated pest management, integrated	manejo integrado de plagas	protezione integrata
protection microbiologique			
protection physique			
protection raisonnée	integrated pest management, integrated	manejo integrado de plagas	protezione ragionata
protocole d'essai	protocol, study plan	protocolo de ensayo	protocollo
pullulation	pullulation	pululación	pullulazione
pulvérisateur à jet porté	air-blast sprayer		polverizzatore ad aria
pulvérisateur à jet projeté	hydraulic pressure sprayer	pulverizador hidráulico	polverizzatore idraulico
pulvérisateur à pression	pressure sprayer	pulverizador de presión	polverizzatore a
pulvérisateur pneumatique	air-assisted pneumatic sprayer	pulverizador neumático	polverizzatore pneumatica
pulvérisation	spraying	pulverización, aspersión	polverizzazione
quiescence	quiescence	quiescencia	quiescenza
randomisation	randomisation	aleatorización	randomizzazione
ravageur	pest	plaga	parassita
RB (appât [prêt à l'emploi])	RB (bait [ready to use])	RB (cebo)	RB (esca pronta per l'uso)
réducteur de croissance	plant growth regulator, plant growth retardant	regulador de crecimiento, retardante de crecimiento	riduttore di crescita
répétition	replication	repetición	replicazione
repos végétatif	resting stage	reposo vegetativo	riposo vegetativo
repousse	regrowth	rebrote	ricrescita spontanea
répulsif	repellent	repelente	repellente
réseau d'épidémiosurveillance			
réseau d'essais	trial network	red de pruebas	rete di test, rete di prove
réseau d'expérimentation	experimentation network	red de experimentación	rete di sperimentazione
résidu	residue	residuo	residuo
résidus de produit phytopharmaceutique	residues of plant protection product, residues of pesticide	residuos de plaguicidas	residuo di prodotto fitofarmaceutico
résistance (d'un organisme à l'action d'une substance active)	resistance (of an organism to the effect of an active substance)	resistencia (de un organismo al efecto de una materia activa)	Resistenza (di un organismo all'azione di una sostanza attiva)
résistance acquise	acquired resistance	resistencia adquirida	resistenza acquisita

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
résistance croisée « négative »	negative cross resistance	resistencia cruzada negativa	resistenza incrociata
résistance croisée « positive »	positive cross resistance	resistencia cruzada positiva	resistenza incrociata
résistance liée à la cible			
résistance multiple	multiple resistance	resistencia múltiple	resistenza multipla
résistance naturelle	natural resistance	resistencia natural	resistenza naturale
résistance non-liée à la cible			
résistance systémique acquise			
ressemis spontané	volunteer, reseeding	plantas voluntarias	ricrescita spontanea
rhizome	rhizome	rizoma	rizoma
rodenticide	rodenticide	rodenticida	rodenticida
rugosité	russeting	rugosidad	rugosità
s.a. (substance active)	a.s.(active substance)	i.a. (ingrediente activo)	s.a (sostanza attiva)
SA (solution pour application locale)	SA (spot-on)	aplicación local, aplicación dirigida	SA (spot-on)
sarclage	weeding, hoeing	deshierbe	sarchiatura
SB (appât sur brisures)	SB (scrap bait)	SB (cebo en pedazos)	SB (esca spezzettata)
SC (suspension concentrée)	SC (suspension concentrate)	SC (suspensión concentrada)	SC (sospensione concentrata)
sciophile	sciophilous, shade-loving	umbrófila, esciófita	sciafila
SE (suspension-émulsion ou suspo-émulsion)	SE (suspo-emulsion, suspension-emulsion)	SE (suspo-emulsión)	SE (sospensione-emulsione)
sédimentation	sedimentation	sedimentación	sedimentazione
sélection	screening	selección	selezione, screening
sélection génétique	genetic selection	selección genética	selezione genetica
sélectivité	crop safety	selectividad	selettività
semence	seed	semilla	semente
sensibilisation	sensitisation	sensibilización	sensibilizzazione
sensibilité de la culture	crop sensitivity	sensibilidad del cultivo	sensibilità della coltura
sensibilité initiale	baseline sensitivity	sensibilidad basal	sensibilità di base
séquestrant	chelating agent,	secuestrante	agente chelante
série d'essais	trial series	serie de ensayos	serie di prova
seuil biologique de nuisibilité	biological damage threshold	umbral de daño biológico	soglia biologica di danno
seuil économique de nuisibilité	economic damage threshold	umbral de daño económico	soglia economica di danno
SG (granulé soluble dans l'eau)	SG (water soluble granule)	SG (gránulos solubles en agua)	SG (granulare solubile in acqua)
SL (concentré soluble)	SL (soluble concentrate)	SL (concentrado soluble)	SL (concentrato solubile)
SL (solution concentrée)	SL (soluble concentrate)	SL (concentrado soluble)	SL (concentrato solubile)
SO (huile filmogène)	SO (spreading oil)	SO (spreading oil)	SO (olio filmogeno)
solution concentrée (SL)	soluble concentrate (SL)	concentrado soluble (SL)	concentrato solubile (SL)
solution pour application locale (SA)	spot-on (SA)	aplicación local, aplicación dirigida	spot-on(SA)
solvant	solvent	solvente	solvente
souche	strain	cepa	ceppo

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
sous-dosage	underdosage	subdosificación	sottodosaggio
SP (poudre soluble dans l'eau)	SP (water soluble powder)	SP (polvo soluble)	SP (polvere solubile in acqua)
spécialité	commercial preparation	producto fitosanitario, producto comercial	preparazione commerciale
spécificité	specificity	especificidad	specificità
sporulation	sporulation	esporulación	sporulazione
SS (poudre soluble pour traitement des semences)	SS (water soluble powder for seed treatment)	SS (polvo soluble para tratamiento de semillas)	SS (polvere solubile per concia semi)
ST (comprimé soluble dans l'eau)	ST (water soluble tablet)	ST (tabletas solubles)	ST (compressa solubile in acqua)
stabilisant	stabilising agent	agente stabilizante	stabilizzante
stade larvaire	larval stage, instar	estadio larvario, instar	stadio larvale
stade phénologique	phenological stage	etapa fenológica	stadio fenologico
station d'expérimentation	experimental station	estación experimental	stazione sperimentale
stolon	stolon	estolón	stolone
stratification	stratification	estratificación	stratificazione
SU (suspension pour application à ultrabas)	SU (ultralow volume suspension)	SU (suspensión ultra bajo volumen)	SU (sospensione)
substance	substance	sustancia	sostanza sospetta
substance active (s.a.)	active substance (a.s.)	ingrediente activo, materia activa (i.a.)	sostanza attiva (s.a.)
substance d'origine naturelle			
substance naturelle			
substance préoccupante	substance of concern	regulador de crecimiento	regolatore di crescita delle piante, sostanza di crescita delle piante
substance de croissance	plant growth regulator, plant growth substance	sustancia de posible riesgo	sostanza sospetta
suivi des effets non-intentionnels			
support	carrier, diluent	diluyente, disolvente	diluyente, trasporto
surdosage	overdosage	sobredosis	dose eccessiva
surveillance biologique du territoire			
surveillance des organismes nuisibles réglementés ou émergents			
suspension	suspension	suspensión	sospensione
suspension concentrée (SC)	suspension concentrate (SC)	suspensión concentrada (SC)	sospensione concentrata (SC)
suspension concentrée diluable dans un liquide organique (OF)	oil miscible suspension (OF)	suspensión miscible (OF)	sospensione concentrata miscibile in olio (OF)
suspension concentrée pour traitement des semences (FS)	flowable concentrate for seed treatment (FS)	suspensión concentrada para el tratamiento de semillas (FS)	sospensione concentrata per concia (FS)

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
suspension de capsules (CS)	capsule suspension (CS)	suspensión de encapsulados (CS)	sospensione di capsule(CS)
suspension de capsules pour traitement des semences (CF)	capsule suspension for seed treatment (CF)	cápsulas en suspensión (CF)	concentrato fluido miscibile in oli (CF)
suspension pour application à ultrabas volume (SU)	ultralow volume suspension (SU)	suspensión de ultra bajo volumen (SU)	sospensione (SU)
suspension-émulsion ou suspo-émulsion (SE)	suspo-emulsion, suspension-emulsion (SE)	suspo-emulsión (SE)	sospensione-emulsione (SE)
synergie	synergism	sinergia	sinergia
systémique	systemic, translocated	sistémico	sistemico
tampon	buffer	buffer, tampón	buffer
TB (comprimé)	TB (tablet)	TB (tableta)	TB (compresse)
TBV (très bas volume)	VLV (very low volume)	MBV (muy bajo volumen)	VLV (very low volume)
TC (produit technique)	TC (technical material)	TC (material técnico)	TC (materiale tecnico)
témoin (sans traitement)	control (untreated)	testigo, control (sin tratar)	controllo (senza trattamento)
témoin adjacent	adjacent control	control adyacente	controllo adiacente
témoin exclu	excluded control	control excluido	controllo escluso
témoin imbriqué	imbricated control	control anidado	controllo aggregato
témoin inclus	included control	control incluido	controllo incluso
teneur	content	contenido	contenuto
teneur maximale en résidus (TMR)	maximum residue level (MRL)	límite máximo de residuos (LMR)	livello residuale massimo (MRL)
tensioactif	surfactant	tensioactivo	tensiottivo
tenue en suspension	suspensivity	suspensibilidad	tenuto in sospensione
térogène	teratogenic	teratogénico	teratogeno
TK (prémélange)	TK (technical concentrate)	TK (activo grado técnico)	TK (concentrato tecnico)
TMR (teneur maximale en résidus)	MRL (maximum residue level)	LMR (límite máximo de residuos)	MRL (livello residuale massimo)
tolérance	tolerance, natural resistance	tolerancia	tolleranza
toxicité	toxicity	toxicidad	tossicità
toxicité aiguë	acute toxicity	toxicidad aguda	alta tossicità
toxicité chronique ou à long terme	chronic or long term toxicity	toxicidad crónica	tossicità cronica o a lungo termine
toxicité subaiguë	subacute toxicity	toxicidad subaguda	tossicità subacuta
toxicité subchronique	subchronic toxicity	toxicidad subcrónica	tossicità subcronica
TP (poudre de piste)	TP (tracking powder)	TP (polvo de rastreo)	TP (polvere per tracce)
traitement	treatment, application	tratamiento	trattamento
traitement après récolte	postharvest treatment	tratamiento poscosecha	trattamento post-raccolta
traitement au semis	sowing application	aplicación a la siembra	trattamento alla semina
traitement des semences	seed treatment	tratamiento de semilla	trattamento del seme
traitement dirigé	directed application, shielded application	aplicación dirigida	trattamento diretta
traitement fractionné	split application	aplicación fraccionada	trattamento frazionato

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
traitement généralisé	overall application, broadcast application	aplicación general	trattamento generalizzato
traitement localisé	localised application, spot treatment	tratamiento localizado	trattamento localizzato
translaminare	translaminar	translaminar	translaminare
très bas volume (TBV)	very low volume (VLV)	muy bajo volumen (MBV)	ultra basso volume (ULV)
tubercule	tuber	tubérculo	tubercolo
tumeur à <i>Agrobacterium</i>	<i>Agrobacterium</i> crown-gall, crown-gall	tumor de <i>Agrobacterium</i>	galla, coronaria, galla del colletto, gallo corona
turgescence	turgescence	turgencia	turgore
UBV (ultrabas volume)	ULV (ultralow volume)	UVB (ultra bajo volumen)	ULV (Ultra Basso Volume)
UL (liquide pour application à ultrabas volume)	UL (ultralow volume liquid)	UL (ultrabajo volumen)	UL (liquido ultra basso volume)
ultrabas volume (UBV)	ultralow volume (ULV)	ultra bajo volumen (UBV)	ultralow volume (ULV)
unité d'expérimentation	experimental unit	unidad experimental	unità sperimentale
unité expérimentale	experimental unit	unidad experimental	unità sperimentale
univoltin	univoltine	univoltino	univoltino
usage	label use, use	uso	utilizzo
usage mineur	minor use	uso menor	uso minore
validation	validation	validación	convalida, validazione
variable	variable	variable	variabile
variable analysée	analysed variable	variable analizada	variabile analizzata
variable calculée	calculated variable	variable calculada	variabile calcolata
variable observée	observed variable	variable observada	variabile osservata
vernalisation	vernalisation	vernalización, divulgación	vernalizzazione
virocide	virucide, virucidal	viricida	virucida
virucide	virucide, virucidal	viricida	virucida
vivace	perennial (plant)	perenne (panta)	pluriennale
vivipare	viviparous	vivíparo	viviparo
voltinisme	voltinism	voltinismo	voltismo
volume de bouillie par unité de surface	spray volume per surface unit	volumen por unidad de superficie	volume di spruzzo per unità di superficie
volume moyen	medium volume	volumen medio	volume medio
volume réduit	reduced volume	volumen reducido	volume ridotto
vomitif	emetic	emético, vomitivo	emetico
VP (produit diffuseur de vapeur)	VP (vapour releasing product)	VP (evaporable)	VP (prodotto con s.a. evaporabile)
WG (granulé dispersable)	WG (water dispersible granule)	WG (gránulos dispersables)	WG (granuli/microgranuli dispersibili)
WP (poudre mouillable)	WP (wetttable powder)	WP (polvo mojable)	WP (polvere bagnabile)
WS (poudre mouillable pour traitement humide des semences)	WS (water dispersible powder for slurry seed treatment)	WS (polvo dispersable para tratamiento de semillas [slurry])	WS (formulazione in polvere bagnabile per trattamenti ai semi)
WT (comprimé dispersable)	WT (water dispersible tablet)	WT (tableta dispersable en agua)	WT (compressa dispersibile in acqua)
xénobiotique	xenobiotic	xenobiótico	xenobiotico
xérophyte	xerophyte	xerófito	xerofita, pianta xerofila

Français	Équivalent anglais	Équivalent espagnol	Équivalent italien
xylème	xylem	xilema	xilema
ZNT (zone non traitée)	untreated area	área sin tratar	zona non trattata
zone d'abscission	abscission layer	zona de abscisión	zona d'abscissione
zone non traitée (ZNT)	untreated area	área sin tratar	zona non trattata

Végéphyll

TABLEAU D'ÉQUIVALENCE ANGLAIS – FRANÇAIS

Anglais	Équivalent français
a.s.(active substance)	s.a. (substance active)
AB (grain bait)	AB (appât sur grains)
ABA (abscisic acid)	ABA (acide abscissique)
abscisic acid (ABA)	acide abscissique (ABA)
abscission	abscission
abscission layer	zone d'abscission
absorption	Absorption
acceptable daily intake (ADI)	apport journalier admissible (AJA)
acceptable daily intake (ADI)	dose journalière admissible (DJA)
acceptance registration (for inclusion)	inscription
acceptance, registration (for inclusion)	admission
acephalous, headless	acéphale
acid equivalent	équivalent acide
acquired resistance	résistance acquise
active substance	matière active
active substance (a.s.)	substance active (s.a.)
acute toxicity	toxicité aiguë
adhesive, sticker, sticking	adhésif
ADI (acceptable daily intake)	AJA (apport journalier admissible)
ADI (acceptable daily intake)	DJA (dose journalière admissible)
adjacent control	témoin adjacent
adjustable nozzle	buse à jet réglable
adjustment	ajustage
adjuvant	adjuvant
adsorption	adsorption
adult	adulte
AE (aerosol dispenser)	AE (générateur d'aérosol)
aerosol	aérosol
aerosol dispenser (AE)	générateur d'aérosol (AE)
aggregation pheromone	phéromone d'agrégation
<i>Agrobacterium</i> crown-gall, crown-gall	tumeur à <i>Agrobacterium</i>
agrochemistry	agropharmacie
air-assisted pneumatic sprayer	pulvérisateur pneumatique
air-blast sprayer	pulvérisateur à jet porté
AL (any other liquid)	AL (autre liquide)
alarm pheromone	phéromone d'alarme
algicide	algicide
allelopathy	allélopathie
allergy	allergie
allomone	allomone
analysed variable	variable analysée
annual (plant)	annuelle
antagonism	antagonisme
anticaking	antimottant
antidote	antidote
antifeeding, antipalatable	antiappétitif

Anglais	Équivalent français
antifoaming agent	antimoussant
antifreezing agent	antigel
antihormone	antihormone
antioviposition	antioviposition
antioxidising agent	antioxydant
antisporulating agent	antisporulant
any other liquid (AL)	autre liquide (AL)
any other powder (AP)	autre poudre (AP)
AP (any other powder)	AP (autre poudre)
aphicide	aphicide
apical dominance	dominance apicale
apodous, apodal	apode
application	application
approval	approbation (d'une substance active)
apterous, wingless	aptère
aquatic plant	plante aquatique
arthropod	arthropode
artificial infestation	infestation artificielle
attractant (n.), attractive (adj.)	attractif
attrition	attrition
authorisation for placing on the market	AMM (autorisation de mise sur le marché)
authorisation for placing on the market, sales authorisation	autorisation de mise sur le marché (AMM)
auxin	auxine
bactericide	bactéricide
bacteriostatic	bactériostatique
bait	appât
bait (ready for use) (RB)	appât (prêt à l'emploi) (RB)
bait concentrate (CB)	concentré pour préparation d'appât (CB)
baseline sensivity	sensibilité initiale
BB (block bait)	BB (appât en bloc)
beneficial	auxiliaire
biennial (plant)	bisannuelle
binding agent	liant
biochemical mode of action	mode d'action biochimique
biocidal product	produit biocide
biocide	biocide
biocoenosis	biocénose
biological control	protection biologique
biological control, biocontrol	lutte biologique
biological cycle, life cycle	cycle biologique
biological cycle, life cycle	cycle évolutif
biological damage threshold	seuil biologique de nuisibilité
biological indicator	indicateur biologique
biological mode of action	mode d'action biologique
biological trial	essai biologique
biopesticide, biological product	produit biologique
biostimulant	biostimulant

Anglais	Équivalent français
biostimulation	biostimulation
biotechnology	biotechnologie
biotic	biotique
biotope	biotope
biotransformation	biotransformation
biotype	biotype
bird repellent	avifuge
bittering	amérisant
bittering agent	agent d'amertume
bivoltine	bivoltin
block	bloc
block bait (BB)	appât en bloc (BB)
BR (briquette)	BR (briquette)
briquette (BR)	briquette (BR)
broadleaf killer, broadleaf weedkiller	antidicotylédone
brumisation	brumisation
brushkiller, arboricide	débroussaillant
buffer	tampon
bulb, corm	bulbe
caking	mottage
calculated variable	variable calculée
cambium	cambium
canker	chancre
capsule suspension (CS)	suspension de capsules (CS)
capsule suspension for seed treatment (CF)	Suspension de capsules pour traitement des semences (CF)
carcinogenic	cancérogène
carrier, diluent	charge
carrier, diluent	support
caterpillar	chenille
CB (bait concentrate)	CB (concentré pour préparation d'appât)
centrifugal nozzle, rotary disc	buse centrifuge
certification (of seeds)	certification (des semences)
CF (capsule suspension for seed treatment)	CF (suspension de capsules pour traitement des semences)
CG (encapsulated granule)	CG (granulé encapsulé)
CHA (chemical hybridising agent), gametocide	ACH (agent chimique d'hybridation)
chelating agent	chélatant
chelating agent, sequestrant	séquestrant
chelicerate	chélicérate
chemical control	lutte chimique
chemical control	protection chimique
chemical hybridising agent (CHA), gametocide	gamétocide
chemical hybridising agent (CHA), gametocide	agent chimique d'hybridation (ACH)
chemical weed control	désherbage chimique
chorion	chorion
chronic or long term toxicity	toxicité chronique ou à long terme
chrysalis, pupa	chrysalide

Anglais	Équivalent français
classification	classement (réglementation)
classification	classification (réglementation)
coformulant	coformulant
cold fogging concentrate (KN)	produit pour nébulisation à froid (KN)
coleoptile	coléoptile
coleorhiza	coléorhize
combined (plant protection) preparation	association phytopharmaceutique
combi-pack liquid/liquid (KL)	emballage associatif liquide/liquide (KL)
combi-pack solid/liquid (KK)	emballage associatif solide/liquide (KK)
combi-pack solid/solid (KP)	emballage associatif solide/solide (KP)
combi-pack, twin-pack	emballage associatif
commercial preparation	spécialité
competition	compétition
competition	concurrence
concentrate	concentré
cone nozzle	buse à turbulence
contact	contact
contact herbicide	herbicide de contact
contact powder (CP)	poudre de contact (CP)
contamination	contamination
content	teneur
control	lutte
control (untreated)	témoin (sans traitement)
controlled factor	facteur contrôlé
cornicle	cornicule
cotyledon	cotylédon
CP (contact powder)	CP (poudre de contact)
crop pest	ennemi des cultures
crop sensivity	sensibilité de la culture
crow repellent	corvifuge
CS (capsule suspension)	CS (suspension de capsules)
daily intake	apport journalier
DC (dispersible concentrate)	DC (concentré dispersable)
deflector nozzle, anvil nozzle, impact nozzle	buse à miroir
defoliant	défoliant
degradation, breakdown	dégradation
demonstration	démonstration
deodorant	désodorisant
desiccant	dessiccant
desiccant, haulm killer	défanant
desintegration	délitage
desorption	désorption
detering pheromone, defence pheromone	phéromone de défense
devitalisation	dévitalisation
diapausis	diapause
dichotomic	dichotomique
diclinous	dicline
dicotyledon, broadleaf, broadleaved	dicotylédone

Anglais	Équivalent français
dioecious	diécique
dioecious	diœcique
dioecious	dioïque
directed application, shielded application	traitement dirigé
directional nozzle	buse orientable
disbudding, deshooting, ripping off	ébourgeonnage
disbudding, deshooting, ripping off	ébourgeonnement
dispersal, spreading	dissémination
dispersible concentrate (DC)	concentré dispersable (DC)
dispersing agent	dispersant
dispersion	dispersion
dissipation	disparition
dissipation	dissipation
dormancy	dormance
dose response	effet dose
double fan nozzle, double slit nozzle	buse double à fente
DP (dustable powder)	DP (poudre pour poudrage)
drift	dérive
DS (powder for dry seed treatment)	DS (poudre pour traitement des semences à sec)
DT (tablet for direct application)	DT (comprimé prêt à l'emploi)
dust nozzle	buse de poudrage
dustable powder (DP)	poudre pour poudrage (DP)
dwarfing	nanifiant
dye	colorant
EC (emulsifiable concentrate)	EC (concentré émulsionnable)
eco-ethological control	lutte éco-éthologique
eco-ethological control	protection éco-éthologique
economic damage threshold	seuil économique de nuisibilité
ecosystem	écosystème
ecotype	écotype
ED (electrochargeable liquid)	ED (liquide chargeable électriquement)
EDI (estimated daily intake)	AJE (apport journalier estimé)
efficacy trial, efficiency trial	essai d'efficacité
EG (emulsifiable granule)	EG (granulé émulsionnable)
electrochargeable liquid (ED)	liquide chargeable électriquement (ED)
elementary plot, individual plot	parcelle élémentaire
elongation, extension	élongation
embryodevelopment	développement embryonnaire
embryogenesis	embryogenèse
EMDI (estimated maximum daily intake)	AJME (apport journalier maximal estimé)
emerged aquatic plant	plante semi-aquatique
emergence of early symptoms	éclosion (<i>Pathologie végétale</i>)
emetic	émétique
emetic	vomitif
emulsifiable concentrate (EC)	concentré émulsionnable (EC)
emulsifiable gel (GL)	gel émulsionnable (GL)
emulsifiable granule (EG)	granulé émulsionnable (EG)
emulsifier	émulsionnant

Anglais	Équivalent français
emulsifying agent	agent d'émulsion
emulsion	émulsion
emulsion for seed treatment (ES)	émulsion pour traitement des semences (ES)
emulsion, oil in water (EW)	émulsion de type aqueux (émulsion aqueuse) (EW)
emulsion, water in oil (invert emulsion) (EO)	émulsion de type huileux (émulsion inverse) (EO)
encapsulated granule (CG)	granulé encapsulé (CG)
endopterygota, holometabolic	endoptérygote
entomofauna	entomofaune
entomophagous	entomophage
EO (emulsion water in oil), invert emulsion	EO (émulsion de type huileux, émulsion inverse)
epideictic pheromone	phéromone épideïctique
epidemiology	épidémiologie
eradicator	éradicant
erineum, leaf blister	érinose
ES (emulsion for seed treatment)	ES (émulsion pour traitement des semences)
estimated daily intake (EDI)	apport journalier estimé (AJE)
estimated maximum daily intake (EMDI)	apport journalier maximal estimé (AJME)
EW (emulsion, oil in water)	EW (émulsion de type aqueux, émulsion aqueuse)
excluded control	témoin exclu
exopterygota, heterometabolic	exoptérygote
experimental design	dispositif expérimental
experimental method	méthode d'expérimentation
experimental permit	autorisation de distribution pour expérimentation (ADE)
experimental unit	unité expérimentale
exuvia, moult	exuvie
f.p. (formulated product, formulation)	p.f. (produit formulé)
factor	facteur
fan nozzle, slit nozzle	buse à fente
FD (smoke tin)	FD (boîte fumigène)
FG (fine granule)	FG (granulé fin)
film coating	pelliculage
film coating, film forming material	agent de pelliculage
film coating, film forming material	agent filmogène
film coating, film forming material	pelliculant
film coating, film forming, film coating material	nacrant
fine granule (FG)	granulé fin (FG)
fitness	adaptitude
fitness	capacité d'adaptation
fitness	capacité de survie
FK (smoke candle)	FK (bougie fumigène)
flo-dust (GP)	poudre à pulvériser (GP)
flowable concentrate for seed treatment (FS)	suspension concentrée pour traitement des semences (FS)
fly	mouche
fogging	nébulisation
foliage applied herbicide	herbicide foliaire
formulant	formulant

Anglais	Équivalent français
formulated product (f.p.), formulation	produit formulé (p.f.)
formulation	formulation
FP (smoke cartridge)	FP (cartouche fumigène)
FR (smoke rodlet)	FR (bâtonnet fumigène)
friability	friabilité
fruit	fruit
FS (flowable concentrate for seed treatment)	FS (suspension concentrée pour traitement des semences)
FT (smoke tablet)	FT (comprimé fumigène)
FU (smoke generator)	FU (fumigène)
fumigation	fumigation
fungicide	fongicide
fungistatic	fongistatique
FW (smoke pellet)	FW (granulé fumigène)
GA (gas)	GA (gaz comprimé)
gall	cécidie
gall	galle
GAP (good agricultural practice)	BPA (bonnes pratiques agricoles)
gas (GA)	gaz comprimé (GA)
gas generating product (GE)	produit générateur de gaz (GE)
GB (granular bait)	GB (appât granulé)
GE (gas generating product)	GE (produit générateur de gaz)
gel	gel
gel for seed treatment (GF)	gel pour traitement des semences (GF)
gel or paste concentrate (PC)	concentré sous forme de gel ou pâte (PC)
gelling agent	gélifiant
generation	génération
genetic engineering	génie génétique
genetic selection	sélection génétique
genetically modified organism (GMO)	organisme génétiquement modifié (OGM)
genome	génom
genotoxicity	génotoxicité
genotype	génotype
GEP (good experimental practice)	BPE (bonnes pratiques d'expérimentation)
germination	germination
germination inhibitor	antigerme
germination inhibitor	inhibiteur de germination
GF (gel for seed treatment)	GF (gel pour traitement des semences)
GG (macrogranule)	GG (macrogranulé)
gibberellins	gibbérellines
GL (emulsifiable gel)	GL (gel émulsionnable)
GLP (good laboratory practice)	BPL (bonnes pratiques de laboratoire)
GMO (genetically modified organism)	OGM (organisme génétiquement modifié)
good agricultural practice (GAP) good farming practices	bonnes pratiques agricoles (BPA)
good experimental practice (GEP)	bonnes pratiques d'expérimentation (BPE)
good laboratory practice (GLP)	bonnes pratiques de laboratoire (BPL)
good plant protection practice (GPP)	bonnes pratiques phytosanitaires (BPP)

Anglais	Équivalent français
GP (flo-dust)	GP (poudre à pulvériser)
GPP (good plant protection practice)	BPP (bonnes pratiques phytosanitaires)
GR (granule)	GR (granulé)
grain bait (AB)	appât sur grains (AB)
graminicide, grasskiller	graminicide
granular bait (GB)	appât granulé (GB)
granule (GR)	granulé (GR)
granule nozzle	buse à granulés
grass	graminée
grasskiller, graminicide	antigraminée
grease (GS)	graisse (GS)
gregariousness	grégarisme
GS (grease)	GS (graisse)
guideline	ligne directrice
GW (water soluble gel)	GW (gel soluble dans l'eau)
half-life	demi-vie
halophyte	halophyte
hand weeding	désherbage manuel
harmful organism, noxious organism	organisme nuisible, bioagresseur
harmfulness, noxiousness	nuisibilité
hatching	éclosion (<i>Zoologie</i>)
heliophilous, sun-loving	héliophile
helophyte, emerged aquatic plant	hélophyte
herbaceous plant	plante herbacée
herbicide, weedkiller	herbicide
heterometabolic, exopterygota	hémimétabole
hibernation	hibernation
high volume	haut volume
HN (hot fogging concentrate)	HN (produit pour nébulisation à chaud [thermo-nébulisation])
hoeing, interrow cultivation	binage
holometabolic	holométabole
honey dew	miellat
hot fogging concentrate (HN)	produit pour nébulisation à chaud (thermo-nébulisation) (HN)
hydraulic energy nozzle, hydraulic spray nozzle	buse de pulvérisation hydraulique
hydraulic pressure sprayer	pulvérisateur à jet projeté
hydrophyte, aquatic plant	hydrophyte
hygrophyte	hygrophyte
hypersensitivity	hypersensibilité
imago	imago
imbricated control	témoin imbriqué
impinging stream nozzle	buse à courants contrariés
impurity	impureté
included control	témoin inclus
incorporation	incorporation
incubation	incubation
indoor plant	plante d'intérieur

Anglais	Équivalent français
infection	infection
infestation	infestation
ingestion	ingestion
inhalation	inhalation
injection	injection
inoculation	inoculation
inoculum	inoculum
insect growth regulator	inhibiteur de développement des insectes
insecticide	insecticide
integrated control	lutte intégrée
integrated pest management, integrated control	protection intégrée
integrated pest management, integrated control	protection raisonnée
invasion	invasion
kairomone	kairomone
KK (combi-pack solid/liquid)	KK (emballage associatif solide/liquide)
KL (combi-pack liquid/liquid)	KL (emballage associatif liquide/liquide)
KN (cold fogging concentrate)	KN (produit pour nébulisation à froid)
KP (combi-pack solid/solid)	KP (emballage associatif solide/solide)
LA (lacquer)	LA (laque)
label use, use	catégorie d'emploi
label use, use	usage
lacquer (LA)	laque (LA)
larva	larve
larval growth, larval development	développement postembryonnaire
larval stage, instar	stade larvaire
larvicide	larvicide
larviparous	larvipare
LC (lethal concentration)	CL (concentration létale)
LD (lethal dose)	DL (dose létale)
lethal concentration (LC)	concentration létale (CL)
lethal dose (LD)	dose létale (DL)
level	niveau
liber	liber
limit of detection (LOD)	limite de détection (LD)
limit of quantification (LOQ)	limite de quantification (LQ)
localised application, spot treatment	traitement localisé
localised ploughing in, localised turning under	enfouissement localisé
LOD (limit of detection)	LD (limite de détection)
long term trial	essai de longue durée
LOQ (limit of quantification)	LQ (limite de quantification)
low pressure nozzle	buse basse pression
low volume (LV)	bas volume (BV)
LS (solution for seed treatment)	LS (liquide pour traitement des semences)
LV (low volume)	BV (bas volume)
macrogranule (GG)	macrogranulé (GG)
macro-organism	macro-organisme
maggot	asticot
marking pheromone	phéromone de marquage

Anglais	Équivalent français
masking agent	agent masquant
maximum residue level (MRL)	limite maximale en résidus (LMR)
maximum residue level (MRL)	teneur maximale en résidus (TMR)
ME (micro-emulsion)	ME (microémulsion)
measurement	mesurage
mechanical weed control	désherbage mécanique
medium volume	volume moyen
meristem	méristème
mesophyte	mésophyte
metabolite	métabolite
MG (microgranule)	MG (microgranulé)
micro-emulsion (ME)	microémulsion (ME)
microgranule (MG)	microgranulé (MG)
migration	émigration
migration	migration
minor crop	culture mineure
minor use	usage mineur
mist	brouillard
mite, acarid	acarien
miticide, acaricide	Acaricide
mode of action	mode d'action
mode of observation	mode d'observation
mode of transfer	mode de transfert
molluscicide, molluscidal	molluscicide
monitoring	monitorage
monocotyledon	monocotylédone
monoecious	monœcique
monoecious	monoécique
monoecious	monoïque
monophagous	monophage
MOOC (Massive Open Online Course)	CLOT (Cours en Ligne Ouvert à Tous)
mosskiller	antimousse
moult, ecdysis	mue
MRL (maximum residue level)	LMR (limite maximale en résidus)
MRL (maximum residue level)	TMR (teneur maximale en résidus)
multiple resistance	résistance multiple
multivoltine	multivoltin
mutagenic	mutagène
mutation	mutation
mycoherbicide	mycoherbicide
natural product	produit naturel
natural resistance	résistance naturelle
NEC (no effect concentration)	CSE (concentration sans effet)
negative cross resistance	résistance croisée « négative »
NEL (no effect level)	DSE (dose sans effet)
nematicide	nématicide
nematostatic	nématostatique
neutralising agent	neutralisant

Anglais	Équivalent français
no effect concentration (NEC)	concentration sans effet (CSE)
no effect level (NEL)	dose sans effet (DSE)
no observed adverse effect concentration (NOAEC)	concentration sans effet néfaste observé (CSENO)
no observed adverse effect level (NOAEL)	dose sans effet néfaste observé (DSENO)
no observed effect concentration (NOEC)	concentration sans effet observé (CSEO)
no observed effect level (NOEL)	dose sans effet observé (DSEO)
NOAEC (no observed adverse effect concentration)	CSENO (concentration sans effet néfaste observé)
NOAEL (no observed adverse effect level)	DSENO (dose sans effet néfaste observé)
NOEC (no observed effect concentration)	CSEO (concentration sans effet observé)
NOEL (no observed effect level)	DSEO (dose sans effet observé)
non selective weed control, weed eradication	désherbage total
non-selective herbicide, total weedkiller	herbicide total
normal use pattern	CNE (conditions normales d'emploi)
normal use pattern	conditions normales d'emploi (CNE)
nozzle	buse
nymph	nympe
nymphosis	nymphose
object	modalité
object	objet
observation	observation
observed variable	variable observée
OF (oil miscible suspension)	OF (suspension concentrée diluable dans un liquide organique)
off-center fan nozzle, off-center slit nozzle	buse à fente excentrée
oil dispersible powder (OP)	poudre à disperser dans un liquide organique (OP)
oil miscible liquid (OL)	liquide miscible à un liquide organique (OL)
oil miscible suspension (OF)	suspension concentrée diluable dans un liquide organique (OF)
OL (oil miscible liquid)	OL (liquide miscible à un liquide organique)
oligophagous	oligophage
oncogenic	oncogène
OP (oil dispersible powder)	OP (poudre à disperser dans un liquide organique)
organic farming	agriculture biologique
overall application, broadcast application	traitement généralisé
overdosage	surdosage
overwintering	hibernation
ovicide	ovicide
oviparous	ovipare
PA (paste)	PA (latex)
palatability	appétence
palatable	appétitif
parasite	parasite
parasitoid	parasitoïde
particle size	granularité
particle size analysis	granulométrie
particle size distribution	distribution granulométrique
paste (PA)	latex (PA)
PB (plate bait)	PB (appât en plaquettes)

Anglais	Équivalent français
PC (gel or paste concentrate)	PC (concentré sous forme de gel ou pâte)
pelleting, coating	enrobage
penetrating	pénétrant
perennial	pluriannuelle
perennial (plant)	pérenne
perennial (plant)	vivace
permanently vegetated area	dispositif végétalisé permanent
persistence of action, residual persistence	persistance d'action
persistence, carry-over	persistance
pest	déprédateur
pest	ravageur
pesticide, plant protection product	pesticide
pesticide, plant protection product	produit phytopharmaceutique
phenological stage	stade phénologique
phenotype	phénotype
pheromone	phéromone
PHI (preharvest interval)	DAR (délai d'emploi avant récolte)
phloem	phloème
physiological drop	chute physiologique
phytopharmacology	phytopharmacie
phytotoxicity	phytotoxicité
pigment	pigment
plant canker	cancer végétal
plant growth regulator, plant growth retardant	réducteur de croissance
plant growth regulator, plant growth substance	substance de croissance
plant protection	phytiatrie
plant protection preparation	préparation phytopharmaceutique
plant protection product, pesticide	produit phytosanitaire
plant rodlet (PR)	bâtonnet (PR)
plasmid	plasmide
plasmolysis	plasmolyse
plate bait (PB)	appât en plaquettes (PB)
pluriannual trial	essai pluriannuel
plurilocation trials	essais plurilocaux
poisonous bait	appât empoisonné
polyphagous	polyphage
positive cross resistance	résistance croisée « positive »
postemergence	postlevée
postharvest treatment	traitement après récolte
postplant	postplantation
postsowing	postsemis
pourability	fluence
powder	poudre
powder for dry seed treatment (DS)	poudre pour traitement des semences à sec (DS)
PR (plant rodlet)	PR (bâtonnet)
practical use trial	essai de valeur pratique
predator	prédateur
preemergence	prélevée

Anglais	Équivalent français
preharvest interval (PHI)	délai d'emploi avant récolte (DAR)
preplant	préplantation
preservative	conservateur
presowing	présemis
pressure sprayer	pulvérisateur à pression
primary invasion	invasion primaire
propagule	propagule
prophylaxis	prophylaxie
protective	préventif
protocol, study plan	protocole d'essai
provisional authorisation for placing on the market	AMMP (autorisation de mise sur le marché provisoire)
provisional autorisation for placing on the market	autorisation de mise sur le marché provisoire (AMMP)
provisional sales approval	APV (autorisation provisoire de vente)
provisional sales approval	autorisation provisoire de vente (APV)
pullulation	pullulation
quiescence	arrêt d'activité
quiescence	quiescence
rabbit repellent	cunifuge
randomisation	randomisation
ranking	classement (expérimentation)
RB (bait [ready to use])	RB (appât [prêt à l'emploi])
reduced drift nozzle, anti-drift nozzle	buse à dérive limitée
reduced volume	volume réduit
re-entry period	délai de réintroduction des animaux (DRA)
re-entry period	délai de rentrée des personnes (DRP)
re-entry period	délai de retour (humains)
re-entry period	DRA (délai de réintroduction des animaux)
re-entry period	DRP (délai de rentrée des personnes)
registration	autorisation (d'un produit phytopharmaceutique) agrément (en Belgique)
regrowth	repousse
remedial, curative	curatif
repellent	répulsif
replication	répétition
residual herbicide, persistent herbicide	herbicide persistant
residual spray dilution	fond de cuve
residue	résidu
residues of plant protection product, residues of pesticide	résidus de produit phytopharmaceutique
resistance (of an organism to the effect of an active substance)	résistance (d'un organisme à l'action d'une substance active)
resting stage	repos végétatif
rhizome	rhizome
risk phrase	phrase de risque
rodenticide	rodenticide
russeting	rugosité
SA (spot-on)	SA (solution pour application locale)

Anglais	Équivalent français
safener, protectant	phytoprotecteur
safety phrase	conseil de prudence
sawfly larva	fausse chenille
SB (scrap bait)	SB (appât sur brisures)
SC (suspension concentrate)	SC (suspension concentrée)
scald	échaudure
sciophilous, shade-loving	sciophile
scoring	notation
scrap bait (SB)	appât sur brisures (SB)
screening	criblage, dépistage, sélection
SE (suspo-emulsion, suspension-emulsion)	SE (suspension-émulsion ou suspo-émulsion)
secondary effect	effet secondaire
secondary invasion	invasion secondaire
sedimentation	sédimentation
seed	graine
seed	semence
seed treatment	traitement des semences
seedling	plantule
seedling (or shoot) emergence	levée
selective herbicide	herbicide sélectif
selective weed control	désherbage sélectif
selectivity	sélectivité
selectivity trial	essai de sensibilité de la culture
semiochemical	médiateur chimique
sensitisation	sensibilisation
sexual attractant	attractif sexuel
sexual pheromone	phéromone sexuelle
SG (water soluble granule)	SG (granulé soluble dans l'eau)
shriveling (grain)	échaudage
shut-off nozzle	buse obturable
side effect	effet non intentionnel
side shoot removal (clearing)	épamprage
SL (soluble concentrate)	SL (concentré soluble)
SL (soluble concentrate)	SL (solution concentrée)
slow release	libération progressive
slow release product	produit formulé à libération progressive
smelling agent	odorant
smoke	fumée
smoke candle (FK)	bougie fumigène (FK)
smoke cartridge (FP)	cartouche fumigène (FP)
smoke generator (FU)	fumigène (FU)
smoke pellet (FW)	granulé fumigène (FW)
smoke rodlet (FR)	bâtonnet fumigène (FR)
smoke tablet (FT)	comprimé fumigène (FT)
smoke tin (FD)	boîte fumigène (FD)
SO (spreading oil)	SO (huile filmogène)
soil applied herbicide	herbicide racinaire
soluble concentrate (SL)	concentré soluble (SL)

Anglais	Équivalent français
soluble concentrate (SL)	solution concentrée (SL)
solution for seed treatment (LS)	liquide pour traitement des semences (LS)
solvent	solvant
sooty mould	fumagine
sowing application	traitement au semis
SP (water soluble powder)	SP (poudre soluble dans l'eau)
spacing pheromone	phéromone d'espacement
specificity	spécificité
spectrum of action	cham' d'activité
spider	araignée
split application	traitement fractionné
sporulation	sporulation
spot-on (SA)	solution pour application locale (SA)
spray	jet
spray dilution, spray mixture	bouillie phytopharmaceutique
spray volume per surface unit	volume de bouillie par unité de surface
spraying	pulvérisation
spreading oil (SO)	huile filmogène (SO)
SS (water soluble powder for seed treatment)	SS (poudre soluble pour traitement des semences)
ST (water soluble tablet)	ST (comprimé soluble dans l'eau)
stabilising agent	stabilisant
stage	état
standard preparation, reference preparation	préparation de référence
standard product	produit de référence
stolon	stolon
straight bait	appât simple
straight industrial product	produit industriel simple
strain	souche
stratification	stratification
SU (ultralow volume suspension)	SU (suspension pour application à ultrabas volume)
subacute toxicity	toxicité subaiguë
subchronic toxicity	toxicité subchronique
substance	substance
substance of concern	substance préoccupante
sustainable agriculture	agriculture durable
sucker	drageon
supervised control	lutte raisonnée
surface product	produit de surface
surfactant	agent de surface
surfactant	tensioactif
suspension	suspension
suspension concentrate (SC)	suspension concentrée (SC)
suspensivity	tenue en suspension
suspo-emulsion, suspension-emulsion (SE)	suspension-émulsion ou suspo-émulsion (SE)
synergism	synergie
systemic	endothérapique
systemic, translocated	systémique
tablet (TB)	comprimé (TB)

Anglais	Équivalent français
tablet for direct application (DT)	comprimé prêt à l'emploi (DT)
tank-mix	mélange extemporané
TB (tablet)	TB (comprimé)
TC (technical material)	TC (produit technique)
technical concentrate (TK)	prémélange (TK)
technical material (TC)	produit technique (TC)
teratogenic	tératogène
tested factor	facteur étudié
theoretical maximum daily intake (TMDI)	apport journalier maximal théorique (AJMT)
thermic weed control, weed flaming	désherbage thermique
thickening agent	épaississant
thinning	éclaircissage
TK (technical concentrate)	TK (prémélange)
TMDI (theoretical maximum daily intake)	AJMT (apport journalier maximal théorique)
to control	maîtriser
tolerance, natural resistance	tolérance
toxicity	toxicité
TP (tracking powder)	TP (poudre de piste)
tracking powder (TP)	poudre de piste (TP)
trail pheromone	phéromone de piste
translaminar	translaminaire
translocated herbicide, systemic herbicide	herbicide systémique
treatment, application	traitement
trial network	réseau d'essais
tuber	tubercule
turgescence	turgescence
UL (ultralow volume liquid)	UL (liquide pour application à ultrabas volume)
ultralow volum liquid (UL)	liquide pour application à ultrabas volume (UL)
ultralow volume (ULV)	ultrabas volume (UBV)
ultralow volume suspension (SU)	suspension pour application à ultrabas volume (SU)
ULV (ultralow volume)	UBV (ultrabas volume)
underdosage	sous-dosage
univoltine	univoltin
untreated area	ZNT (zone non traitée)
untreated area	zone non traitée (ZNT)
use concentration	concentration d'emploi
use rate, use dose	dose d'emploi
vapour releasing product (VP)	produit diffuseur de vapeur (VP)
variable	variable
vernalisation	vernalisation
very low volume (VLV)	très bas volume (TBV)
virucide, virucidal	virocide
virucide, virucidal	virucide
visual estimation, visual assessment	estimation visuelle
viviparous	vivipare
VLV (very low volume)	TBV (très bas volume)
voltinism	voltinisme
volunteer, reseeding	ressemis spontané

Anglais	Équivalent français
VP (vapour releasing product)	VP (produit diffuseur de vapeur)
water body	point d'eau
water dispersible granule (WG)	granulé dispersable (WG)
water dispersible powder for slurry seed treatment (WS)	poudre mouillable pour traitement humide des semences (WS)
water dispersible tablet (WT)	comprimé dispersable (WT)
water soluble gel (GW)	gel soluble dans l'eau (GW)
water soluble granule (SG)	granulé soluble dans l'eau (SG)
water soluble powder (SP)	poudre soluble dans l'eau (SP)
water soluble powder for seed treatment (SS)	poudre soluble pour traitement des semences (SS)
water soluble tablet (ST)	comprimé soluble dans l'eau (ST)
weed	adventice
weed	mauvaise herbe
weed control, weeding	désherbage
weed science	malherbologie
weeding, hoeing	sarclage
weedkiller, herbicide	désherbant
wettable powder (WP)	poudre mouillable (WP)
wetting agent	mouillant
WG (water dispersible granule)	WG (granulé dispersable)
wood	bois
woody plant	plante ligneuse
WP (wettable powder)	WP (poudre mouillable)
WS (water dispersible powder for slurry seed treatment)	WS (poudre mouillable pour traitement humide des semences)
WT (water dispersible tablet)	WT (comprimé dispersable)
xenobiotic	xénobiotique
xerophyte	xérophyte
xylem	Xylème

BIBLIOGRAPHIE

Académie d'Agriculture, 2008. « Protection chimique des plantes cultivées et durabilité », Jean-Louis Bernard, Comptes-rendus de l'Académie d'agriculture de France, vol. 92, n° 1, pp. 68.

Académie d'Agriculture, 2017. Biocontrôle en protection des cultures. Périmètre, succès, freins, espoirs. Coordonné par Jean-Louis Bernard, 2017. Éditions L'Harmattan.

Académie du biocontrôle : www.academiedubiocontrôle.org/biocontrôle-protection-biologique-integree/ (consulté le 15/05/2023).

Académie française : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9R2058> (consulté le 12/10/2023)

AFNOR, 1980. Produits utilisés en agriculture – Agropharmacie – Vocabulaire. *Norme française enregistrée NFU 43-000*, novembre 1980.

AFNOR et ISO, 1994. Matériel de traitement phytopharmaceutique – Vocabulaire. *Norme française NFU 26-000 ; ISO 5681*, octobre 1994.

AFNOR, 2001. Granulométrie, Vocabulaire. *Norme française NF X 11-630*, décembre 2001

AFNOR NE et ISO, 1995. Agents de surface – Vocabulaire. *Norme européenne et française NF EN ISO 862*, octobre 1995.

Agroécologie : Dictionnaire d'Agroécologie <https://dicoagroecologie.fr/consulter-le-dictionnaire/>

ANPP, 1990. Définitions de termes utilisés en protection des cultures. *Les cahiers de Phytoma n°1, supplément au n°423*, décembre 1990.

Avenard J.-C., Bernos L., Grant O. et Samie B., 2003. Manuel de production intégrée en viticulture, Éditions Féret.

Bernard J.-L., 2013. Protection intégrée des cultures, Éditions France Agricole.

BPE : Référentiel des exigences des Bonnes Pratiques d'Expérimentation (BPE) relatives à l'agrément pour la réalisation d'essais officiellement reconnus. Révision 01 – MAAF/DGAI - Novembre 2013

Chambre d'agriculture : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-bio-du-territoire-sbt/sore/#:~:text=La%20surveillance%20des%20organismes%20%C3%A9glement%C3%A9s,d'organismes%20de%20lutte%20obligatoire>

CILF, 1999. Dictionnaire d'agriculture français, anglais, allemand. *CILF Éditions*.

CILF, 2002. Vocabulaire de la protection des plantes - *La banque des mots n° 63*. *CILF Éditions*.

CLP : Règlement (CE) N°1272/2008 du 16/12/2008

Code rural et de la pêche maritime, partie législative, livre II, titre V, chapitre III, section 5, article L-253-6.

Code rural : [Code rural et de la pêche maritime](#), Article L251-1

COMMEAU M.-F., SPIRE M.-L., 1996. Technologie des semences – Vocabulaire français, anglais, allemand, russe. *INRA Éditions*.

Commission Terminologie de Végéphyll, 2021. « Une agriculture, des agricultures », Phytoma- La santé des végétaux, n° 746.

Commission Terminologie, CEB et MPPI de Végéphyll, 2021. « Une agriculture, des agricultures », Phytoma- La santé des végétaux, n° 746.

Décret 2016 : décret n° 2016-1595 du 24 novembre 2016 relatif à la phytopharmacovigilance et modifiant diverses autres dispositions du code rural et de la pêche maritime relatives à la protection des végétaux

Deguine J.-P., Ferron P. et Russell D., 2008. Protection des cultures. De l'agrochimie à l'agroécologie. Éditions Quae.

Dictionnaire d'Actu-Environnement :

https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition.php4

Dictionnaire d'agroécologie : <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/protection-agroecologique-des-cultures/> (consulté le 15/05/2023)

Dictionnaire Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/prophylaxie> (consulté le 15/05/2023)

Dir.2009/128 : Directive 2009/128/CE du 21/10/2009 (*...utilisation des pesticides compatible avec le développement durable*)

Dir.2001/18 : Directive 2001/18/CE du 12 mars 2001 (dissémination volontaire d'OGM)

DRAAF Centre-Val de Loire : [https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/qu-est-ce-que-le-passeport-phytosanitaire-a163.html#:~:text=Le%20passeport%20phytosanitaire%20europ%C3%A9en%20\(PP,objets%20circulant%20sur%20le%20territoire](https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/qu-est-ce-que-le-passeport-phytosanitaire-a163.html#:~:text=Le%20passeport%20phytosanitaire%20europ%C3%A9en%20(PP,objets%20circulant%20sur%20le%20territoire) (consulté le 08/04/2023)

DRAAF Paca : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Les-produits-utilisables-en>

DT16 : Recommandation pour la rédaction des modes opératoires relatifs au contrôle et à la vérification des pulvérisateurs d'expérimentation – Document technique N°16 - Troisième édition - 2014 – Commission des Essais Biologiques - AFPP

DT19 : Recommandations pour la rédaction des modes opératoires relatifs au contrôle et à la vérification des appareils de mesure utilisés dans l'expérimentation. - Document technique N°19 - Deuxième édition – 2014 - Commission des Essais Biologiques - AFPP

Ephytia : ephytia.inra.fr

FAO, 1999. Glossaire des termes phytosanitaires, *ISPM Pub. n° 5*.

FAO-1 : <http://www.fao.org/sustainable-development-goals/overview/fao-and-post-2015/sustainable-agriculture/fr/>

FAO-2 : <http://www.fao.org/agroecology/home/fr/>

FARRE (Forum des Agriculteurs Responsables Respectueux de l'Environnement) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Forum_des_agriculteurs_responsables_respectueux_de_l%27environnement#:~:text=Le%20Forum%20des%20agriculteurs%20responsables,ses%20activit%C3%A9s%20en%20septembre%202018.

Fredon : <https://fredon.fr/hauts-de-france/nos-missions/la-surveillance-biologique-du-territoire/le-suivi-des-effets-non-intentionnels#:~:text=L'objectif%20du%20suivi%20des,flore%20de%20bords%20de%20champs.>

Futura Santé : <https://www.futura-sciences.com/sante/definitions/genetique-genie-genetique-153/>

GIFAP – CROPLIFE, 2002. Catalogue of pesticide formulation types and international coding system. *Technical monograph n°2, 5th edition*, March 2002.

JORF 2009 : Vocabulaire de l'environnement, JORF 12/04/2009 CTNK0906417K

JORF 2011 : Vocabulaire de la biologie, JORF 18/09/2011 CTNX11.21.896K

JORF 2012 : Vocabulaire de l'agriculture et de la pêche, JORF 13/05/2012 CTNX1.08.655K

JORF 2013 : Commission générale de Terminologie et de Néologie, Vocabulaire de l'enseignement supérieur, JORF 21/09/2013 CTNX13.22.729K

JORF 2015 : commission d'enrichissement de la langue française JORF 19/08/2015

JORF 2016 : [Vocabulaire de la biologie](#), JORF 31/01/2016 CTNX1600804K

JORF 2018 : Vocabulaire de l'agriculture, JORF 07/09/2018 CTNR18.23.406K

JORF 2021 : Vocabulaire de l'agriculture et de la pêche, JORF 27/05/2021 CTNR2115497K

Ledouble H., 2019. Vulgarisation scientifique et médiatisation de la science, Instabilité terminologique dans le domaine de la lutte biologique, *Terminology* n° 25:1, pp.60-92.

Milaire H.G., 1987. De la lutte intégrée à la production agricole intégrée. *Adalia*, 3, 1^{er} trimestre 1987, pp. 76-77.

Ministère : MAA, Collège d'experts de Terminologie, 9^{ème} liste, 03/02/2018

Ministère : <https://agriculture.gouv.fr/la-phytopharmacovigilance-un-dispositif-de-surveillance-des-effets-indesirables-des-produits> (consulté le 12/04/2023)

Ministère : <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-le-biocontrôle>

Masa : <https://agriculture.gouv.fr/quels-sont-les-produits-de-biocontrôle> (consulté le 15/05/2023)

OEPP 191 : extrait de "Conduite des essais d'évaluation biologique et présentation des rapports", PP 1/181 (4)

OILB - Commission des Communautés européennes, 1975. « Informations internes sur l'agriculture - Méthodes de lutte intégrée et de lutte biologique en agriculture », p. 42, <http://aei.pitt.edu/36293/1/A2462.pdf> (consulté le 15 mai 2023).

Parlement européen : Étude de prospective scientifique IP/G/STOA/FWC/2013-1/Lot 7/SC5
Décembre 2016

PIC : Règlement (CE) N°689/2008 du 17/06/2008

Prop.2016/084 : Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil établissant les règles relatives à la mise à disposition sur le marché des fertilisants porteurs du marquage CE et modifiant les règlements (CE) n° 1069/2009 et (CE) n° 1107/2009.
COM/2016/0157 final - 2016/084 (COD)

Reach : Règlement (CE) N°1907/2006 du 18/12/2006 (Produits chimiques)

Règ.834/2007 : Règlement (CE) N°834/2007 du 28/06/2007

Règ.1107/2009 : Règlement (CE) N°1107/2009 du 21/10/2009 (PPP)

Règ.528/2012 : Règlement (UE) N°528/2012 du 22/05/2012 (Biocides)

Règ. 649/2012 : Règlement (UE) 649/2012 : procédure Prior Informed Consent (PIC), convention de Rotterdam, 2004.

Règ.2018/848 : Règlement (UE) 2018/848 du 30/05/2018 (Agriculture Biologique)

Règ. 2019/1009 : Règlement (UE) 2019/1009 Fertilisants

Smith R.F., 1969. "The importance of economic injury levels in the development of integrated pest control programs", *Agric. Sci. Rev.*, n° 7 (1), p. 1-5.

Van Lenteren J.C., 1991. Introduction to the conference. Biological control and integrated crop protection. Proceedings of an internal conference organized by the I.O.B.C./W.P.R.S., Veldhoven, Netherlands, 8-13 septembre 1991, p. 7-9.

Végéphyll, 2006. Glossaire bilingue de termes et d'abréviations utilisés dans les dossiers d'autorisation de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques. 3^e édition : septembre 2006. *Site internet AFPP* (www.afpp.net)

VILAIN L., 2008. La méthode IDEA : indicateurs de durabilité des exploitations agricoles. Éducagri éditions.

VIM : International vocabulary of metrology, 3rd edition, 2008

Vincent C., Charles V., Panneton B., Fleurat-Lessard F., 2000. La lutte physique en phytoprotection, Éditions Quae « Un point sur », pp.15-16.

Wikipedia-1 : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Prophylaxie> (consulté le 15/05/2023)

Wikipedia-2 : https://fr.wikipedia.org/wiki/Protection_biologique_intégrée (consulté le 15/05/2023)

Wikipedia-3 : https://fr.wikipedia.org/wiki/Lutte_physique (consulté le 15/05/2023)

CZwaenepoel P., Le Bars Jean-Michel, [L'agriculture de précision](#) ; Ingénieries EAT n° 12, décembre 1997, pp. 67 à 79

Végéphyll